UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04051 5587

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO

St Pierre Fourier

"LES SAINTS"

Collection publiée sous la direction de M. Henri JOLY.

VOLUMES PARUS :

Sainte Clotilde, par G. Kurth. *Troisième édition.*
Saint Augustin, par Ad. Hatzfeld. *Troisième édition.*
Psychologie des Saints, par H. Joly. *Deuxième édition.*
Le Bienheureux Bernardin de Feltre, par E. Flornoy. *Deuxième édition.*
Saint Augustin de Canterbury, par le R. P. Brou (S. J.). *Deuxième édition.*
Saint Vincent de Paul, par le prince E. de Broglie. *Deuxième édition.*
Saint Pierre Fourier, par Léonce Pingaud.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

Saint Louis, par Marius Sepet.
Jeanne d'Arc, par Petit de Julleville.
Saint Ambroise, par le Duc de Broglie.
Saint Henri, par M. l'abbé Lesêtre.
Saint Ignace de Loyola, par H. Joly.

Chaque volume se vend séparément. Broché. . . 2 fr.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

"LES SAINTS"

St Pierre Fourier

par

LÉONCE PINGAUD

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
RUE BONAPARTE, 90

1898

SAINT PIERRE FOURIER

CHAPITRE PREMIER

FOURIER ET SES BIOGRAPHES — JEUNESSE.

Trois siècles à peine nous séparent du pieux personnage auquel le Saint-Siège a, l'année dernière, décerné les honneurs de la canonisation. Plus que jamais, on peut répéter de Pierre Fourier ce que Bourdaloue disait de François de Sales : « C'est ici un saint de nos jours... dont les exemples encore vivants ont je ne sais quoi de vif qui nous anime et nous touche ».

Pourtant sa figure, telle qu'elle nous a été transmise par ses premiers historiens, n'a rien de moderne. A le considérer des yeux de l'esprit, il nous semble par certains côtés fort en arrière du dix-septième siècle dans la perspective de l'histoire. Bon nombre de traits de sa vie font songer à saint Bernard, à saint François d'Assise, aux fondateurs ou réformateurs d'ordres religieux qui ont illustré

le moyen âge. Ainsi l'ont voulu ses disciples, qui recherchaient pour lui plutôt la gloire du bienheureux que la réputation devant le monde.

Parmi eux, le Père Bedel a donné le ton à toute une famille de biographes. Il a imprimé son livre, dédié « à la Royne mère de Jésus », cinq ans après la mort de son maître spirituel, en 1645. Dans la première partie, il relève d'après ses souvenirs personnels et les récits de témoins oculaires les épisodes principaux de la vie de Fourier; dans la seconde, qualifiant chacun de ses chapitres par une vertu, il s'ingénie à montrer en Fourier le modèle de toutes. C'est un historiographe qui couronne son souverain, un moine qui exalte le fondateur de sa congrégation avec une partialité naïve, faite de tendresse et d'admiration; il redevient enfant en pensant à lui. Assurément il est sincère, informé de première main sur certains points, et de plus il manie avec une aisance instinctive cette langue naïve et savoureuse de la première moitié du dix-septième siècle dont le charme ne saurait être ni défini ni nié. D'autre part, il a tu ou atténué volontairement certains faits et n'a point osé par prudence, son livre étant imprimé à Paris, dire tout ce qu'il savait. L'humble écrivain sentait suspendue sur lui cette main des censeurs français si prompte depuis à supprimer dans les écrits du Prémontré Hugo ou du Bénédictin Calmet tout ce qui semblait favorable à l'indépendance lorraine et aux « droits du roy ». Enfin il n'a recouru qu'in-

cidemment, comme par hasard, aux documents authentiques, essentiels, je veux dire à la correspondance et aux écrits divers de Fourier. Il s'est laissé envelopper et étourdir par les bruits de la tradition populaire qui montaient confusément autour de lui. Parmi les traits qu'il a recueillis pêle-mêle, la plupart sont extraordinaires, quelques-uns touchants, d'autres bizarres ou puérils. Il s'est même attaché à faire ressortir ceux qu'il ne croyait pas de nature à être imités de tous et qui aujourd'hui étonnent le lecteur mondain plus qu'ils ne l'édifient. Il a regardé, non vers le dehors, vers la société politique et séculière, mais vers le cloître et le jardin fermé où il avait vu fleurir, dans une ombre volontaire, les vertus monastiques de son modèle. Son livre est un mémoire en vue d'une enquête canonique, et non une étude historique complète.

On pourrait en dire à peu près autant de ses confrères et émules le Père Piart, le Père Friant, le Père d'Hangest (1), qui travaillaient plutôt pour les congrégations romaines que pour le public et ont dessiné avec amour une image de dévotion au-

(1) L'ouvrage de Piart est resté manuscrit (Bibliothèque de Nancy). Celui de d'Hangest a été publié en partie sous ce titre : *L'esprit du B. P. Fourier*, 1757, 2 vol. (Le second volume contient un choix des lettres du saint.) Friant n'a fait que rééditer Bedel, en le retouchant. A citer encore les *Vies* écrites, d'après Bedel, par la Bénédictine Bouette de Blémur (1678), le chanoine Gallet (de Besançon) (1730).

tant qu'un portrait authentique. Ils ont cependant préparé, par certaines parties de leurs travaux, l'œuvre de critique historique et de patience toute bénédictine accomplie de nos jours par le Père Rogie. Ce religieux, qui est comme eux un fils spirituel de Fourier, s'est imposé une double tâche. Il a d'abord rassemblé, en dix gros volumes, autographiés à petit nombre, tous les écrits du saint, ses lettres, qui constituent la source par excellence de sa biographie, puis ses constitutions et règles religieuses, et enfin ses opuscules de circonstance, sermons, méditations, exercices spirituels. Il a ensuite publié, d'après ces documents et les dépositions contenues dans les *Acta beatificationis*, un tableau chronologique de la vie de Fourier en trois volumes, où il rectifie chemin faisant bon nombre d'erreurs, de faits ou de dates, commises par ses prédécesseurs.

Déjà avant lui, Édouard de Bazelaire (1846), l'abbé Chapia (1850), MM. de Besancenet (1864) et de Lambel (1868), la vicomtesse de Flavigny (1873), dans des études d'ensemble, l'abbé Deblaye dans des dissertations substantielles sur des points spéciaux, avaient fait ressortir la place importante que Pierre Fourier, par le seul ascendant de sa vertu, avait tenue au milieu de son pays et de son temps. Aujourd'hui le curé de Mattaincourt se montre, non plus seulement comme au frontispice illustré du livre de Bedel, à genoux sur des nuages avec une colombe planant sur sa tête, et

présentant à Dieu le Père, à Jésus-Christ et à la Sainte Vierge le double groupe des religieuses de Notre-Dame et des Chanoines de Notre-Sauveur agenouillés; il apparaît aussi sous son côté humain et social, au milieu de ces chrétiens de toute condition qui ont bénéficié de son zèle apostolique, de son expérience consommée, de sa générosité inépuisable. Certaines parties de sa vie publique resteront toujours obscures, car sa correspondance, telle qu'on la possède, ne témoigne que pour la seconde partie de sa carrière et a trait presque exclusivement à ses fondations religieuses. Néanmoins, de l'ensemble des renseignements épars dans ses lettres ou transmis par ses contemporains il résulte qu'il a été, au service de la Lorraine et de ses ducs, un fidèle sujet et citoyen, comme Jeanne de Domremy avait été la bonne Lorraine au service de la France. C'est au bénéfice de la cité terrestre où il habitait que ce disciple de saint Augustin a travaillé pour la cité de Dieu, et il a souffert jusqu'à la mort de leurs communes épreuves.

Assurément la sainteté, quand elle a pris forme humaine, est par elle-même une puissance que tout homme sincère, la rencontrant sur son chemin, reconnaîtra sans résister et dont la trace lumineuse ne se perdra plus jamais pour lui. S'ensuit-il qu'il faille souscrire à la définition étroite, tant soit peu janséniste, acceptée par nos pères, à savoir que les saints sont avant tout des hommes singuliers,

n'ayant été tels que parce qu'ils n'ont pas ressemblé aux autres hommes (1)? Les considérer ainsi, sans cesse suspendus entre le monde où s'agite le commun des créatures et celui qui les attend toutes, ce n'est pas les connaître. Fourier lui-même nous dira mieux leur véritable caractère, les qualifiant bien de passants sur cette terre, mais ajoutant qu'il « est bon de les regarder quand ils passent pour reconnaître comment, au travers des misères humaines, ils se sont fait un passage à la gloire qui ne périt point ». C'était affirmer qu'un saint n'a de raison d'être, au point de vue humain, que par les exemples qu'il laisse, car, au point de vue chrétien, qu'importe ce titre, dans la bouche des hommes, à celui qui jouit de la gloire céleste et de la félicité éternelle?

Pierre Fourier a ce mérite incontestable d'avoir conquis son empire sur ses contemporains, il y a trois siècles, par des qualités et des vertus dont notre âge peut lui demander utilement la leçon; ce sont, entre autres, l'esprit de sacrifice, le dévouement désintéressé à la jeunesse, la fidélité généreuse à la patrie. Sous cette triple auréole il nous apparaîtrait encore, quand même il ne figurerait pas dans les catalogues officiels de l'Église romaine, comme l'émule des grands saints primitifs, de ceux que la voix populaire a proclamés tels et qui demeurent par leur vie, leurs œuvres, leur influence, les modèles de tous.

(1) Massillon, *Sermon sur le petit nombre des élus.*

Au milieu des luttes politiques et religieuses du seizième siècle, l'Église catholique proposa un double but à l'action de ses prêtres et de ses fidèles : la résistance aux ennemis de l'ordre social chrétien tel que le moyen âge l'avait constitué, la réforme des mœurs et de la discipline ecclésiastiques selon l'esprit et les décrets du concile général de Trente. Elle avait perdu tout le nord de l'Europe, et le centre lui était vivement disputé par les luthériens et les huguenots. Demeurée très forte dans le sud, en Italie, où siégeait le Pontife romain, en Espagne où résidait le principal successeur de Charles-Quint, elle trouva en outre des appuis solides parmi ces petites nations encore indépendantes répandues le long des Alpes, du Jura, des Vosges et de ces fleuves, tributaires de la mer du Nord, qui séparaient les Allemagnes du royaume de France. Sur cette ligne de défense, la Lorraine reliait les Pays-Bas espagnols à la Comté, aux Cantons suisses catholiques, aux domaines de la maison de Savoie.

Entre la Meuse et les Vosges vivait alors un peuple héritier, sur son territoire restreint, des traditions de l'Austrasie et de la Lotharingie, très fier de son indépendance lentement conquise sur les empereurs germaniques et consacrée par la défaite et la mort, sous les murs de Nancy, du dernier « grand-duc d'Occident ». Il se montrait non moins ferme, en face des novateurs saxons ou genevois, dans les croyances prêchées à ses pères par saint Mansuy, saint Epvre, saint Sigisbert, saint Arnulfe, et solide-

ment enracinées autour de ses évêchés, Metz, Toul et Verdun, de ses abbayes d'Augustins, de Bénédictins et de Prémontrés, de ses sanctuaires populaires, Saint-Nicolas de Port, Notre-Dame de Bon Secours, Notre-Dame de Sion. Ce fut dans l'Europe entière, avouent les écrivains calvinistes, le pays « où Dieu avait le moins répandu ses grâces spirituelles » et, à un moment opportun, il devint un boulevard à deux faces, contre les luthériens allemands, contre les huguenots et les *politiques* français. Godefroy de Bouillon avait porté le titre de duc de Basse-Lorraine; l'esprit qui avait animé et conduit en Terre Sainte le premier et le plus illustre des croisés devait inspirer encore au dix-septième siècle deux de ses compatriotes, Mercœur et le duc Charles V, les derniers héros de la chrétienté sur le Danube. Au siècle précédent, ce même esprit arma sur place le prince et ses sujets contre les partisans du « pur Évangile »; le duc Antoine arrêta et écrasa les Rustauds d'Alsace au pied des Vosges et plus tard ses cadets, les Guises, devinrent en France les tuteurs des derniers Valois et les héros de la Sainte Ligue. Il y eut un prétendant lorrain, comme il y avait un prétendant espagnol et un prétendant piémontais, au trône de saint Louis.

L'ère des guerres, dites de religion, terminée, la Lorraine prit également une part importante à l'œuvre de la contre-réformation catholique. Toutes les œuvres de la charité chrétienne y eurent,

dans les nouvelles congrégations de femmes, leur développement particulier, avec les Filles de Notre-Dame vouées à l'enseignement, les Filles de Saint-Charles émules des Filles de la Charité françaises, les religieuses du Refuge sous Élisabeth de Ranfaing, les Bénédictines du Saint-Sacrement dues à Catherine de Bar; mais nul ne personnifia plus complètement le génie propre et la foi traditionnelle de cette petite nation pendant les quarante premières années du dix-septième siècle que le Bon Père de Mattaincourt, ainsi que l'appellent ses compatriotes. L'inscription dont on a gratifié, cent ans après lui, le grand Bénédictin Dom Calmet : *Patria Lotharus, religione christianus,* qualifie exactement son esprit et sa vie.

Pierre Fourier naquit dans le diocèse de Toul, à Mirecourt, chef-lieu du bailliage de la Vosge, le 30 novembre 1565. Son aïeul était un riche paysan des environs; son père, laissant à un frère aîné les terres de la famille, vint s'établir à la ville, s'y adonna au commerce et y devint un personnage notable. Pierre était le premier-né de quatre enfants. Comme les rois sont rois dès le berceau, dit son vieil historien, il était déjà sage et saint dans les menus passe-temps de son enfance. On le destinait à l'Église, et il correspondit aux vœux de ses parents par sa piété précoce et expansive. Dans la maison paternelle il jouait au prêtre ou au prédicateur comme d'autres jouent au soldat, et sa voca-

tion, cultivée avec soin, s'affermit lorsqu'à l'âge de treize ans (octobre 1579) il alla achever ses études à Pont-à-Mousson.

Cette petite ville du Barrois, voisine de Nancy, la capitale politique du pays, située à vingt lieues de Mirecourt, partagée entre les diocèses de Metz et de Toul, allait être pour toute la région le foyer de la vie religieuse et intellectuelle. Le duc Charles III et son oncle le cardinal de Lorraine, légat du Saint-Siège dans les Trois-Évêchés, venaient d'y fonder (1572), pour la défense de la tradition catholique contre le protestantisme, une Université où, plus favorisée qu'en France, la Compagnie de Jésus était maîtresse souveraine de l'enseignement et des grades. Cet établissement, flanqué d'un collège placé sous la même direction, fut à ses débuts très prospère. On y compta un moment près de cent professeurs et de deux mille élèves. L'Écossais Barclay et le Toulousain Grégoire y enseignaient le droit; d'autres, Lorrains ou étrangers, la médecine, les Jésuites se réservant la théologie et les arts (rhétorique, philosophie, etc.). Les princes de la maison ducale venaient s'y instruire à côté de jeunes gens appartenant aux contrées les plus éloignées de la chrétienté. Cette foule bigarrée n'offrait pas exclusivement à la catholicité des exemples de vertu et de paix. Entre Jésuites et juristes des conflits parfois futiles, qui témoignaient de l'antagonisme éternel entre l'esprit ecclésiastique et l'esprit laïque, perpétuaient l'agitation dans le corps enseignant; et, sur

les mœurs de la jeunesse scolaire, le P. Abram, dans son *Histoire de l'Université*, a laissé des détails qui ne sont rien moins qu'édifiants. La fameuse devise *Ad majorem Dei gloriam* couvrait ou faisait oublier ces misères.

Tel était le milieu où Fourier, pour l'éducation de son esprit et de son âme, passa en deux fois treize années.

De 1579 à 1585, logé dans la maison d'un bourgeois, il étudia, selon les programmes des Jésuites, d'abord les lettres anciennes, puis la philosophie. Le P. Sirmond, un des futurs maîtres de l'érudition religieuse et française au dix-septième siècle, fut un de ses professeurs. Le jeune Lorrain vécut alors, par son travail intellectuel, sous les lois de cette seconde Renaissance qui prétendait, selon l'esprit de la contre-réformation catholique, corriger la première, se refusait à adorer les anciens, mais continuait à les aimer. Cicéron lui devint familier, à tel point qu'il l'a invoqué un jour, en compagnie de la déesse Cérès, pour justifier, par une citation inattendue des *Verrines*, la clôture absolue de ses religieuses. Dans telle ou telle de ses lettres ou de ses œuvres spirituelles, on relève, à côté de passages empruntés aux Pères de l'Église, des citations ou des réminiscences des prosateurs et des poètes de l'antiquité profane. Il étudia le grec à fond, jusqu'à arriver à le parler comme sa langue naturelle.

Il prit même goût aux minuties et aux puérilités de la nouvelle scolastique littéraire et pénétra les

secrets de la métrique des anciens. Nous n'avons plus, il est vrai, les « belles épigrammes » trouvées dans ses papiers après sa mort, en d'autres termes les compliments ingénieux qu'il lui arriva de versifier en l'honneur de tel ou tel prélat dont il voulait concilier les bonnes grâces à ses entreprises. Toutefois il est resté de lui, sous la forme d'un vers iambique, une énigme latine que le P. Sirmond fit afficher dans les classes et qui demeura célèbre parmi les rhétoriciens de l'époque, car elle reproduisait les mêmes mots, qu'on l'épelât de droite à gauche ou de gauche à droite, ou de la lettre qui en formait le centre à chacune des deux extrémités. Lui-même qualifiait plus tard ce jeu d'esprit avec un dédain qui n'excluait pas une certaine complaisance pour ce souvenir de jeunesse, car il aimait ces tours de force et on lui attribue l'ingénieuse anagramme de son nom (*Petrus Fourier—Pro Jesu fertur*). En philosophie, il s'attacha docilement au maître traditionnel Aristote, au point de pouvoir encore, quarante ans plus tard, exposer imperturbablement et sans les avoir revus, les principes de sa logique, de sa physique et de sa métaphysique.

Tout ce qui était offert à sa curiosité juvénile relevait, dans sa gloire passagère, la nation lorraine, fille et servante de l'Église catholique. S'il entendit bien parler de la France, ce ne fut pas de celle qui attendait Henri IV, mais de celle qui avait reçu du Ciel les Guises dans le présent et Jeanne d'Arc dans le passé. Sans doute il vit représenter (1580) cer-

taine tragédie latine, œuvre du P. Fronton du Duc, où sa compatriote des bords de la Meuse était exaltée dans sa mission divine et protectrice du royaume très chrétien.

Cet esprit, mûri de bonne heure, habita de bonne heure aussi le corps d'un ascète. Le jeune Fourier avait, dit Bedel, une taille richement haute et puissante à proportion, le nez un peu aquilin, les yeux bien taillés et un visage également parsemé de lis et de roses. Il était donc beau comme l'avait été saint Bernard, comme l'était François de Sales, son condisciple de Padoue. A leur exemple, plus ferme que Joseph dans l'Écriture, il écarta, sans même lui laisser un pan de son manteau, l'éternelle tentatrice qui le guettait au passage Bien plus, il introduisit dans sa vie scolaire les habitudes de la vie monastique, usant, pour dompter son tempérament de feu, de la discipline et du cilice, s'imposant des privations de sommeil et de nourriture, à tel point que son père, averti par les Jésuites de ses macérations, fit exprès et inutilement le voyage de Pont-à-Mousson pour le reprendre à cet égard.

Sa passion pour les pénitences corporelles ne fera que croître avec les années; elle s'exaltera sous la menace ou le poids des épreuves infligées par la mystérieuse Providence à ceux qu'elle aime. Ses fils spirituels se croiront obligés de lui donner un curateur chargé de tempérer sa ferveur meurtrière contre lui-même. Un judicieux écrivain de nos

jours a pu écrire que « sous certains aspects, par exemple l'austérité et l'humilité, notre siècle, qui n'est pas saint, ne l'acceptera jamais volontiers (1) ». Cela est vrai ; certaines mortifications de sa vieillesse répugnent avec raison à notre délicatesse et, à supposer même que les faits relatifs à ces vertus dont parlent les témoins de sa vie soient tous authentiques, il faut en oublier le détail pour voir dans l'ensemble l'expression d'un sentiment unique et tout-puissant en lui : le désir de s'anéantir jusqu'à la mort exclusivement et ne laisser survivre de soi que le strict nécessaire au service de Dieu et du prochain. En ces temps-là, les défenseurs militants du catholicisme mettaient à châtier leurs corps, à renouveler les pratiques chères aux siècles précédents la même ardeur que les protestants à discuter sur les textes, à prêcher la foi sans les œuvres. Tous les directeurs de conscience d'alors, même ceux réputés les plus indulgents, recommandent sous sa forme violente, sanglante, la pénitence, non seulement aux personnes consacrées à Dieu, mais aux gens du monde.

Depuis, on a vu tel religieux du dix-neuvième siècle, un Lacordaire par exemple, réformateur d'ordre et instituteur de la jeunesse comme Fourier, qui, dans le secret du cloître divulgué par un de ses disciples (le P. Chocarne), a poussé jusqu'à la

(1) L'abbé Deblaye, *Examen... de l'Histoire du B. P. Fourier par Barthélemy de Beauregard.*

« folie de la croix » ses austérités volontaires, étonnantes même pour ses fervents admirateurs. De nos jours, on a proclamé, en dehors du christianisme, la religion de la souffrance humaine ; mais ses adeptes n'en connaissent qu'une face, celle qui représente la pitié pour les malheurs physiques d'autrui. Les chrétiens d'autrefois savaient la pratiquer tout entière, car ils étaient persuadés de la solidarité cachée qui unit les douleurs d'un Dieu sauveur et celles de la créature déchue et, dans la somme de souffrances qui pèse sur l'humanité ils prenaient spontanément et généreusement plus que leur part, afin de diminuer celle de leurs frères.

Impitoyable envers lui-même, Fourier sut toujours, en face des autres, faire preuve de modération, d'indulgence, de courtoisie. A côté de l'hommage rendu aux principes, il n'oubliait jamais le compte à tenir des circonstances. Telle était la politique du temps, au moins la politique triomphante avec notre Henri IV; telle aussi la religion représentée par des apôtres comme François de Sales, qui recommande d'agir « petit à petit, lentement, comme font les anges », et, comme Fourier, qui répète : « Doucement, doucement, doucement », et a pris pour devise ce mot de saint Ambroise : Ne nuire à personne, être utile à tous.

A cette charité s'unissait à l'occasion, ainsi que chez saint François d'Assise, une tendresse débordante et naïve pour les êtres inférieurs de la création. « Il avait tant pitié des pauvres oisillons cap-

tifs que, s'ils étaient ou surpris dans leurs nids ou tombés par quelque accident entre les mains d'un religieux ou domestique, il les faisait mettre en liberté sans leur faire aucun tort et, lorsqu'en hiver la terre, comme une rude marâtre, les menaçait de famine, couvrant de neige leurs petites provisions, il les secourait par une grande bonté, leur faisant tous les jours jeter quelques grains, et prenant garde depuis sa fenêtre si on s'en acquittait et s'ils avaient leur prébende. Étant malade, il ne voulait pas qu'on chassât les mouches de sa chambre. Son garçon lui faisant fête d'un lièvre, qu'il avait pris avec un chien de la maison champêtre où il était pour lors, il le chassa lui-même de sa chambre, tout fâché d'une telle cruauté. Voyant une souris entre les pattes du chat, sa douceur en était blessée, et il courait pour lui sauver la vie (1) ».

S'il l'eût voulu, l'écolier de Pont-à-Mousson eût facilement trouvé des appuis pour s'avancer dans le monde. Sa famille, par suite de circonstances inattendues, prenait rang à la cour de Nancy. Son père, devenu veuf en 1582, se remaria bientôt après avec Michelle Guérin, jadis nourrice d'une fille du duc Charles III; cette princesse, devenue grande-duchesse de Toscane, confia à l'ancien marchand de Mirecourt l'administration de

(1) Bedel. Ce passage témoigne pour une époque postérieure à la jeunesse du saint, mais le trait de caractère qu'il révèle a dû être toujours plus ou moins marqué.

ses biens en Lorraine, et lui fit conférer en 1591 des lettres d'anoblissement. Pierre Fourier ne se prévalut point alors et ne devait jamais se prévaloir dans son intérêt personnel d'une noblesse dont il était l'héritier légal ni des faveurs accordées aux siens. Néanmoins cette élévation de sa famille devait plus tard, jointe au prestige de ses éminentes vertus, faciliter ses entreprises et accroître son influence en Lorraine.

Dès l'enfance il avait été attiré vers la vie ecclésiastique ; jeune homme, il aspira à la vie religieuse proprement dite. Le mouvement de réforme en pleine activité dans l'Église catholique, succédant au mouvement de la Renaissance qui avait tendu à la perfection esthétique, exaltait, chez les peuples demeurés fidèles au Saint-Siège, le sentiment de la perfection évangélique tel que l'avaient connu les premiers temps du moyen âge ; de là le rajeunissement des congrégations et la fréquence des vocations monastiques. L'élève des Jésuites, entraîné dans cette voie par sa ferveur précoce, trouva pour guide un de ses parents devenu un de ses maîtres, le P. Jean Fourier. Ce religieux, son cousin germain, était une des lumières de l'Université ; il avait vécu en France et en Italie, et il devait bien mériter des lettres comme de la religion en décidant saint François de Sales à publier l'*Introduction à la vie dévote*. Rien ne permet d'affirmer, tout fait supposer que Pierre fut sollicité vivement et habilement, comme l'étaient les élèves de choix, d'entrer au noviciat de

la Compagnie. Lui-même ne s'est jamais expliqué à ce sujet, mais il s'est demandé un jour, du ton d'un homme qui avait passé par de semblables épreuves, comment deux de ses meilleurs disciples avaient pu échapper aux mains de ses anciens maîtres (1).

Il devait être une recrue d'autant meilleure, qu'il avait révélé, dès le temps où il commençait ses études philosophiques, une seconde vocation restée en lui toute sa vie inséparable de la première, celle d'éducateur de la jeunesse. Dans la maison qu'il habitait en compagnie d'autres jeunes gens, il devint le répétiteur et le surveillant de plusieurs de ses condisciples appartenant à de nobles familles lorraines. Sa sagesse précoce l'avait sans doute désigné à l'attention des parents et il dirigea les enfants avec une autorité au-dessus de son âge, rabaissant leur amour-propre en leur rappelant que vertu passait noblesse, puis le relevant avec cet autre précepte que mensonge impliquait pis que roture. Ses élèves, paraît-il, essayèrent plus d'une fois de prendre en faute celui qu'on saluait déjà du nom de saint; un d'eux a témoigné qu'ils ne purent jamais y parvenir.

Au lieu d'entrer dans l'ordre enseignant par excellence, Fourier, à l'âge de vingt ans, se choisit un lieu de retraite à l'abbaye de Chaumouzey, habitée par les chanoines réguliers de Saint-Augus-

(1) Lettre du 11 mai 1625, citée par l'abbé MARTIN, dans sa monographie de l'Université de Pont-à-Mousson.

tin. Cette congrégation faisait remonter ses origines aux premiers temps du christianisme; ses membres se disaient filialement issus des clercs groupés autour des successeurs des apôtres et vivant en commun, sous le même toit, tout en exerçant les fonctions pastorales. Leur règle, empruntée à divers passages des œuvres de saint Augustin, les plaçait sous le patronage de ce Père de l'Église. Au milieu du moyen âge, la distinction entre le clergé séculier et le clergé régulier s'étant nettement affirmée, les chanoines réguliers, sans être exclus du ministère paroissial, devinrent des membres de la grande famille monastique. Les plus célèbres de leurs groupements furent celui des Prémontrés, formé par saint Norbert dans la région rhénane, et celui de Paris, placé sous le patronage de saint Victor. En Lorraine, huit abbayes de chanoines réguliers furent fondées à la fin du onzième et au commencement du douzième siècle, absolument indépendantes les unes des autres, unies seulement par les liens de la règle commune.

Quatre cents ans après, leurs habitants n'étaient plus réguliers que de nom. Les chanoines de Chaumouzey qui ne desservaient pas de paroisses vivaient dans leur monastère comme dans une hôtellerie où chacun d'eux était entretenu par une part déterminée de la mense conventuelle. Leurs exercices de piété se bornaient à la récitation plus ou moins machinale de l'office divin; les banales et futiles distractions des oisifs, telles que la chasse

ou le jeu, prenaient le reste de leur vie. Ils recevaient des novices, mais les considéraient moins comme des successeurs à instruire et à former que comme des serviteurs payant d'avance, par leur docilité dans de bas emplois, le privilège de devenir maîtres un jour.

L'entrée du pieux élève des Jésuites dans une semblable communauté n'avait point pour cause son peu de goût pour une Compagnie à laquelle il n'a jamais témoigné que déférence et respect; elle n'impliquait pas non plus les vues qu'on lui a supposées depuis sur la réforme possible, opérée par ses mains, de la congrégation. On a rappelé qu'il avait eu pour condisciples à Pont-à-Mousson Didier de la Cour et Servais de Lairuels, devenus depuis en Lorraine, l'un le réformateur des Bénédictins, l'autre celui des Prémontrés, et l'on a cru qu'il avait puisé dans leurs entretiens l'idée de travailler de son côté au rajeunissement de la vie monastique autour d'eux; qu'en conséquence, sachant leur part faite d'avance, il s'était attribué la sienne en entrant aux chanoines réguliers. C'est lui supposer des desseins conçus à longue échéance, qui n'entrent pas dans son caractère. On a dit encore qu'il voulut, par sa vie au milieu de confrères indignes de lui, rendre plus pénibles et plus méritoires ses exercices de pénitence. N'est-il pas aussi probable qu'en se retirant à Chaumouzey, c'est-à-dire dans son bailliage, à quatre lieues de Mirecourt, sous la direction de son compatriote le Père François Paticier,

il satisfit tout simplement son désir de servir Dieu là où Dieu l'avait placé, dans son pays? Cette ambition zélatrice qui ignore les frontières et qui remplissait l'âme des soldats de saint Ignace n'était à aucun degré la sienne. Plus tard les circonstances l'obligèrent à changer de demeure et d'occupations. Il est néanmoins remarquable qu'aujourd'hui il soit presque nécessaire de prendre une carte du vieux duché de Lorraine et de ne pas la quitter des yeux, si l'on veut suivre Fourier dans les étapes de sa vie sacerdotale et monastique et fixer les traces successives de son action sur ses contemporains.

Le nouveau religieux fit à Chaumouzey un premier séjour de quatre ans environ (1585-1589). A la fin de 1586, il prononça ses vœux de pauvreté, chasteté, obéissance. Deux ans après, il alla recevoir le sous-diaconat et le diaconat dans l'église métropolitaine de Trèves (le siège de Toul était alors vacant) et, le 25 février 1589, il y fut ordonné prêtre. Le 25 juin, jour anniversaire de sa naissance, il célébra sa première messe.

Une seconde période d'études, de six années, commence alors pour lui à Pont-à-Mousson, celle où il se rendit maître de toutes les difficultés et subtilités du droit civil, du droit canon, de la théologie proprement dite. Plus tard, dit-on, il évitait par humilité de parler de ses succès universitaires et rappelait tout au plus qu'il avait passé au collège, « en quatrième ». On ignore s'il reçut les titres de licencié et de docteur. En revanche, on sait que les séances

publiques où il devait, selon l'usage du temps, argumenter contre ses condisciples, étaient des événements pour la jeunesse studieuse et pour lui des triomphes attestés par le silence attentif et admiratif de ses nombreux auditeurs. La suite de sa vie montre en lui un homme d'affaires aussi versé dans la connaissance des lois que dans celle du cœur humain, de plus un homme d'église nourri de la moelle des Pères, les citant volontiers et de l'abondance du cœur. Jeune, il avait déjà la réputation de savoir par cœur la Somme de saint Thomas. Comme son illustre contemporain l'évêque de Genève, il s'était tracé de bonne heure un règlement de vie; cette pièce qui semble, dans l'état où elle nous est parvenue, antérieure par certaines parties, postérieure par d'autres à son ordination, contient la liste des auteurs sacrés dont il faisait sa lecture quotidienne. Saint Bernard et Ludolphe le Chartreux y représentent le moyen âge, Clichtoue, Louis de Grenade et Canisius les générations qui ont immédiatement précédé la sienne.

Pendant les derniers temps de son séjour à l'Université lorraine (mai-août 1595), il fut, grâce à son cousin le jésuite, attaché à titre auxiliaire à la paroisse Saint-Martin-le-Vieux et y fit l'apprentissage du ministère paroissial. Puis on le retrouve les deux années suivantes à Chaumouzey, redevenu, en un sens qui l'honore, un objet de scandale pour les religieux dégénérés qui l'entourent. Il vit

selon la règle; cela suffit à le rendre, par sa seule conduite, le censeur permanent et incommode de ses confrères. Au dehors, des projets de réforme de la congrégation, comme nous le verrons plus loin, sont agités; Fourier en est regardé, non sans raison, comme un des principaux instigateurs, et on lui prodigue les moqueries, les tracasseries de toute espèce. On va, — tant les mauvaises passions s'exaltent parfois aussi vivement que les bons sentiments dans l'enceinte fermée d'un cloître, — jusqu'à tenter de se débarrasser de lui en l'empoisonnant. Ce procédé avait été employé contre saint Bruno, et nous le voyons au dix-septième siècle renouvelé contre Marie de Beauvilliers, l'abbesse de Montmartre, et en Lorraine même contre Servais de Lairuels. Du moins le prieur François Paticier, qui estimait Fourier à sa valeur, lui rendit justice en l'investissant de deux charges, celle de pitancier ou économe du monastère et celle d'administrateur de la paroisse de Chaumouzey. Fourier trouva ainsi à mettre ses qualités et son zèle au service du prochain jusqu'au moment où il put échapper à l'hostilité de ses confrères en s'isolant dans une cure du voisinage.

A ce moment commence véritablement sa vie publique. Il avait trente-deux ans.

CHAPITRE II

LA CURE DE MATTAINCOURT.

Mattaincourt, village d'environ un millier d'âmes, voisin de Mirecourt, sur les bords du Madon, est aujourd'hui célèbre dans l'histoire ecclésiastique. Tout y parle de Pierre Fourier : l'élégante église gothique, à flèche élancée, dont la nef abrite sa tombe; la chambre haute où il habitait et dont l'alcôve a été transformée en sanctuaire; la petite île qui garde sa statue de bronze assise sur un bloc de rocailles, et où chaque année on allume la *bure* traditionnelle en son honneur; la chapelle bâtie au delà, sur une éminence où il aimait à venir s'asseoir et contempler en priant le champ de son travail quotidien, et, plus que tout cela, le culte empressé qui entoure ses reliques et protège sa mémoire. Les pèlerins sont venus et viennent encore en grand nombre baiser la pierre commémorative de son ancienne sépulture; ils ont couvert d'ex-voto significatifs les murs de la chapelle où il repose.

Il y a juste trois cents ans, lorsque Fourier fit son entrée à Mattaincourt, c'était déjà un bourg prospère par son industrie et son commerce. Ses habitants, comme aujourd'hui ceux de certains villages des Hautes-Vosges, se livraient au travail sédentaire, à la fabrication des draps et des dentelles autant qu'à la culture des champs. Ils entretenaient des relations d'affaires au loin, avec la France, les Pays-Bas, Genève et l'Italie. Mattaincourt n'était pas, comme le disaient en ce temps de foi ardente les catholiques lorrains, un foyer de calvinisme; ses notables n'avaient point expressément cédé à la propagande secrète de leurs correspondants hérétiques; néanmoins, dominés par le souci constant de leurs intérêts matériels, ils étaient devenus très négligents en fait de pratiques religieuses et leur église, sinon aux jours de grandes fêtes, ne recevait plus qu'un nombre restreint de fidèles.

Ce bénéfice, à la collation des chanoines de la collégiale voisine d'Haussonville, était donc médiocre et impliquait en outre la desserte du hameau voisin d'Hymont. Toutefois le titulaire, y jouissant des droits de basse et de moyenne justice, était assuré d'exercer, d'une façon ou d'une autre, une certaine influence sur ses ouailles, et il pouvait espérer en tout cas une existence tranquille, à condition de se contenter d'un maigre revenu et de laisser autour de lui chacun vivre à sa guise.

En même temps que cette cure, deux autres,

celles de Saint-Martin à Pont-à-Mousson et de Nomeny, furent offertes au jeune chanoine de Chaumouzey. A Saint-Martin, son champ d'apprentissage de la vie paroissiale, il pouvait retrouver autour de lui ses maîtres, ses amis, ses souvenirs de l'Université ; à Nomeny, il avait en perspective une riche prébende et le voisinage d'une partie de sa famille : « Choisissez l'une ou l'autre, lui aurait dit son cousin le Jésuite, si vous désirez les honneurs et les commodités de la vie présente ; mais si vous voulez agir et souffrir pour le salut des âmes, c'est à Mattaincourt qu'il faut aller. » Ici encore, il est permis de le croire, la pensée de ne s'éloigner ni de son abbaye ni de sa ville natale entra pour quelque chose dans ses préférences. D'autre part, un notable de Mattaincourt, interprète lui-même de bon nombre d'habitants, lui fit parvenir le vœu, fondé sur sa bonne réputation, qu'on avait de le voir à la tête de la paroisse. Il se décida à planter sa tente sur cette terre négligée, avec la ferme résolution de ne pas s'y endormir et de ranimer l'esprit chrétien au fond des âmes confiées à sa garde, à toutes les heures, dans toutes les circonstances de la vie.

Le 28 mai 1597, il reçut des chanoines d'Haussonville la collation de son bénéfice et il en prit possession le 1er juin, trois cents ans presque jour pour jour avant sa canonisation. Dès la première fête qui suivit son arrivée (c'était le jour de la Fête-Dieu), son attitude recueillie, son visage rayonnant de ferveur à l'autel et à la procession, le ton simple

et pathétique de son sermon prévinrent en sa faveur. Personne n'osa mettre en doute la sincérité de sa piété ni ses promesses de dévouement aux âmes et, quand on l'eut vu à l'œuvre, cet étranger devint vite un père, le Bon Père.

Bien plus tard, alors qu'il avait volontairement fait place dans son temps et dans sa pensée à d'autres occupations, il écrivait (31 janvier 1630) : « Si vous saviez ce que c'est d'être curé, c'est-à-dire pasteur de peuples, père, mère, capitaine, guide, garde, sentinelle, médecin, avocat, procureur, entremetteur, nourricier, exemple, miroir, tout à tous... Vous ne pourrez jamais savoir, lui fait dire Bedel, comme un curé aime ses paroissiens, si ne l'êtes vous-même; toutes les comparaisons qu'on allègue d'une mère envers son enfant, d'une poule pour ses petits, n'expliquent pas assez, et tous les livres qui en parlent n'en disent pas la moitié... »

Dans son presbytère, à l'abri des regards, Pierre Fourier continua à vivre en religieux, sans cesser d'être jour et nuit au service de tous. Il ne faut pas espérer, répétait-il, grand service d'un homme qui veut toujours trouver son dîner prêt à la même heure et pour sa couche un matelas dessous et une couverture dessus. Pour lui, il se passait de feu tout l'hiver et ne mangeait d'ordinaire qu'après le coucher du soleil. Il dormait sur un banc, avec un in-folio pour oreiller et son manteau pour couverture. Sa nuit la plus longue était de trois heures et

quelquefois il se contentait de s'assoupir, vaincu par la fatigue, dans sa chaise d'osier. A cette lutte contre le repos il donnait une excuse plus spirituelle que sérieuse : Le sommeil est une sorte de mort, pourquoi rechercher volontiers la mort? Et il remplissait sa nuit selon le précepte de l'*Imitation :* Écris, lis, prie. Il préparait des sermons, travaillait à un traité intitulé la *Pratique des curés*, développement des prescriptions du Concile de Trente qu'il ne trouva jamais le temps d'achever. Il vaquait à sa correspondance qui devint avec les années toujours de plus en plus étendue. Chez lui le travail sédentaire était encore de l'action. Le jour, son unique récréation était de gravir une petite colline voisine du village et, là, sous un grand arbre qui lui a survécu deux cents ans, de méditer et de prier, les yeux sur son fief spirituel.

Les seuls visiteurs auxquels il accordât volontiers une part de son temps étaient les pauvres. Il leur distribuait du pain bis deux fois la semaine et du pain blanc le dimanche : je ne parle pas des secours en argent et en nature aux isolés, aux passants qui ne frappaient jamais inutilement à sa porte. Un de ses paroissiens était chargé de répartir et de distribuer selon les besoins les plus pressants tout le revenu net de son bénéfice. Quant au casuel, il n'existait qu'à l'état d'aumône acceptée du riche et aussitôt rendue au pauvre. Ce renoncement public, assaisonné d'austérités secrètes, était une puissance qui finit par mettre à ses

pieds toutes les résistances, par lui concilier tous les cœurs.

A l'église, il lui fallait attirer, puis instruire de nouveau ses paroissiens dans la pratique de leurs devoirs. Suivant une tradition alors rajeunie par ses maîtres de Pont-à-Mousson, il s'appliqua à rendre le lieu d'assemblée religieuse agréable aux yeux, à enrichir les autels, à accroître la pompe des cérémonies par la richesse des ornements, par la beauté des chants et de la musique. La curiosité et l'attrait du spectacle devaient ramener peu à peu les indifférents au désir d'entendre la parole de Dieu, à l'habitude de la retenir et de la mettre en pratique. Il officiait dans un édifice récent, d'une pauvre architecture et dont le mobilier ne valait guère mieux que la piété des fidèles. Les inventaires postérieurs à lui attestent qu'il sut l'enrichir de divers objets dont quelques-uns étaient de véritables œuvres d'art, comme la masse du bedeau qu'on y conserve encore. Lui-même était, ce qui attirait davantage, à l'autel où il visait à être, jusque par l'expression de ses traits et de sa voix, l'édification constante d'autrui, dans la chaire, où il parlait d'abondance, avec une simplicité et une onction persuasives. Il lui arriva souvent de faire appel à des prédicateurs venus du dehors, notamment à des Pères de la Compagnie de Jésus, mais il demeurait l'orateur préféré de son peuple, car, disaient ses naïfs auditeurs, au moins celui-là fait tout ce qu'il recommande et beaucoup plus encore.

Le catéchisme, avec les accessoires dont il l'entoura, lui parut le complément nécessaire des enseignements de la chaire. Ici encore il emprunta aux Jésuites, les régulateurs de la dévotion catholique en face des puritains de toute nuance, leurs procédés de persuasion, et l'instruction religieuse se traduisit aux oreilles des jeunes gens et même des parents par de véritables *représentations*. Cette innovation du théâtre dressé entre la chaire et l'autel scandaliserait aujourd'hui; elle réussissait alors. Les leçons de religion aboutissaient à des dialogues déclamés sur une estrade par des adolescents, transformés, sous les yeux et à l'intention de leurs parents, en catéchistes et en acteurs. Tel de ces dialogues, œuvre de Fourier, qui nous a été conservé, met en scène la Pénitence, la Contrition et sa sœur Confession. C'est la moralité du moyen âge devenant une sorte de sermon enfantin à plusieurs voix pour l'instruction du peuple chrétien. Souvent, après ces dissertations dialoguées sur quelque point de foi ou de morale, l'auteur, c'est-à-dire le curé, intervenait et de sa parole pénétrante formulait le sens du dénouement, c'est-à-dire l'exhortation pressante aux auditeurs de tout âge d'avoir à rompre avec le vice de l'indifférence et à observer les commandements de Dieu.

Il leur donnait également, devant le calice et le crucifix, l'occasion d'exercer leur charité envers leurs frères. Il faisait disposer, lors des enterrements, une grande table dans le sanctuaire; chacun

des assistants y déposait une offrande en nature, pain, vin ou viande, qui était distribuée aux pauvres à la porte de l'église; il désigna même l'autel de la Vierge pour recevoir en permanence de semblables dons à semblable destination, et il y déposa le premier un gros pain blanc, afin de donner l'exemple. Il fit aussi établir la coutume de répartir entre les indigents les restes des repas de mariage. Une fois, le jour de la fête patronale, se rappelant que les habitants avaient coutume de faire, chacun chez soi, bonne chère : Il faut, leur dit-il, ne pas oublier Jésus-Christ à vos banquets; et, au sortir de la messe, il les conduisit sur le cimetière voisin, où il avait réuni d'avance tous les pauvres : Voilà, ajouta-t-il en montrant ceux-ci à ceux-là, le Jésus-Christ dont je vous avais parlé, menez-le à la fête et traitez-le selon ses mérites; et chaque maître de maison dut en faire asseoir un ou plusieurs fraternellement à sa table.

Son action s'exerça aussi, au moins dans les premiers temps, en dehors de l'église et du presbytère. Il s'était fait une loi de ne point prendre part aux festins que se donnaient entre eux les notables, sauf, lorsqu'il était convié, à venir dire le *Benedicite* et à se retirer ensuite, ayant payé son écot en quelques paroles d'affection et d'édification. En revanche, il était empressé auprès de ceux qu'il pouvait assister et soulager dans leurs misères personnelles ou domestiques. Chez les malades, il faisait porter, écrit Bedel, le lit de pa-

rade qui ornait sa chambre, les couchait dedans et le leur laissait jusqu'à ce qu'ils fussent retournés en entière convalescence; ce qu'il pratiqua si bien que son lit y demeura, la couverture étant restée chez l'un, les draps chez un autre et le lit chez quelqu'un qui n'en avait pas.

Il ne lui suffisait pas de réchauffer le zèle des âmes attiédies; il alla chercher dans leurs maisons ceux qui s'obstinaient à ne pas prendre régulièrement le chemin de l'église. Il réunissait sous un prétexte trois ou quatre ménages et, dans des conversations sur leurs intérêts temporels, il glissait avec adresse ce qu'il voulait leur insinuer sur leurs intérêts spirituels. Il y avait des récalcitrants, des incorrigibles du jeu et du cabaret; s'apercevait-il de leur absence aux offices, il quittait aussitôt, s'il le pouvait, l'église à fin de les poursuivre et de les surprendre. A sa vue, disent les contemporains, on fuyait, laissant sur la table les dés et les cartes, ainsi que les enjeux; il renversait les pots et les verres, envoyait son clerc jeter les cartes à la rivière, et distribuait l'argent à ses amis préférés, les pauvres. Il lui arriva, comme juge, de frapper les cabaretiers et leur clientèle d'amendes qu'il consacrait au soulagement des indigents et à l'embellissement des autels.

Son troupeau, discipliné un instant comme le furent plus tard les néophytes des Jésuites dans les réductions du Paraguay et du Canada, fut divisé en quatre groupes, les *parfaits*, les *profitants*, les

commençants, la *bande perdue*. Les meilleurs formaient le noyau de congrégations ou confréries instituées sous l'invocation du Rosaire, de Marie Immaculée, de saint Sébastien.

Au temporel comme au spirituel, le curé jouissait d'une autorité à peu près souveraine. Chaque année, après la Fête-Dieu, les habitants, réunis à l'issue de la messe devant l'église, choisissaient le marguillier, le maître d'école et les assesseurs du curé en sa qualité de représentant de la justice locale. Le grand électeur, à vrai dire, était Fourier, qui devait approuver les nominations faites, mais qui auparavant les avait dictées par voie d'indications expresses aux membres de l'assemblée. Une seule fois, il négligea d'intervenir dans les choix, et les candidats élus au hasard du scrutin furent tels que la paix de la paroisse demeura longtemps troublée.

D'une façon rigoureusement légale, le curé de Mattaincourt exerçait sur ses ouailles les pouvoirs de seigneur justicier. Devant la maison de cure, entre ses deux assesseurs, il interrogeait des accusés, écoutait des plaidoiries, prononçait des sentences, infligeait des peines. Il se montrait alors l'homme du droit strict, sauf, lorsqu'il était descendu de son tribunal, à tempérer l'exécution de la loi par l'exercice de la charité. Quelqu'un s'enquérant comment il traiterait un prêteur ayant exigé le taux, autorisé alors par l'usage, de 7 % : « Au tribunal de la justice, je ne lui dirais mot; au tri-

bunal de la pénitence, je lui demanderais si c'est pour les chrétiens ou pour les Turcs qu'il a été dit : Prêtez sans usure ».

Arbitre de la paix publique, Fourier excellait à réconcilier les époux, les parents, les voisins divisés. Il eut également à concilier les intérêts de sa paroisse avec ceux de sa ville natale. Les gens de Mirecourt s'avisèrent d'interdire à ceux de Mattaincourt d'acheter du blé sur le marché, tant qu'eux-mêmes ne se seraient pas pourvus et n'auraient pas abattu un panonceau ou drapeau arboré au milieu de la place dès le matin. Fourier, après avoir épuisé avec eux tous les moyens de persuasion, mit en mouvement ses amis, en appela au duc de Lorraine, se rendit à Nancy et, après deux ans de peines et de démarches, finit par faire consacrer en haut lieu et mettre à exécution la transaction qu'il avait d'abord inutilement proposée, c'est-à-dire la limitation à une demi-heure, lors de l'ouverture du marché, de la prohibition imposée aux acheteurs du dehors.

Les appels de ses jugements étaient portés au chef-lieu du bailliage. Pour les rendre inutiles et éviter en même temps à ses justiciables les lenteurs et les frais de la procédure, Fourier eût voulu organiser une juridiction toute d'opinion, semblable à celle de certain avocat qu'il avait vu dans son enfance, sous les halles de Mirecourt, expédiant plus d'affaires en un jour que les tribunaux ordinaires en un an. Il imagina donc une association

(nous dirions un syndicat), composée de notables du pays et de juristes proprement dits, destinée à terminer sur place, à l'amiable, en dernier ressort, les procès pendants, et aussi à aider de ses subsides ceux qui persistaient à s'adresser aux juges légaux. Les malheurs publics ne lui permirent pas de rédiger les statuts de cette association et de la mettre en vigueur. Nous le voyons toutefois en 1630, assisté du marquis de Livron et du baron de Romain, réconciliant au gré des deux parties les paysans de deux hameaux voisins, acharnés depuis de longs mois à se disputer à grands frais un coin de pré. Il avait pressenti, par le seul empire de ses sentiments de charité chrétienne, le système bienfaisant de l'assistance judiciaire et la puissance moderne de l'arbitrage.

Sur un autre terrain il fut vraiment un réformateur social, dans le sens des démocrates catholiques de nos jours, car il voulut soulager non seulement les pauvres par état, mais les pauvres par occasion, les industriels et les commerçants de sa paroisse, réduits souvent à emprunter à gros intérêts, afin de s'acquitter à temps ou d'acheter à propos. « Il avait, écrit Bedel, particulièrement pitié des marchands et drapiers qui, par malheur de métier ou quelque rencontre de voleurs, étaient tombés de l'abondance en disette; et... il s'avisa, pour les remettre sus, de faire une bourse qu'il appela bourse Saint-Epvre, dans laquelle il mettait les donations et legs pieux dont la disposition était re-

mise à sa volonté, les amendes et autres épaves; et lorsque quelqu'un était en arrière et qu'il constait manifestement de sa disgrâce, on tirait de là quelques cent francs pour lui donner moyen de retourner au trafic, à la condition de les rendre, s'il devenait plus riche, sinon c'était pour lui : ce qui réussit avec tant de bonheur que de cet argent on a fait un fonds, le rapport duquel est encore affecté au soulagement de semblables personnes ».

Les Monts de Piété, d'invention récente en Italie, n'existaient encore ni en France ni en Lorraine, et on ne songeait même pas à ce qu'on nomme de nos jours banques de crédit rural et mutuel. Il n'en est que plus curieux de voir ouverte entre les mains d'un curé prévoyant, au profit de ses paroissiens, une caisse où l'on puise sans donner de gages, sans payer d'intérêts : œuvre qui repose tout entière sur l'autorité de celui qui la dirige et sur la confiance qu'il a su inspirer autour de lui.

Sous la main d'un curé modèle, Mattaincourt paraît avoir été quelque temps une paroisse modèle, une sorte de couvent en plein air. Les longs offices, la fréquentation assidue des sacrements étaient devenus la loi et la pratique communes. Toutefois la ferveur générale ne se soutint pas autant que le zèle de celui qui l'avait rétablie. En 1618, le curé signale avec douleur « les pauvretés, les fâcheries, les dangers, les misères » qui renaissent autour de lui. La *bande perdue* s'agita de nouveau, et c'étaient bien des réfractaires au nou-

vel ordre de choses que ces possédés signalés par Fourier lui-même au nombre de quatre-vingt-cinq en 1625 : « Les uns grondent comme des pourceaux, les autres aboient comme des chiens... Ce sont presque toutes jeunes filles et quelques femmes; je n'y connais qu'un homme et un garçon ou deux. Quand ils se retrouvent en l'église durant l'office, ils mènent le plus étrange bruit, que l'on ne peut entendre ni chant, ni sermon, ni autre voix que les leurs... »

Les sorciers, les maléficiés, les coupables de « crimes secrets », selon le langage de la jurisprudence du temps, pullulaient alors en Lorraine. Contre eux le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil sévirent à l'envi, le premier multipliant les exorcismes et anathématisant, en vue de la détruire, la puissance occulte qui accablait ces malheureuses victimes, le second supprimant du même coup, par le dernier supplice, le mal et le malade. Neuf cents personnes prévenues de sortilèges, de commerce nocturne avec le malin esprit, périrent en quinze ans, ainsi que l'a déclaré le principal auteur de leur mort, le procureur général Nicolas Remy, et parmi elles, dans la seule année 1630, douze à Mattaincourt (1).

Pierre Fourier partageait sur les sorciers la croyance générale de ses contemporains. On le voit

(1) Voir, dans la revue *Les Annales de l'Est* (an. 1891), l'article *Une épidémie de sorcellerie en Lorraine aux seizième et dix-septième siècles,* par le Dr Fournier.

assister, dans l'église des Jésuites de Nancy, à une scène qu'on dirait empruntée à quelque chronique du moyen âge, à l'exorcisme solennel d'Élisabeth de Ranfaing, la future fondatrice du Refuge; même c'est lui que la possédée distingue parmi ses adversaires et qu'elle apostrophe de ces paroles étranges : « Ne l'avais-je pas bien dit que tu étais un hypocrite? O le beau saint que voilà! Tu es maintenant dans une chaire de tapisserie, je t'en prépare une bien autre en enfer! » Le saint répliqua à demi-voix, en deux mots : « Vraiment, j'ai mérité cela » et, dit Bedel, incontinent le démon se tut et la possédée tomba comme morte sur le pavé. Un peu plus tard, le curé de Mattaincourt était encore présent à l'exécution d'André Desbordes, un courtisan, victime notoire de la rancune du duc Charles IV, mis à mort sous prétexte de sorcellerie.

Dans sa paroisse, il fut le témoin attristé, impuissant, de semblables rigueurs. Il est à remarquer qu'il s'abstint de pratiquer personnellement les exorcismes d'usage, de peur de s'aliéner les familles de ceux qu'on affirmait être en proie aux puissances infernales; il se fit suppléer par des ecclésiastiques venus du dehors. A plus forte raison se garda-t-il de contrarier l'action du pouvoir séculier, il se fût gravement compromis sans résultat; car en 1632 un de ses confrères, soupçonné d'avoir voulu soustraire des sorciers au bûcher, fut puni de mort comme eux. Fourier était absent, lorsqu'on découvrit chez un marchand de Mattaincourt deux contrats

signés par lui le même jour et datés, l'un de Genève, l'autre de Besançon. Les juges ne parurent pas se douter que les Bisontins ayant adopté la réforme grégorienne et les Genevois étant restés fidèles à l'ancien calendrier, la supputation du temps différait entre les deux villes comme de nos jours entre la France et la Russie, et ils infligèrent au malheureux la peine capitale. Malgré son extrême réserve, Fourier était porté à croire plus d'une accusation mal fondée. « A peine y a-t-il rien suffisamment prouvé », écrit-il d'un de ses paroissiens détenu à Lunéville, résumant d'un mot l'argumentation qui devait, dans le cours de ce siècle, triompher sous la plume du Jésuite allemand Spée et du magistrat comtois Augustin Nicolas. C'est pitié, extrême pitié, va-t-il répétant et demandant partout des prières contre le mystérieux fléau qui désole sa paroisse et sa patrie.

La réputation du pieux curé lui donna bientôt des disciples en dehors de son troupeau. Ses confrères se mettaient, plus ou moins exactement, à son école. Les gens de qualité de la région recherchèrent sa direction et ses conseils, entre autres les comtes de Fresnel et de Brionne, l'ingénieur de Galéan, Rémoville, le frère de Bassompierre, alors bailli de la Vosge. Tel parmi eux, dont la conduite privée faisait scandale, accepta de sa bouche des remontrances qu'il n'eût supportées d'aucun autre et rentra dans le devoir; tel autre, huguenot qui était venu s'établir dans le voisinage, après quel-

ques conversations avec lui, revint au catholicisme. Puis l'évêque de Toul, Christophe de la Vallée, l'envoya porter dans les villages de la montagne la parole du missionnaire, celle qui réchauffe les tièdes et pénètre les indifférents. « Il allait à pied, écrit un de ses compagnons d'apostolat, vêtu d'une grosse robe, un gros bréviaire sous le bras et, quoique pauvre, n'ayant pas de revenu pour nourrir un simple prêtre, il payait les dépenses du voyage qui dura deux mois... Il ne voulait recevoir aucune chose des villageois; il couchait toujours sur la dure, ou sur la terre, ou sur un banc, comme il faisait en sa maison... Il endurait beaucoup sans se plaindre; son contentement était de travailler pour les âmes... »

Fourier fut rarement, ainsi que l'était saint François de Sales, à portée de combattre en face les protestants. En Lorraine, les dissidents ne faisaient réellement figure qu'à Metz, où ils avaient droit de cité sous la protection de l'Édit de Nantes. Les relations que Fourier eut avec eux se réduisent pour nous à un fait anecdotique, qui atteste du moins son intelligente mansuétude à leur endroit. Lors de son passage dans cette ville, un forgeron huguenot avait si bruyamment fait sonner son enclume vis-à-vis l'église où le saint curé disait la messe qu'on lui attribuait une intention malveillante et perfide : « Qu'en savez-vous, dit le Père. Cet homme savait-il lui-même si on célébrait le saint sacrifice? »

Cependant, en 1625, il réussit mieux que personne

à rendre efficace l'œuvre de restauration religieuse tentée par l'Église et l'État dans le comté et la principauté de Salm. Ces deux petites enclaves de la Lorraine avaient été, trois quarts de siècle auparavant, façonnées au protestantisme par leurs souverains. Les novateurs, exclusifs là comme ailleurs, ne s'étaient pas contentés du temple qu'on leur avait bâti, ils avaient envahi l'église, mis à mort deux religieux. Le prince de Salm étant revenu au catholicisme et François de Vaudémont, un cadet de Lorraine, étant devenu par mariage héritier du comté, la situation changea. Un édit prohiba l'exercice du calvinisme, bannit les pasteurs et les instituteurs leurs auxiliaires et enjoignit aux habitants de se faire instruire dans la religion de leurs pères. Des Jésuites furent envoyés pour travailler à cette transformation; ils n'eussent guère réussi s'ils n'eussent appelé Fourier à leur aide. A deux reprises, celui-ci vint faire œuvre d'apôtre à Badonviller, chef-lieu de la principauté; il avait décliné le poste périlleux de curé qu'on lui offrait, mais avait consenti par égard pour François de Vaudémont, un de ses protecteurs, à remplir à titre intérimaire les fonctions curiales. Il s'y tint, en deux séjours, environ trois mois.

Sa tâche était délicate, semblable à celle que menèrent à bien, dans de semblables circonstances, saint François de Sales en Chablais et Fénelon en Saintonge. Il s'agissait de donner un caractère

libre et spontané à des retours religieux commandés par le pouvoir civil, d'instruire le bas peuple ignorant, de ramener la classe bourgeoise, très attachée à ses nouvelles croyances, aux croyances de la génération précédente. Il fut d'abord mal accueilli, insulté; une troupe de femmes le poursuivit jusque vers la forêt voisine; il leur échappa en se cachant derrière un buisson, et là, dit la légende locale, il aurait enfoncé son doigt en terre et, pour se désaltérer, fait jaillir une source qui depuis a porté son nom. Le missionnaire ne se rebuta pas; évitant habilement d'employer la qualification d'hérétiques, il accusa dans ses adversaires les étrangers hostiles à la foi nationale et à la paix publique. Il finit par se faire écouter des parents, catéchisa les enfants, visita les malades et les pauvres et, avant la fin de l'année, la plus grande partie de la population était revenue à l'ancien culte. Les réfractaires gagnèrent Metz ou l'Alsace, et Fourier se retira après avoir mis l'ancien temple sous l'invocation de Notre-Dame. « Je ne voudrais, disait l'évêque de Toul, que cinq prêtres comme lui dans mon diocèse pour en changer la face, un à chaque coin et lui au milieu. »

Dès les premiers mois qui avaient suivi son entrée en fonctions, Fourier avait cessé de vaquer exclusivement à ses devoirs curiaux; il avait jeté les bases de la Congrégation enseignante de Notre-Dame. Plus tard il fut appelé par son évêque à ré-

générer les chanoines réguliers de la région. Les quarante dernières années de sa vie furent donc occupées à renouveler la vie monastique et à propager l'instruction chrétienne même au delà des frontières lorraines. De 1598 à 1620, il voyagea souvent, depuis il séjourna d'ordinaire loin de Mattaincourt ; il s'y laissa même, malgré sa bonne volonté, rappeler une fois d'office par l'administration diocésaine. Toutefois, jusqu'au moment de son exil en Franche-Comté, on le vit reparaître régulièrement dans son presbytère plusieurs fois par an, au temps de Pâques et de Noël, lors de la fête patronale et au moment de l'élection des officiers de justice et de police. Disputé entre son troupeau et ses congrégations, il écrivait aux religieuses qui réclamaient sa venue : « Je me sens obligé de leur obéir (aux Mattaincuriens), leur étant comme curé redevable de mes voyages, de mes veilles, de ma présence, voire de ma vie propre. »

On a pu se demander pourtant, en le voyant durant sa vieillesse entraîné et dominé par d'autres occupations, s'il était mort curé en titre. La question est oiseuse au point de vue historique, car jusqu'à son dernier soupir il fut de cœur et d'âme avec les fidèles de Mattaincourt, comme doit l'être un pasteur légitime, si bien que le nom de ce village est resté attaché au sien et n'en saurait plus être séparé. A peine mort, il fut reconquis par ses paroissiens, rendu par eux en quelque sorte au de-

voir strict de la résidence. Au milieu de leurs descendants, dans sa tombe devenue une châsse, il repose encore.

Son administration spirituelle et temporelle, dans ce coin des Vosges, a été certainement marquée par des traits particuliers nombreux, malheureusement perdus pour nous, ses historiens et ses témoins n'ayant guère vu dans sa vie sacerdotale qu'une préparation à sa vie monastique. Lui-même dans sa correspondance s'est presque exclusivement occupé de ses frères et sœurs en saint Augustin, et ses paroissiens restent pour nous une foule anonyme, dépositaire de ses bienfaits et justement reconnaissante envers sa mémoire.

Du moins nous savons que, dans la Lorraine entière, il devint le type modèle du curé, et les prêtres vraiment populaires paraissent s'être formés à son école. Tel était, pour n'en citer qu'un, Galland, curé du bourg voisin de Charmes pendant les vingt années qui ont précédé la Révolution. Galland est, comme Fourier, austère pour lui-même et bienfaisant pour les autres. Il unit l'esprit de conversation à un rare talent pour les affaires ; de sens pratique et d'âme généreuse, il aime la charité sous toutes ses formes. Pendant l'hiver rigoureux de 1770, il procure des aliments aux pauvres dans des salles chauffées à ses frais où ils peuvent travailler toute la journée. Il établit un ouvroir sous la direction de trois sœurs de Saint-Charles se consacrant en outre à la visite des malades, à la préparation des médicaments,

à l'instruction des petites filles. Tous les ans il préside à une retraite chez lui donnée à un grand nombre d'instituteurs et il sollicite l'érection d'une école normale à Nancy. C'est enfin un patriote de 1789, dont le nom se trouve en tête de toutes les manifestations libérales de l'époque. Il représente le clergé du bailliage de Mirecourt aux États généraux, moins bruyant mais plus considéré que son confrère Grégoire et, toujours comme Fourier, il meurt exilé volontaire, ne voyant plus que de loin la Lorraine, du moins fidèle à ses devoirs et à ses serments comme prêtre et comme citoyen (1).

(1) La figure de l'abbé Galland a été mise en lumière par l'abbé Mathieu (aujourd'hui archevêque de Toulouse), dans son curieux livre *L'Ancien régime en Lorraine*. Cf., à la fin du volume (Appendice I), la biographie du P. Gaudet, curé et chanoine régulier comme l'avait été Pierre Fourier.

CHAPITRE TROISIÈME

LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

Dès l'âge de dix-sept ans, Fourier, étudiant, avait, nous l'avons vu, collaboré à l'éducation de plusieurs de ses compatriotes. Du fond de sa retraite de Chaumouzey, il avait acquitté chaque année les frais d'études de quelques écoliers pauvres. Devenu curé, il continua à se tourner vers la jeunesse comme vers la partie la plus intéressante de son troupeau. Ses biographes le montrent tantôt se laissant entourer d'enfants sur le banc où il psalmodie les chants sacrés, aimant à les voir se pencher sur lui, lire dans son livre, mêler leurs voix à la sienne, tantôt entraînant avec lui ceux qu'il rencontre lorsqu'il va à l'église implorer quelque grâce particulière, comme pour soutenir sa prière devant Dieu du spectacle de leur innocence. Mais les instruire était encore pour lui la meilleure manière de les aimer, car, en s'emparant de leurs esprits, il assurait dans l'avenir le maintien des habitudes de régularité

et de piété rétablies par lui dans sa paroisse. Ayant apprécié les bienfaits de l'enseignement chrétien au collège et à l'Université, il désirait les voir sortir également de l'école populaire et il eut bien vite au cœur, pour instruire les paysans de la Vosge, le zèle que ses maîtres mussipontains déployaient pour attirer sous leur discipline l'élite de la noblesse et de la bourgeoisie lorraines.

Avant lui, une école existait bien à Mattaincourt; mais c'était, comme dans la plupart des paroisses d'alors, une école où, durant la saison d'hiver, un instituteur choisi par la communauté, rétribué par les parents et souvent désarmé devant ses élèves par le désir de ne point perdre sa clientèle, enseignait le peu qu'il savait aux enfants des deux sexes. Fourier eût préféré des écoles où garçons et filles séparés recevraient gratuitement, riches ou pauvres, les connaissances utiles à tous. Il y a donc à l'origine de ses entreprises pédagogiques une réaction contre l'école mixte, cette institution à la fois surannée et rudimentaire qui nous est revenue d'Amérique, dans ce siècle, à l'état de nouveauté plus vantée et plus ingénieuse que rationnelle et féconde.

A peine entré en fonctions, il avait essayé sans succès d'insinuer la vocation de l'enseignement à quelques jeunes aspirants au sacerdoce réunis momentanément sous son toit pour profiter de sa direction et de ses conseils. Peu de temps après, une occasion inattendue s'offrit à lui de renouveler cette tentative dans des conditions qui allaient transfor-

mer une œuvre d'intérêt paroissial en une œuvre utile à toute la contrée.

Il s'agissait cette fois de l'éducation des filles, et il faut croire qu'elle avait été singulièrement négligée durant l'ère récente, encore inachevée, des guerres civiles. On n'a qu'à considérer le mouvement qui se produisit alors spontanément et simultanément sur divers points du monde catholique, les nombreuses fondations qui surgirent, à la fin du seizième siècle, en faveur de la jeunesse féminine, celle des Ursulines en Italie par Angèle de Merici, bientôt suivie en pays de langue française par celles de Françoise de Bermond à Avignon, de Mme de Lestonnac à Bordeaux, d'Anne de Xainctonge en Franche-Comté, de Mme de Sainte-Beuve à Paris. Un intérêt capital s'attachait à ces établissements comme aux collèges de la Compagnie de Jésus; ici et là on travaillait à reconstituer la famille chrétienne, aussi troublée alors que l'État chrétien par le déchaînement des passions politiques et religieuses. La moralité publique avait fléchi en Lorraine comme ailleurs, et, sans recourir aux tristes peintures que contiennent les homélies de Clichtoue, une des lectures favorites de Fourier, il suffit de parcourir certaines ordonnances du duc Charles III datées de 1583 et de 1600, pour voir à quel point était parvenue la licence des mœurs. En travaillant à la détruire par des soins plus attentifs donnés à la formation des jeunes filles, Fourier ne paraît pas s'être inspiré, au moins au début, des exemples

qui se multipliaient au loin dans l'Église. Il lui suffit de voir de près les maux à guérir; son intelligence et son cœur lui fournirent le remède.

Deux ans auparavant, un bourgeois de Remiremont nommé Leclerc était venu, pour rétablir sa santé, s'établir avec sa famille au hameau voisin d'Hymont, son pays natal. Sa fille Alix, âgée de dix-neuf ans, manifestait dès lors une aversion prononcée pour le mariage et un attrait invincible et précoce pour la vie religieuse. Elle s'était vue en songe dans une église dédiée à Notre-Dame et allant à l'offrande sous un costume tel qu'elle n'en avait pas encore vu un semblable (1). Après avoir assisté aux premiers sermons du Bon Père, « il me sembla, a-t-elle écrit depuis, entendre comme dans l'air le son d'un tambour qui me ravissait les sens, et une troupe de jeunes gens qui le suivaient avec grande allégresse, ce que considérant... je me résolus sur l'heure même de n'être plus jamais de cette troupe... Je quittai tous mes habits de vanité et pris un voile blanc sur ma tête..... et fis vœu

(1) Alix Leclerc rédigea plus tard, par ordre de son confesseur, sous le titre de *Relation*, le récit de ses visions et de ses songes. Cette autobiographie mystique fut publiée en 1666, avec des *Éclaircissements*, par les religieuses de son couvent de Nancy. Sa vie, déjà racontée au dix-huitième siècle par le chanoine Petitmengin et par un Carme déchaussé, a été de nouveau exposée en deux volumes (1888) par une religieuse de la Congrégation de Lunéville. La cause de sa béatification est pendante en cour de Rome.

de chasteté sans en prendre aucun avis. Ceci mit mes parents en alarme et tout le voisinage d'alentour. » — « Quand je priais Dieu, a-t-elle encore écrit, il me tombait toujours en l'esprit qu'il faudrait faire une nouvelle maison de religieuses, où l'on ferait tout le bien qu'on pourrait. »

Cette idée la pressant avec plus de véhémence, elle la soumit à Pierre Fourier, sous la direction duquel elle s'était mise. Le pieux curé ne paraît pas au premier moment avoir saisi de rapport possible entre cette vocation et ses propres idées, encore vagues, sur l'enseignement des filles. Il conseilla à sa pénitente de suivre la voie ordinaire et de faire profession dans quelque monastère comme ceux des Clarisses, propres à offrir toute satisfaction à ses désirs; mais bientôt il vit plus avant dans sa pensée. Alix Leclerc avait trouvé des compagnes et des émules, une entre autres, Marguerite ou Gante André, fille d'un négociant de Mattaincourt, douée d'un grand sens pratique, énergique, vive, plus portée à l'action et au dévouement sous toutes ses formes qu'à la contemplation mystique et nous apparaissant de loin, à côté d'Alix, comme Marthe à côté de Marie dans l'Évangile. Au nombre de quatre, elles sollicitèrent et obtinrent de Pierre Fourier un règlement de vie en commun; puis elles s'exercèrent selon ses vues à la pratique du dévouement en instruisant les enfants exclus par leur pauvreté de l'école communale. Enfin, avec son assentiment, à la Noël de 1597, elles se

présentèrent à la messe de minuit uniformément vêtues de noir et voilées et reçurent l'Eucharistie comme sceau de leur union entre elles, ainsi qu'avec Dieu et leur nouveau directeur de conscience.

Près d'un mois après, — c'était la veille de la fête de saint Sébastien, un saint très populaire en Lorraine (20 janvier), — Pierre Fourier, enfermé dans une chambre haute de son presbytère, y passait de longues heures en prières et en méditations. Le matin venu, son parti était pris; il avait conçu dans son esprit et adopté dans son cœur la congrégation qu'il mettait sous le patronage de Notre-Dame. Il la voyait constituée, ainsi qu'il était d'usage alors, en une fédération de monastères, chacun d'eux subsistant sous l'autorité de l'évêque diocésain, recevant et formant ses novices, fondant son union avec les autres sur la communauté de règle, l'entretenant par de fréquentes correspondances. Au point de vue de la conduite, les Filles de Notre-Dame devaient s'édifier réciproquement derrière la barrière du cloître, puis entr'ouvrir cette barrière, afin d'instruire au delà des jeunes filles externes, avec Dieu pour « salaire et payeur ».

Que dit en effet le pieux novateur, dès la première année, à son petit troupeau? « Étant religieuses, vous pourriez vous contenter de faire votre salut... Vous plairez davantage si vous sauvez les autres... et il n'y a pas moyen pour vous de sauver plus de personnes qu'en instruisant les jeunes

filles... Il faudra, s'il y a moyen, trouver quelque façon de s'y engager irrévocablement et pour toujours. Et enfin, attendu qu'il sera plus agréable à Dieu d'enseigner sans aucune récompense et pour l'amour de lui que de prendre de l'argent, il faut enseigner pour rien pauvres et riches indifféremment. » Trente ans après, dans une lettre où il sollicitait à Rome la confirmation de son Institut, il précise encore et accentue sa pensée : « J'ai toujours estimé qu'il était nécessaire de dire qu'elles étaient maîtresses d'école et que, pour être plus resserrées (disciplinées) elles ont désiré, demandé et poursuivi avec instance d'être religieuses, de peur que l'on ne pensât qu'elles étaient religieuses et auraient par après demandé des écoles. »

Une telle entreprise paraîtrait singulièrement timide à notre siècle enfiévré de savoir; elle était, même à la fin de l'ère de la Renaissance, inattendue et même suspecte au sein de l'institution monastique, tant à l'autorité ecclésiastique qu'au commun des fidèles. On ne concevait pas, on ne souhaitait pas de transaction entre la vie contemplative et la vie active. Ceux qui vivaient dans le monde estimaient plus les mortifications et les prières de quelques femmes volontairement captives entre une grille et un autel que l'instruction offerte aux enfants ou l'assistance donnée aux malades. Un couvent au milieu d'une ville était un foyer dont la flamme montait droit vers le ciel, sans se répandre, comme un holocauste continu;

on ne s'habitua que peu à peu à le voir transformé partiellement en refuge, en hospice, en école. Saint François de Sales, lorsqu'il voulut vouer les premières Filles de Mme de Chantal à la « visitation » de ceux qui souffrent, dut s'arrêter devant des réclamations toutes-puissantes et reléguer ses néophytes derrière une muraille inviolable. Devant cet état de l'opinion, Fourier, quels que fussent ses desseins et ses désirs, ne pouvait constituer ce qu'on nomme aujourd'hui l'école congréganiste, celle où la communauté religieuse, au milieu de sa clientèle mondaine et changeante, est réduite à sa plus simple expression. On n'en était encore ni aux temps de J.-B. de la Salle, ni même à ceux de saint Vincent de Paul. Tout au plus Fourier pouvait-il espérer introduire la nouveauté dont il était l'éditeur responsable, c'est-à-dire le monastère étroitement clos se juxtaposant à l'école ouverte à tous, celle-ci devenant la raison d'être de celui-là.

En établissant sur de telles bases la Congrégation de Notre-Dame, Fourier se trouva malgré lui plus ou moins en désaccord avec tout le monde. Les papes, les évêques, la Compagnie de Jésus, ses paroissiens et ses filles spirituelles modifièrent ou contrarièrent, chacun pour sa part, ses desseins. On devine dans ses écrits l'effort constant qu'il dut faire pour garder, en face d'obstacles et de déceptions renaissant sans cesse, son humeur égale, sa confiance, son esprit de charité et d'abnégation.

De 1598 à 1602, le nouvel ordre enseignant commença à vivre et à agir à Mattaincourt et aux environs, sous la forme d'une communauté de cinq personnes. Alix Leclerc et Gante André, et avec elles Claude Chauvenel, Isabelle et Jeanne de Louvroir la composaient. Elles passèrent d'abord treize mois (mai 1598 juin 1599) à Poussey, à une lieue de Mattaincourt. Là existait un chapitre de dames nobles; parmi ces dames, deux pénitentes de Fourier, Judith de Fresnel et Catherine d'Apremont, avaient offert, l'une son logis, l'autre ses soins personnels pour abriter et former les futures religieuses. Alix Leclerc et ses compagnes ouvrirent là leur première classe. Elles continuèrent leur noviciat scolaire à Mattaincourt même, dans une maison achetée pour elles par Mme d'Apremont. Leur Père instituteur était là pour provoquer et assurer leurs progrès quotidiens.

La première approbation à conquérir était celle de l'autorité diocésaine. Fourier alla trouver son évêque, Christophe de La Vallée, et n'obtint d'abord de lui que la promesse d'examiner la question sur pièces. Il rédigea alors un « règlement provisionnel » qu'il apporta quelques mois après à Liverdun, bourg près de Toul, devant le prélat et son conseil. Les uns se moquèrent, les autres traitèrent d'utopie la fondation projetée. Un seul dit, comme avait dit le pape Paul III au créateur de la Compagnie de Jésus : « Vraiment le doigt de Dieu est ici. » La Vallée promit de laisser

faire, sans vouloir encore s'engager davantage.

Les premières années de la Congrégation furent aussi pénibles qu'obscures. Ces Filles encore sans lien professionnel, sans autre instruction que celle du commun, sans expérience de l'âme enfantine, accomplissaient un double apprentissage, celui de l'enseignement par devoir et celui de la pénitence par attrait. C'était à qui parmi elles inventerait un nouveau genre de supplices; elles voulaient avant tout être des religieuses selon l'ancienne observance, c'est-à-dire s'humilier pour les orgueilleux, se flageller pour les sensuels; institutrices le jour, zélatrices du Crucifié dans leurs veilles nocturnes. Il fallait, dit un vieil auteur, que le martyre de l'austérité chrétienne fût le berceau de ce nouvel ordre comme le martyre des supplices et des tourments a été celui de l'Église (1). Tel était leur genre de vie que deux Jésuites, après les avoir visitées en passant, crurent devoir avertir Fourier de ces austérités continues, excessives, inconciliables, disaient-ils, avec les fatigues de l'enseignement quotidien. Or le Bon Père avait les yeux sur les classes autant que sur les cellules. L'instruction était, dit formellement Bedel, l'âme de tous ses desseins, sans quoi il n'aurait jamais songé à établir une religion nouvelle.

Combien d'autres disaient pourtant déjà : A quoi bon cette nouvelle « religion »? Certain Ré-

(1) Hermant, *Histoire des ordres religieux*, t. III, p. 316.

collet de Verdun, directeur des Clarisses de cette ville, se mit en tête d'agréger à sa communauté les maîtresses d'école de Mattaincourt. Il faut, leur disait-il de loin, préférer le certain à l'incertain, un asile assuré à une entreprise hasardée. L'évêque, — un prince de la maison de Lorraine, — prêtait l'autorité de son nom à cette démarche et, ce qui était encore plus grave, les Jésuites de Pont-à-Mousson l'appuyaient ouvertement. Bien plus, on faisait agir auprès des parents de ces pieuses filles, afin qu'ils rappelassent leurs enfants chez eux; on disait à demi-voix Alix et Gante fascinées par le Bon Père, unies à lui par un attachement né autant de son prestige personnel que d'un sentiment de véritable piété.

Fourier, troublé et consterné par ces oppositions, était sur le point d'abandonner la partie. Il pensa ensuite sagement que ce n'était pas à lui de répondre et ses Filles, après mûre réflexion, affirmèrent hautement leur intention de ne point se laisser distraire de l'entreprise commencée. Une nouvelle vision d'Alix Leclerc avait décidé leur résolution : « Il me semblait que la Vierge Marie, en forme d'une de nos sœurs, me donnait le petit Jésus entre mes bras, et il me fut dit que je persévérasse en ma première vocation et que je n'eusse point de crainte. »

Les habitants de Mattaincourt, malgré leur intérêt évident à soutenir l'institution nouvelle, avaient également manifesté leur opposition. Soit

par amour de la routine, soit par esprit de contradiction, ils eussent voulu garder leur école mixte. Le curé dut employer son autorité de chef de justice pour éloigner les petites filles de cette école et les amener à la sienne. Les récalcitrants se vengèrent de cette contrainte. Mme d'Apremont ayant proposé aux habitants d'échanger la nouvelle maison d'école contre le presbytère, c'est-à-dire de procurer aux enfants un logis plus vaste, sauf à attribuer au curé une demeure plus humble, cet arrangement fut repoussé. La chanoinesse irritée retira sa main de l'établissement de Mattaincourt, qui fut momentanément fermé (1602).

Elle allait le relever ailleurs, à Saint-Mihiel, ville relativement importante, dans une maison entourée de beaux ombrages. Là fut vraiment le « premier domicile assuré » de la Congrégation. Après celui de Saint-Mihiel, d'autres s'ouvrirent à Nancy, la capitale politique, puis à Pont-à-Mousson, la cité universitaire (1604), à Saint-Nicolas-de-Port, le grand bourg commercial (1605), à Verdun, la ville épiscopale (1608). Dès le 8 décembre 1603, le cardinal de Lorraine, en vertu de ses pouvoirs comme légat du Saint-Siège, avait autorisé les Filles de Notre-Dame à s'établir dans les duchés de Lorraine et de Bar, sous l'approbation des évêques de Toul, Verdun et Metz. Fourier venait de rédiger pour elles un nouveau règlement en vingt-sept articles, qui remplaçait et développait le règlement provisionnel de 1598.

C'est vers cette époque que commence pour nous la collection suivie de ses lettres, qui renferme, dans ses menus détails, l'histoire de la Congrégation : histoire en partie double, rédigée au jour le jour par un père de famille vigilant envers les âmes comme envers les intérêts de ses enfants. Les avis spirituels, les considérations pieuses s'y mêlent continuellement aux conseils pratiques, aux questions d'affaires. Le curé de Mattaincourt était le lien vivant qui unissait les membres de la petite tribu monastique, désormais dispersée. Sur lui retombait la responsabilité des incidents complexes inséparables de toute fondation. Du côté des protecteurs et des bienfaiteurs les ménagements à garder et les démarches à faire, puis les oppositions plus ou moins sérieuses à écarter, les dettes imprudemment contractées qui amènent les huissiers jusqu'au seuil de l'église, puis les postulantes acceptées sans réflexion et sans choix, les novices mondaines et « popettes » dans leurs ajustements, tous ces sujets remplissent la pensée de Fourier et font courir sa plume infatigable. Il sent toujours en l'air « je ne sais quel bruit et quel brouillard de petites afflictions pour toute la congrégation ». Il entend de loin les propos aigres, les murmures, les plaintes. Il voit partout, ainsi qu'il dit un jour de la maison de Nancy, la misère et la confusion, « point de santé, point d'accord, point d'argent, point de blé, quasi point d'écolières, point de charités du dehors. » Ses inquiétudes et ses solli-

citudes ne s'interrompront plus, jusqu'à la dernière heure de sa vie.

La période particulièrement critique pour son œuvre fut celle qui précéda l'approbation du Saint-Siège. Il était difficile de conquérir cette approbation pour l'œuvre d'un curé de campagne inconnu, d'arracher aux congrégations romaines un avis favorable à cette singulière nouveauté : l'instruction donnée en dehors du cloître par des religieuses vouées à la clôture. Fourier prit pour intermédiaire le personnage qui portait à Nancy le titre de primat de Lorraine. Ce dignitaire d'institution récente (1602), revêtu sans juridiction des pouvoirs épiscopaux, était une sorte de grand aumônier de la cour ducale, exerçant le ministère des affaires ecclésiastiques, contrôlant au point de vue national les actes des évêques de Toul, Metz et Verdun sujets du roi de France. Le premier avait été le cardinal de Lorraine, qui mourut prématurément en 1607. Son successeur, Antoine de Lénoncourt, témoigna comme lui à la congrégation naissante de Notre-Dame une grande bienveillance, qui n'était toutefois pas absolument désintéressée. Il lui eût convenu, à l'encontre des intentions du fondateur, d'établir à Nancy une maison mère, c'est-à-dire une supérieure générale qui, sous sa main, eût gouverné le nouvel institut. La famille ducale était favorable à ce projet et encore plus le P. Guéret, conseil ordinaire du prélat et interprète des vœux de sa Compagnie. Les Jésuites se flattaient en effet

d'attirer ainsi à eux dans la capitale lorraine la direction de l'instruction des jeunes filles, comme ils avaient déjà à Pont-à-Mousson celle de l'instruction des jeunes gens. Le primat se voyait par avance honoré comme le vrai fondateur de la Congrégation ; quant au P. Guéret, il visait au rôle de directeur et s'attribuait la tâche d'élaborer et de rédiger la règle définitive.

Jusqu'à quel point Alix Leclerc eût-elle accepté une semblable transformation? Dans la mesure du respect que ses *voix* lui avaient inspiré pour la Compagnie : « Il me semblait, a-t-elle écrit depuis à l'adresse du P. Guéret, être en une de vos maisons... et nos sœurs étaient assises en un coin, près de la porte... et moi, tenant un râteau... je m'en allais ramassant toutes les petites pailles qui étaient dans ce cloître pour en faire mon profit. Tous ces Pères ne tenaient point compte de moi... sauf un... qui avait autorité sur les autres... J'entendis que c'était le saint Père Ignace qui m'avait encouragée à l'institution des petites filles, de quoi l'on fait peu d'estime comme des petites pailles, mais j'entendis aussi intelligiblement une voix qui me dit : Je veux que ces petites âmes qui sont comme des enfants bâtards délaissés de leur mère en aient désormais une en toi. »

Un incident passager faillit, s'il faut en croire Bedel, arracher au Bon Père la conduite de sa pieuse entreprise. Sous la direction d' « un religieux d'un certain ordre », Alix Leclerc se serait engagée en-

vers lui par un vœu perpétuel d'obéissance. Fourier crut devoir se rendre à Nancy et tint aux religieuses un discours dont voici le sens : Tant que vous étiez mes paroissiennes, peut-être étais-je suffisant pour vous instruire, mais vous voici plus savantes, il vous faut un autre guide. Alix Leclerc fit à cet acte d'humilité une réponse inattendue : « Les affaires de votre cure vous donnent bien assez d'occupations. Je me pourvoirai le mieux qu'il me sera possible. » Gante André de se lever aussitôt et de protester, sous l'empire d'une indignation et d'une douleur telles qu'elle conclut en tombant évanouie : « Rassurez-vous, lui dit Fourier, quand elle eut repris connaissance, je ne quitterai jamais ici la part que Dieu m'a faite. » C'est peut-être le souvenir de cette scène, et certainement celui des services postérieurement rendus, qui lui faisaient déclarer plus tard que, sans la Mère Gante, il n'y aurait pas eu de Congrégation de Notre-Dame.

Douloureusement surpris par ces contradictions et ces divisions, il était prêt aux alliances et aux sacrifices nécessaires pour arriver à ses fins. En acceptant le patronage de l'ordre qui avait formé sa jeunesse, il pensait concilier ses intérêts et ses affections, et, avec la même sincérité qu'il mettait à invoquer dans ses oraisons « les bienheureux Ignace et Xavier », il prit les avis et accepta le concours de leurs disciples, les « très saints et très dévots Pères de la très sainte Compagnie ». Quand son compatriote le Bénédictin Calmet écrit, deux siècles plus

tard : « Je vis avec les PP. Jésuites dans les plus exacts ménagements. Je les vois, je les consulte, j'évite tout ce qui pourrait leur donner de l'ombrage », il suit, avec moins d'empressement, la même voie, il achète, par les mêmes avances, la liberté et la paix.

Sous les auspices de la puissante Compagnie, le primat de Lorraine et le curé de Mattaincourt s'unirent donc pour l'établissement définitif de la Congrégation de Notre-Dame. Nous voyons, le 28 août 1614, le premier venir célébrer dans la chapelle des Jésuites de Nancy la fête de saint Augustin. Le second y dit après lui la messe, et passe ensuite à la sacristie, où il se jette aux pieds d'Antoine de Lénoncourt et le supplie solennellement de protéger ses religieuses. Le prélat répondit diplomatiquement qu'il voulait être le fondateur du monastère de Nancy, et faire approuver l'Institut en cour de Rome.

En composant avec l'opinion du monde ecclésiastique sur la question de gouvernement comme il avait composé avec l'opinion populaire sur la question de clôture, Fourier suivait les inspirations de son sens éminemment pratique. Il repoussait l'idée de la prééminence à accorder au monastère de Nancy; il ne répugnait pas toutefois à une transaction comme celle qui fut mise en avant par le P. recteur de Pont-à-Mousson, et il eût accepté de faire élire à titre temporaire une « mère intendante » prise tour à tour dans les diverses com-

munautés. Sur la question de l'enseignement gratuit donné à des externes, il demeurait doucement intraitable; car là résidait toute l'originalité de sa conception, la « dot et principale fonction » de ses disciples. Il sollicitait à cet égard l'autorisation d'un quatrième vœu, s'ajoutant aux vœux ordinaires de pauvreté, chasteté et obéissance.

Cependant les négociations se poursuivaient à Rome, longues comme toujours, malgré les recommandations de la cour ducale, et d'autant plus lentes qu'il s'agissait d'une chose grave, la création d'une nouvelle famille religieuse. Elles aboutirent à la bulle du 1er janvier 1615. C'était un succès, mais plus encore une déception. Le Pape érigeait canoniquement le monastère de Nancy et point d'autre; par son silence sur le devoir d'enseigner, il affirmait encore une fois l'incompatibilité jugée nécessaire alors entre la vie claustrale et la vie scolaire. Tout était à recommencer, et le primat lui-même, qui voyait ses vœux dépassés, sentit qu'il fallait donner légalement au nouvel ordre sa véritable raison d'être. Les instances reprises à la cour pontificale firent obtenir une seconde bulle (6 octobre 1616). Celle-ci autorisait, — elle n'obligeait pas, — les religieuses de Nancy à entreprendre l'instruction de filles pensionnaires, et, provisoirement, de filles externes.

Entourée de telles restrictions et limitée à un établissement unique, l'institution canonique devenait le point de départ d'interminables difficul-

tés. Qu'allaient devenir les maisons déjà existantes de Saint-Mihiel, de Pont-à-Mousson, de Saint-Nicolas? Était-il nécessaire d'ajouter à leurs charges en sollicitant pour chacune d'elles le bienfait dispendieux d'une bulle? Les théologiens, — et parmi eux Fourier avait eu soin de faire appeler quatre Pères de Pont-à-Mousson, — déclarèrent la demande inutile. Cette concession apparente aux vues de Fourier laissait intacte et pouvait faire consacrer dans l'avenir la supériorité de Nancy. A Paris, les docteurs de Sorbonne consultés émirent un avis contraire. Fourier pressentit dès lors les vicissitudes d'une œuvre sans bases fermes et victime dès ses débuts de regrettables dissidences. Il s'empressa néanmoins, durant les mois et les années qui suivirent, de transformer ses colonies enseignantes en monastères clos, de faire procéder aux noviciats, aux prises de voile définitives. Il avait réussi à insérer dans la formule de profession ces mots : « Je promets de ne prêter jamais mon consentement à ce que l'instruction des jeunes filles... soit délaissée. »

De 1618 à 1630, la Congrégation de Notre-Dame prit pied dans toutes les villes lorraines de quelque importance. Dès 1614, elle avait passé la frontière française et paru à Châlons-sur-Marne, sous la protection de l'évêque Côme Clausse. Il y eut dès lors, au point de vue religieux, comme une pénétration réciproque entre les deux pays. Ursulines, Visitandines, Sœurs de Charité se ré-

pandirent en Lorraine en même temps que les Filles de Pierre Fourier dans le royaume très chrétien. Toutefois celles-ci ne dépassèrent pas un certain rayon de développement en tous sens en dehors de leur patrie. D'un côté elles prenaient possession de certaines villes aux Pays-Bas et dans la région rhénane : d'un autre côté, devancées par les Ursulines dans les deux Bourgognes, elles ne s'établirent guère qu'en Champagne et en Normandie, provinces où justement l'influence lorraine avait pour appui la richesse territoriale de la maison de Guise (1).

Ici ou là, les fondations de la Congrégation ne diffèrent guère par les conditions de leur origine des autres fondations monastiques de l'époque. L'initiative appartient d'ordinaire à quelques dames riches ou bienfaisantes, émules de Mme d'Apremont, qui assurent, par la donation d'une terre ou d'une somme d'argent, les ressources nécessaires ; telles Mme de Wiltheim et ses filles à Luxembourg, Mme de Gonnelieu à Soissons, Mlles de la Mouillie et de Rosières à Longwy. Il en est qui entrent au noviciat, et veulent édifier celles qu'elles ont protégées, comme Mme du Jar à Bar-le-Duc et Mmes de la Ruelle à Dieuze. On cite aussi parmi les amis du dehors quelques ecclésiastiques zélés, le curé Jennin à Châlons, Lairuels, le réformateur des Prémontrés, à Pont-à-Mousson. Parmi

(1) V. à l'Appendice II la liste chronologique des monastères de la Congrégation de Notre-Dame.

les Jésuites, à Troyes, le P. Richard s'offre comme guide à Fourier lors de son arrivée dans cette ville. A Mirecourt, le P. Fagot décide les citoyens à appeler au milieu d'eux les Filles de Notre-Dame. A Verdun, le P. Lebrun, directeur de la communauté, rédige pour elle un règlement particulier qu'on essaiera d'opposer plus tard à ceux du saint fondateur. Enfin à Nancy, au monastère de prédilection du P. Guéret, le P. de Bilistein apporte, avec une dédicace spéciale, un traité de l'Amour de Dieu composé par un de ses confrères ; le célèbre P. Cotton vient faire entendre sa parole.

Jusqu'à sa fin prématurée (9 janvier 1622), Alix Leclerc, sous le nom de la Mère Marie-Thérèse de Jésus, fut sans cesse partagée entre les épreuves de la vie contemplative et pénitente et les occupations d'une vie singulièrement active, au service de la Congrégation naissante. En proie à de rudes tentations qui la faisaient douter de sa vocation, de la Providence et même de l'existence de Dieu, elle ne retrouva qu'après plusieurs années l'esprit de soumission et la paix de l'âme. « Si Notre-Seigneur permettait de se tuer, lui échappa-t-il de dire une fois, je le ferais volontiers pour ne pas me sentir dans l'état où je suis. » D'autre part elle contribua, sous la conduite de Pierre Fourier, à la fondation des maisons de Pont-à-Mousson, de Verdun, de Châlons, et finit par être élue supérieure de la maison de Nancy. C'est ici qu'elle mourut, épuisée par ses austérités, à l'âge de quarante-

six ans. La cour et la ville firent des funérailles triomphales à son corps couvert des marques de la pénitence et se disputèrent les moindres objets lui ayant appartenu comme de précieuses reliques.

Fourier perdait en elle une âme qu'il avait beaucoup aimée, pour laquelle il avait aussi secrètement souffert. De même qu'il n'avait point voulu partager avec le P. Fagot la tâche d'installer solennellement sa Congrégation dans sa ville natale, il abandonna formellement à ce Père et à ses confrères le soin d'illustrer la « légende » de la Mère Alix : « Ils tiennent, écrit-il le lendemain de sa mort, que c'est une grande sainte et veulent mettre sa vie en lumière. »

On a remarqué qu'au moins dans sa correspondance il ne parla plus jamais d'elle, jusqu'à ne pas rappeler une seule fois son nom. Peut-être voulait-il ensevelir dans un silence, qui n'impliquait pas l'oubli, le souvenir des peines qu'elle lui avait involontairement causées.

Toute sa vie, Pierre Fourier travailla par ses écrits à présenter sous toutes ses faces, à la Fille de Notre-Dame, ce qu'il a appelé un jour le « Miroir raccourcy » de la Congrégation. Dans cette pièce, il assigne expressément pour but à son activité l'honneur et la gloire de Dieu, le salut et perfection propres, l'aide du prochain; et voici ce qu'il entend par l'aide du prochain : « Ne nuire à personne en (quoi) que ce soit; faire du bien à tous autant que possible; spécialement aider les sœurs les unes les

autres par tous les moyens et en toutes saisons ; aider aussi spécialement les prélats de l'Église, les princes souverains des lieux et les magistrats, les fondateurs et les pères et mères des autres parents bien proches, les bienfaiteurs insignes et les amis, les bourgeois et habitants des villes et les voisins avec discrétion et aux nécessités ; instruire ou aider à instruire fidèlement et gratuitement les petites filles à lire, écrire, travailler et servir Dieu fidèlement et le tout purement pour l'amour de N.-S. J.-C. »

Tout ce que Pierre Fourier a pensé, souhaité, prescrit au profit de son œuvre préférée a trouvé place, d'abord dans ses règlements de 1598 et de 1603, puis dans les deux Codes intitulés, le premier *Petites Constitutions* (1617), le second *Grandes* ou *Vraies Constitutions* (1640). Les pages de cette législation se sont succédé les unes aux autres, ainsi que le dessin à l'ébauche et le tableau au dessin; toutes correspondent à des besoins nouveaux, nés des progrès même de l'institution. Le curé de Mattaincourt s'efforça de donner satisfaction aux divers auxiliaires que les circonstances lui avaient donnés, tout en travaillant suivant son inspiration propre. Il établit en particulier une sorte de solidarité mystique et morale entre sa Congrégation et la Compagnie de Jésus, témoin la communion ordonnée à ses religieuses à la fête de saint Ignace aussi bien qu'à celle de saint Augustin. Celui-ci lui avait fourni le

fonds traditionnel, c'est-à-dire la règle connue sous son nom, et celui-là bon nombre de considérations et de prescriptions inspirées par l'esprit et les besoins présents de l'Église.

Il suffirait de mentionner ici le développement raisonné du « Miroir raccourcy », si l'on n'y trouvait, ainsi que dans les Grandes Constitutions, l'ensemble des doctrines et des méthodes de l'auteur en fait d'éducation. Ici et là il a exposé, avec ce soin minutieux dans les petites choses qui le caractérise, comment il entendait faire élever, par la la main de ses Filles, les petites Lorraines et les petites Françaises de son temps. Ses vues méritent d'être méditées par ceux qui s'occupent aujourd'hui de l'histoire de l'enseignement, et d'être comparées en particulier à celles des théoriciens postérieurs du dix-septième siècle, de Jacqueline Pascal, de Mme de Maintenon, de Fénelon. Pierre Fourier n'a point certes inventé la pédagogie, ni prétendu au titre, assez mal famé en tout temps, de pédagogue. Il a appliqué aux besoins intellectuels de son époque, non seulement les inspirations de sa raison éclairée par la foi, mais les résultats de son expérience. Il a interrogé la tradition, interrogé aussi ses devanciers immédiats, ses contemporains et, en 1615, il a envoyé Alix Leclerc passer deux mois à Paris chez les Ursulines de la rue Saint-Jacques, en vue d'y connaître la discipline scolaire en usage parmi elles. Depuis, les observations provoquées par la pratique de l'enseignement devaient perfectionner encore,

en les accommodant aux besoins de chaque jour, sa législation et son œuvre.

Tout se rapporte, dans la première partie des Constitutions, à trois sujets : les maîtresses, les écolières, les matières de l'enseignement. C'est un code d'éducation complet, qu'on ne trouverait antérieurement nulle part.

Pierre Fourier, voulant, dans son apostolat, atteindre toutes les âmes, appelle les jeunes filles dans les monastères de Notre-Dame à deux titres, comme pensionnaires payantes et comme externes reçues gratuitement. En revanche, les religieuses ne seront pas employées indifféremment à diriger les classes. La supérieure choisit celles qui lui sembleront les plus propres à cet office, par leur bonne complexion, par leur égalité d'humeur et leur tact, enfin par leurs connaissances. Elle leur décernera à cet effet, au moment opportun, une espèce de certificat d'aptitude. Elle sera aidée dans cette tâche par la Mère intendante, inspectrice permanente des maîtresses et des écolières, et lui adressant un rapport au moins chaque semaine. Les Mères institutrices s'entretiendront fréquemment dans les conférences des méthodes nouvelles à mettre en usage pour l'avancement des enfants. Enfin, le monastère sera, — ce qu'il ne fut jamais en réalité, — comme une pépinière d'institutrices rurales, car on y pourra former « plusieurs maîtresses des externes qui pourront par après aller ouvrir des petites écoles de villages et moindres

lieux... », en d'autres termes une espèce de tiers ordre où seront employées plus ou moins longtemps les aspirantes à la vie religieuse.

L'école externe ne fait pas partie du monastère, néanmoins il ne conviendrait pas de l'isoler complètement du quartier des pensionnaires. La maison, expressément bâtie pour l'usage de ses hôtes enfantins, prendra jour sur une cour particulière; elle sera munie d'une salle ou protégée par un auvent qui serviront de vestibule d'attente. La chambre de classe sera ornée d'un crucifix, mais ne devra pas rappeler, même de loin, un oratoire. On voit énuméré ici tout le matériel scolaire, et on rencontre çà et là des remarques où se fait jour le souci, qu'on croit tout moderne, de l'hygiène.

Après les maîtresses, les élèves. Les mois d'études étant moins nombreux qu'aujourd'hui et ne s'étendant guère au delà de l'hiver, elles pourront fréquenter l'école durant de nombreuses années et y être reçues de quatre à seize ans, et seront inscrites à leur entrée sur un registre où sera consigné en même temps le vœu des parents sur les matières à leur enseigner. Tout est également prévu en ce qui concerne la tenue de la classe.

La discipline, sous ses deux modes d'action, celle des stimulants et celle des punitions, est soigneusement réglée. Ainsi les petites filles seront appelées par couples aux exercices de lecture; « les fautes de toutes deux seront marquées et si l'une ou l'autre en laisse échapper quelqu'une à sa com-

pagne sans la reprendre, ce sera une faute pour elle ». Fourier fait ainsi appel à la « sainte émulation entre les élèves d'égale force » recommandée par les constitutions de saint Ignace; il transporte dans ses écoles la méthode de *concertations* adoptée par les collèges de la Compagnie. Il est de mode aujourd'hui de dénigrer cet esprit qui poussait l'enfant à accroître ses connaissances en établissant sa supériorité sur ses condisciples. On voudrait qu'il pût se dire à lui-même : Je ne me suis pas élevé au-dessus des autres, mais au-dessus de moi-même; on tend à supprimer les compositions de chaque semaine, les prix de fin d'année. C'est tenir trop peu de compte de la nature humaine, déjà tout entière dans l'enfant. Fourier concevait l'école comme une image plus exacte de la vie, lorsqu'il rangeait les élèves sur les bancs suivant la valeur de leurs réponses quotidiennes, lorsqu'il dressait à une extrémité de la classe le banc de pénitence, à l'autre extrémité le banc de victoire. De même qu'il savait encourager, il se résignait à employer quelques « médecines efficaces... propres à purger les petites malades et, prises par elles, à servir de préservatif à celles qui sont saines ». C'étaient, outre la place humiliante, des prières supplémentaires et les verges, données sur les mains (six coups au plus), à l'écart, par une sœur converse ayant un voile sur le visage. Il y a loin de là aux « geôles de jeunesse captives », aux « cris d'enfants suppliciés et de maîtres enivrés

dans leur colère » que voyait ou entendait alors Montaigne.

Dans le programme d'études, l'éducation et l'instruction ne cessent d'être étroitement liées et concourent simultanément à mettre dans l'esprit de l'enfant cette perfection relative qui constitue la meilleure préparation à la vie véritable et éternelle. Aussi la doctrine chrétienne, avec les croyances, les vertus, les pratiques qu'elle impose, tel doit être le premier et essentiel objet de l'enseignement. Puis viennent la lecture et ses trois degrés marqués par l'abécédaire, le livre imprimé, le manuscrit; l'écriture, qui implique l'orthographe et pour laquelle on choisira des modèles, tantôt dans des livres édifiants, tantôt dans des formulaires de commerce, et qu'on perfectionnera pas des analyses ou lectures expliquées. En sa qualité de Lorrain, Fourier tenait en haute estime la clarté et l'exactitude dans la communication de la pensée. Même les fautes d'orthographe et de prononciation le choquaient chez les autres. Il va jusqu'à recommander la bonne encre, « qui donne du lustre à l'écriture ». Tel Lacordaire, cet autre moine enseignant, dont l'écriture fine et nette n'est pas sans rapports avec la sienne; il ne négligeait aucun détail extérieur dans l'expression de sa pensée sur le papier et tenait même à conserver dans un ordre parfait le mobilier du bureau où il traçait chaque jour sa correspondance.

On ne s'en tenait pas à enseigner l'orthographe

dans les écoles de Notre-Dame. Les meilleures élèves devaient être exercées à des compositions de style « sur quelque sujet utile et pieux, une lettre pour consoler, remercier, et pourront se former divers autres sujets qui sont de pratique et séant à des filles du monde ».

Le chant fait aujourd'hui partie du programme quotidien des classes primaires; il égayait déjà celles du dix-septième siècle sous la forme d'hymnes latines. Fourier souhaitait mieux; il eût voulu voir les catholiques, à l'exemple des calvinistes qui se délectaient des psaumes de Marot, se distraire, petits ou grands, à l'école ou au foyer, en chantant ceux de l'évêque-poète Desportes : « Il y a bien longtemps que j'ai ce désir dans l'esprit de les ouïr (les femmes) chanter à Mattaincourt devant leur porte en filant leur laine et en hiver, le soir, dans leurs poêles chauds, et en tout temps au lavoir en dégraissant leurs draps, au lieu de dire du mal d'autrui, des propos vilains et des contes pleins de moqueries. »

De l'arithmétique il suffira d'enseigner les éléments, mais on y joindra des notions de tenue de livres, en d'autres termes, « la façon d'écrire article par article distinct, de tirer des sommes de chacun, les mettre en sommes grosses et y observer au reste toutes circonstances requises ». Enfin, le travail manuel consistera en ouvrages utiles à la fois aux pauvres et aux riches. La jeune fille devra savoir « coudre et besogner en nuance, linge, lacis,

point coupé ». Fourier ne pouvait oublier les travaux de dentelle et de crochet, toujours si goûtés et réputés dans son pays.

Dans ses lettres, il complète quelquefois et interprète sur certains points les règles qu'il a posées. Ainsi il fait ressortir l'utilité d'un cours que l'élève pourrait suivre jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, en d'autres termes, il pose le principe, développé depuis à outrance, de l'enseignement des adultes. D'autres avis témoignent non seulement de la sûreté de ses vues en fait d'éducation, mais de sa largeur d'idées et de sa généreuse tolérance.

Il redoute avant tout l'esprit de jalousie. S'il apprend qu'à Verdun des maîtresses se sont établies, qui se posent en rivales de ses Filles : « Laissez-les faire, écrit-il, ne dites rien au monde contre elles, vivez comme si vous ignoriez tout ce qu'elles disent et font contre vous. » De même à celles de Saint-Nicolas : « Ne vous étonnez pas de ces nouvelles écoles, laissez-les jeter un peu leur premier feu; il ne faut être marri que Notre-Seigneur et le public soient servis en plus d'un lieu et par diverses personnes. »

Bien que la Lorraine fût un pays essentiellement catholique, il se pouvait que des enfants protestants se présentassent à ses écoles. Fourier savait, avec sa délicatesse de conscience, jusqu'où peut aller le *Compelle intrare* et il dicte quelque part les lois d'une charité qui n'a pas besoin d'afficher l'indifférence pour réserver la liberté de chacun. Il

faut citer tout le passage : « Si quelque fille de la religion prétendue réformée se trouve parmi les autres en nos écoles, traitez-la charitablement, ne permettez pas que les autres la molestent en lui faisant quelque fâcherie. Ne la sollicitez ouvertement à quitter son erreur et ne lui parlez contre sa religion. Surtout imprimez dans leur esprit ces choses : que les enfants doivent à leur père et mère un grand amour, un grand respect, et à Dieu l'amour et obéissance à ses commandements; rien de cela ne peut offenser ou étranger ces pauvres esprits-là et, s'ils apprennent bien, vous pouvez louer leur diligence et leur donner pour prix, au lieu d'images, quelque papier doré, quelque belle plume à écrire ou autres choses semblables qu'ils ne puissent dédaigner. »

Par son zèle pour l'instruction populaire, Fourier était bien de son siècle, et pour nous est bien de son pays. La vulgarisation des connaissances utiles plaît aux Lorrains, gens de marche, condamnés à l'action, à la lutte plus qu'attirés vers la spéculation solitaire et désintéressée. Celui qui fut parmi eux le premier ennemi déclaré de l'ignorance féminine mettait à la combattre autant de zèle qu'à prier : « L'aise, le plaisir, le contentement indicible que je ressens à parler de ces matières, a-t-il écrit un jour, me transportent et me font oublier de moi-même (1). »

(1) On pourrait établir une bibliographie spéciale des écrits

De même que ses compatriotes, sur ce terrain, sont aujourd'hui à l'avant-garde de la France, Fourier était de son temps à l'avant-garde du monde chrétien. Quant à être appelé, comme on l'a fait, un précurseur de nos pédagogues actuels, il n'accepterait que sous toutes réserves ce rapprochement. Certes il a compris, avant les théoriciens contemporains, l'importance de l'enseignement primaire; il a conseillé et pratiqué, pour répandre cet enseignement, des méthodes qui n'ont guère été dépassées; mais il n'eût pas compris qu'on regardât le commerce quotidien avec le papier manuscrit ou imprimé comme une des fins essentielles de l'homme. Il s'efforçait d'insinuer et d'implanter, à l'école comme à l'église, des vertus plus utiles aux peuples que l'art d'écrire ou de compter, la crainte et l'amour de Dieu. Éclairer les esprits, c'est, si l'on veut bien, diriger les consciences, gagner les âmes, et tout cela, disait-il, « est plus que créer un monde ».

consacrés à Fourier comme éducateur. A signaler les travaux insérés par M. Maggiolo et par M. l'abbé Martin dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (an. 1885 et 1896) et l'étude de M. l'abbé Pierfitte entitulé. *L'acte de naissance de l'Instruction primaire en Lorraine* (*Congrès pour l'avancement des sciences, à Blois*, 1884).

CHAPITRE IV

LES CHANOINES RÉGULIERS DE NOTRE-SAUVEUR.

En 1622, à l'âge de cinquante-sept ans, Pierre Fourier, chargé des affaires spirituelles et temporelles de la Congrégation de Notre-Dame, se voua à la réforme et au rajeunissement de sa propre congrégation. Ses deux condisciples de l'Université étaient devenus à cet égard des modèles. Servais de Lairuels avait reconstitué les Prémontrés à l'abbaye de Sainte-Marie-Majeure de Pont-à-Mousson; Didier de la Cour avait vu approuver par le Saint-Siège cette congrégation studieuse de Saint-Vannes et Saint-Hydulphe dont est sortie, ce qui suffirait à sa gloire, la célèbre congrégation française de Saint-Maur.

Les maisons canoniales fondées en Lorraine sous la règle de Saint-Augustin étaient au nombre de huit : Saint-Léon de Toul, Saint-Nicolas de Verdun, Saint-Pierremont, Saint-Remy de Lunéville, Saint-Sauveur de Domèvre, Belchamp, Autrey, Chaumouzey. On a vu comment Fourier fut

accueilli dans cette dernière résidence et quelle vie différente de la sienne y menaient ses confrères. Le désordre était le même, et de longue date, dans les autres abbayes. A deux reprises, le jeune cardinal de Lorraine, en sa qualité de légat du Saint-Siège, avait tenté de rappeler ces moines dégénérés à l'observation de leur règle. Il réunit à Nancy en 1595, à Lunéville en 1604, les abbés, prieurs et notables de l'ordre; on écouta sa parole, mais on n'en tint compte. Les Chanoines réguliers menaient dans leurs retraites une vie aisée, point trop ouvertement scandaleuse; ils n'entendaient point changer d'habitudes et leur résistance passive laissait encore moins de place à l'espoir qu'une rébellion ouverte.

Pierre Fourier assistait à ces deux assemblées, mais ses vœux furent aussi impuissants que les exhortations du cardinal. Tout au moins recueillit-il alors une idée qu'il mit à profit plus tard, celle de l'institution d'un visiteur, sorte d'inspecteur permanent et ambulant de la congrégation, chargé de se montrer à dates régulières dans chaque communauté, d'y maintenir ou d'y relever l'autorité des constitutions, d'y surveiller la conduite de tous les membres. Les visiteurs nommés par le cardinal-légat échouèrent dans leur tâche, et on le comprend. Quelle créance accorder à un dignitaire qui venait prêcher le retour à l'humilité et à la pauvreté en carrosse, au milieu d'un luxe profane et d'une suite nombreuse? Ce qu'un prince

de l'Église avait inutilement essayé, un curé de campagne vraiment humble et sachant payer de sa personne l'accomplit. Qu'il ait réussi pleinement dans son œuvre, on ne saurait le dire, sa tâche était ingrate; en exerçant ses vertus, elle divisa et épuisa ses forces, et moins de deux siècles suffirent pour la rendre inutile.

Fourier s'engagea par obéissance et non sans hésitation dans cette entreprise. L'évêque Jean des Porcelets de Maillane, successeur de Christophe de la Vallée au siège de Toul, estimait et vénérait le curé de Mattaincourt, qu'il avait vu à l'œuvre au milieu de ses paroissiens et des Filles de Notre-Dame. Après s'être fait nommer par bref pontifical (juillet 1621) visiteur général des Augustins lorrains, il lui conféra tous pouvoirs pour les réorganiser et les améliorer : « L'ordre des Chanoines réguliers, lui dit-il, ne tient plus qu'à la manche de votre simarre, sans vous il est perdu. »

Devenu une puissance là où il était depuis vingt ans un exemple inutile, Fourier se mit à l'œuvre. Quelques mois plus tard, un de ses anciens maîtres, le P. Bauny, lui écrivait au nom du cardinal de la Rochefoucauld pour lui proposer semblable tâche à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. Le prêtre lorrain n'eut pas besoin de chercher un prétexte pour refuser de quitter sa patrie, à laquelle un nouveau devoir venait de l'attacher. Il s'agissait en effet d'établir une congrégation nouvelle, tout en la rattachant à l'ancienne. Le procédé imaginé fut

celui-ci : recruter les futurs Chanoines parmi ceux des religieux qui consentiraient à refaire leur noviciat et à renouveler leur profession, leur adjoindre les nouveau-venus de bonne volonté, puis, ce groupe choisi formé, introduire ses membres dans chacune des maisons de l'ordre et éliminer par voie de persuasion les anciens habitants. Ainsi avait fait Didier de la Cour chez les Bénédictins, écartant les vieux moines obstinés dans leur coupable routine, attirant à lui les âmes jeunes, ardentes, confiantes.

Plusieurs mois se passèrent d'abord à chercher des recrues dans les maisons existantes. On en réunit six à grand'peine, et encore l'évêque de Toul ne réussit-il pas à leur procurer l'accès de Saint-Pierremont, dont il était cependant abbé commendataire. Il dut demander pour eux un abri provisoire aux Prémontrés de Pont-à-Mousson. C'est là que, le 2 février de l'année suivante, Fourier leur fit revêtir l'insigne de la nouvelle réforme, c'est-à-dire une étroite banderole blanche fixée au cou par une tresse et descendant en baudrier, le long de la soutane noire, sur leur flanc gauche. A ce moment il venait de forcer en quelque sorte les portes de Saint-Remy de Lunéville et d'assurer un asile aux profès de la nouvelle observance, à côté des religieux de l'ancienne. Dès le lendemain de la cérémonie de vêture, la petite troupe, conduite par Fourier, quitta Pont-à-Mousson dans le carrosse épiscopal. En recevant ainsi, bien à contre-cœur sans doute, ces hommes

dont la seule présence était pour lui une censure, le prieur de Lunéville nouait du moins par un lien nécessaire la congrégation qui allait s'éteindre à celle qui venait la remplacer et la rajeunir.

Tels furent les débuts, ingrats et pénibles, des Chanoines de Notre-Sauveur, et toutes les pages de leur histoire ne devaient guère, comme on le verra, différer de la première. Pierre Fourier remplit de ses écrits, de ses efforts, de ses exemples les seules qui méritent d'être conservées. Il fut, depuis le début de sa mission réformatrice jusqu'à sa mort, le guide, l'inspirateur, le chef réel et unique du nouvel Institut. De sa plume aussi habile en latin qu'en français, il avait rédigé le résumé (*Summarium*) des constitutions futures, supplément à la règle augustinienne en cinquante-huit articles, véritable centon tiré des Pères de l'Église, qu'il proposa à l'obéissance de ses jeunes disciples. Il pensait fixer plus tard cette législation, comme celle des Filles de Notre-Dame, dans un texte plus complet, dont il ne put que rédiger certains fragments. Il dispersa sa pensée première, faute de temps, en divers opuscules inspirés successivement par les circonstances et concernant, soit la vie claustrale des Chanoines, soit les ministères extérieurs qu'il se proposait de leur confier. A côté d'extraits de commentateurs de saint Augustin et de méditations ou d'exercices spirituels selon la méthode de saint Ignace, on trouve dans cette partie de son œuvre des traités propres à gui-

der le prêtre comme confesseur, comme administrateur de paroisse, comme instituteur de la jeunesse. Il était doux à l'auteur de graver ses enseignements dans des esprits dociles, « tables toutes neuves, disait-il, toutes nettes et tout aplanies et polies pour y écrire tout ce qu'on voudra. »

Mieux que ses ouvrages, sa parole et ses exemples assuraient les premiers fruits de son nouvel apostolat. L'ingénieux prédicateur qui avait mis en scène devant ses paroissiens la Contrition et la Confession décrivait ainsi à ses novices, sous une forme allégorique, les défauts dont il voulait leur inspirer la haine : « De la part de la sainte obéissance, leur dit-il un jour, on vous fait savoir comment hier au soir, environ vers huit heures, quelques-uns de nos confrères qui sont ici présents, lesquels on estimait être des plus fervents, des plus modestes et des mieux avisés, firent entrer dans ce cloître sacré deux vieilles décrépites qui sont sœurs germaines, maudites, diffamées et bannies de tous les monastères bien policés... Ces deux misérables sœurs sont la curiosité et le babil, en haine desquelles il est ordonné à ceux qui se sont ainsi laissé coiffer par icelles de promptement courir aux pieds des confrères d'ici et les baiser à tous avec humilité et ci-après chasser ces impertinentes en les battant très bien en dépit de celui qui les envoie, si d'aventure elles s'y présentaient. »

Ayant suivi ses recrues à Lunéville, Fourier ne

parut plus guère à Mattaincourt qu'en passant. Il s'échappait de Saint-Remy les veilles de fête, faisait à pied les cinq longues lieues qui le séparaient de sa paroisse et, aussitôt arrivé, remplissait ses devoirs au confessionnal, dans la chaire, au chevet des malades; puis il revenait durant la nuit et célébrait les offices de la fête au milieu de ses nouvelles ouailles. La mort prématurée de l'évêque de Maillane parut un moment lui fournir le moyen de se retirer; ceux dont il avait accepté la tutelle insistèrent si vivement pour le retenir, qu'il demeura parmi eux : « Nonobstant que je ne sers de rien à nos bons Pères, écrivait-il, si est-ce qu'ils ne veulent marcher, avancer, reculer, admettre, refuser, édifier, démolir, répondre, demander, si je n'y suis présent, si je ne l'approuve, si je n'y mets quelque grain de mon sel, quoique très inutile... Aucun moyen de m'en dégager, ou me retirer un petit, sans faire, à leur avis, branler quelque pan de muraille... »

Le 25 mars 1624, les novices prononcèrent leurs vœux devant le prieur de Saint-Remy et celui-ci, ainsi qu'il avait été convenu, leur céda aussitôt définitivement la place et se retira avec ses religieux, munis comme lui d'une pension sur les revenus de l'abbaye.

D'autres postulants se présentèrent : Lemulier, venu de la Bourgogne française, Guinet, Bourguignon aussi d'origine, neveu d'un professeur de droit de Pont-à-Mousson, Terrel, qui devait comme

les deux précédents gouverner la congrégation, Gauthier destiné à suppléer le Bon Père à Mattaincourt, Bedel son futur biographe. A mesure que le petit troupeau s'accroissait, le pasteur s'efforçait de lui ouvrir de gré à gré les maisons lorraines de l'ordre et de négocier le départ volontaire de leurs hôtes. L'apôtre redevenait alors homme d'affaires pour décider ou plutôt pour acheter la retraite des chanoines incorrigibles. Dans telle communauté il ne parvint à liquider les dettes de l'ancienne administration qu'en endettant la nouvelle. Puis il fallait opérer la séparation des menses, c'est-à-dire, par égard pour un abus indestructible, faire dans les revenus la part de l'abbé commendataire et celle des religieux. L'imprévu, et l'imprévu désagréable, était de tous les jours; les vieux chanoines ne négligeaient aucun artifice de chicane afin de quitter la place à de meilleures conditions et ne la céder qu'à toute extrémité. A Belchamp, on dut leur assurer six mille livres en pensions, la levée de tous les fruits de l'année et emprunter aussitôt, la presque totalité des revenus étant épuisée, pour assurer la subsistance de leurs successeurs. A Saint-Pierremont, où ils avaient accepté à côté d'eux les réformés, pendant quelque temps ils célébrèrent avec ostentation leurs offices après ceux des nouveau-venus, comme pour montrer qu'ils ne se retireraient point; puis un matin on ne les vit plus à l'église et on ne les trouva point dans leurs cellules; à bout de courage dans leur inutile

résistance, ils s'étaient retirés durant la nuit.

A propos d'une de ces négociations, le Bon Père écrit : « Tout est ici plein de dettes, de ruines, de misères, d'ennuis, de nécessités, de lassitude, d'afflictions. Touchant le temporel, le marché n'est pas bon, du moins pour quelque temps, mais, pour le spirituel, chacun tient qu'il est bon. » Cependant, en peu d'années, presque toutes les maisons canoniales lorraines furent acquises à la réforme; dès 1625, Saint-Pierremont et Domèvre, puis Belchamp, Verdun, Toul. Un établissement nouveau, sous le nom de prieuré, fut ouvert à Viviers. Enfin Fourier put préparer, sinon accomplir, la création d'une maison de mission permanente à Tholy, dans les montagnes des Vosges, là où le service paroissial était difficile et imparfait.

Ainsi raffermie sur ses bases, la congrégation des chanoines lorrains devait, dans la pensée de son réformateur, combattre par l'exercice d'un ministère varié la tentation probable d'un nouveau sommeil intellectuel et moral. Ses membres avaient à éviter le mal auquel leurs aînés avaient succombé, une existence contemplative en principe, oisive en fait, assaisonnée pour certains par les obligations du service paroissial dans quelques bénéfices à charge d'âmes. Ils devaient se dévouer de diverses façons à l'amélioration du peuple chrétien : prédications dans les campagnes, éducation des clercs et des instituteurs, enseignement de la jeunesse sous toutes ses formes, c'étaient là autant de fonctions

vacantes qu'on leur destinait. Si l'on considère surtout dans la mission complexe que Pierre Fourier leur attribuait la part réservée à l'éducation, on voit qu'il se préoccupait de faire pour les garçons ce qu'il avait tenté pour les filles, de répandre autant que possible et gratuitement l'enseignement que nous appelons primaire, de procurer à certains enfants, pauvres et très bien doués, les connaissances de nature, soit à les aider dans leur métier, soit à les introduire dans les Universités, de donner en un mot aux fils régénérés de saint Augustin aux « jeunes abécédaires, nés tout nouvellement dans son grand ménage », comme une clientèle et une sauvegarde, l'élite de la jeunesse lorraine.

A l'article 56 de son *Summarium*, il avait inscrit le devoir de l'instruction donnée aux enfants et aux adolescents. Il faisait consister cette instruction dans les principes de la foi, les éléments de la grammaire latine et de la langue française, c'est-à-dire tout ce qui pouvait former de bons citoyens, agréables à Dieu et aux hommes et, en offrant cette tâche au zèle de ses novices, il commentait sa pensée de diverses façons, disant avec la meilleure grâce : « Il y a des religieux qui récoltent le grain mûr pour le ciel, et ils font bien, mais ils laissent derrière eux des épis; c'est à nous d'imiter les pauvres qui viennent glaner la moisson faite, et de recueillir ces épis en nous appliquant à l'instruction de l'enfance à partir de l'ABC. » — « Il nous faut employer, écrivait-il encore à un de ses principaux disciples, à la recher-

che des moyens qui nous pourront aider et au ciel et sur terre à bien cultiver cette pièce qui semble petite en apparence, mais qui est de grands revenus : car les petites plantes deviendront de grands arbres et fructifieront à foison ou en bien ou en mal; et si nous pouvons tant faire par nos petits labeurs, avec le concours de la grâce de Dieu, qu'en un siècle si dépravé, tout ce petit peuple qui passera par nos écoles, par nos catéchismes, par nos confessionnaux, étant parvenu en âge, serve fidèlement Dieu son créateur, chacun selon sa portée et sa vocation, nous en pourrons justement attendre un salaire admirable... »

Cependant, sur le siège de Toul, l'évêque de Maillane avait eu comme successeur, en droit le cardinal Nicolas-François de Lorraine, en fait, avec le titre d'administrateur, de Gournay, qui reprit envers le réformateur des Chanoines l'attitude peu bienveillante de Christophe de la Vallée envers l'instituteur des Filles de Notre-Dame. Toutefois l'adversaire principal à redouter désormais, c'était l'Université mussipontaine. Ce n'était pas que Fourier eût manqué d'égards et de précautions respectueuses du côté des Révérends Pères; il avait appelé l'un d'eux pour prêcher le sermon de vêture des premiers novices et s'était fait suppléer par un autre pendant ses absences de Lunéville. Malgré tout, entre la toute-puissante Compagnie et le jeune Institut, la concurrence, tant pour le recrutement des novices que pour la formation de la jeunesse, était inévitable. Les Jé-

suites ne voulaient partager avec d'autres ni les vocations ecclésiastiques qu'ils avaient fait naître, ni ce droit d'enseigner dont leur charte universitaire semblait leur attribuer le monopole en Lorraine. Le meilleur des disciples de Fourier, Guinet, fût devenu des leurs, sans un défaut d'élocution qui le fit juger par eux incapable de leur être utile tant dans la prédication que dans l'enseignement. Un jour le Bon Père dut subir les reproches d'un professeur de Pont-à-Mousson, qui avait vu une douzaine d'élèves quitter sa classe pour le noviciat de Lunéville. Lui aussitôt, tout contrit, de se mettre à genoux devant son interpellateur comme un coupable pris en faute : « Considérez-les comme vôtres, ils répareront leur manquement, je vous les renverrai. » Et le Jésuite désarmé et confus de lui répondre : « Puisque vous les tenez, tenez-les bien. »

Tant pour faciliter le recrutement de la congrégation que pour procurer à ses membres les connaissances dont ils avaient désormais besoin, Fourier résolut de constituer un séminaire d'études auprès de l'Université; mais l'argent manquait et l'organisation fut lente. Les Jésuites, sachant que les nouveau-venus recevraient des pensionnaires et auraient des répétiteurs pour leurs scolastiques, s'inquiétèrent de cette innovation. Après s'être confraternellement intéressés à la réforme des couvents, ils présentèrent secrètement requête au gouvernement lorrain afin d'obtenir interdiction du séminaire. Jusqu'à la dernière heure

ils se vantèrent d'avoir en poche un décret prohibitif qu'ils se réservaient de produire. Puis, voyant que ce procédé d'intimidation ne réussissait pas, le jour de l'inauguration solennelle (8 décembre 1627), ils contribuèrent à la pompe de la fête et envoyèrent l'un d'eux prononcer le sermon d'usage. Fourier avait vu venir cette opposition sourde; il l'avait combattue et devait toujours la combattre avec infiniment de prudence et de discrétion, se donnant l'air de l'ignorer et suivant son chemin avec une confiance qui lui valut au dernier moment l'avantage de ne pas paraître avoir trouvé devant lui d'adversaires.

Le séminaire, dit de Saint-Nicolas, contint d'abord six étudiants, chacun d'eux étant entretenu par une des maisons existantes; plus tard ce nombre devait s'élever jusqu'à vingt. Fourier, tout en attribuant à un de ses auxiliaires la direction nominale, fut vraiment l'âme et la vie de cet établissement à l'origine. On le vit au milieu des étudiants comme naguère au milieu des novices; il se faisait leur répétiteur de logique, maître par sa science, écolier par la fraîcheur de ses souvenirs (1).

Ainsi investi sans titre du gouvernement de deux congrégations, il devait penser à les unir, d'autant plus qu'il proposait le même but à leur

(1) L'abbé Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 246-248.

dévouement. A la fin de 1625, il écrit aux Sœurs de Châlons qui désiraient sa venue : « Endurez un peu que ces bons Pères (les Chanoines) s'établissent; leur avancement est le vôtre. Si Dieu leur fait la grâce de venir au-dessus de leurs saintes prétentions, vous n'en perdrez rien. Les monastères de votre congrégation qui seront contents de tirer quelques fruits des labeurs de la congrégation de ces hommes le pourront moyennant Dieu. » Cette union devait se traduire par la désignation d'un chanoine régulier chargé de veiller à l'exécution stricte des règles et à la paix fraternelle entre les communautés de Notre-Dame.

Ce projet souleva une sérieuse opposition. Une intervention incessante d'un religieux armé de grands pouvoirs est inconciliable avec l'autorité que nous confère le règlement même de la congrégation, disaient les évêques. Elle est de nature à nous rendre peu à peu étrangers à la direction et aux intérêts des maisons de Notre-Dame, pensaient les Jésuites. Une campagne commença contre les Chanoines réguliers, « gens et de peu de mérite et de peu de fortune », répétaient à demi-voix les hommes qui avaient prétendu concentrer à Nancy, aux mains du primat de Lorraine, le gouvernement des filles spirituelles de Pierre Fourier.

Devant les « canons braqués », les « gros dogues hérissés », ainsi qu'il s'exprimait pour ne nommer personne, le Bon Père se conduisit avec beaucoup

de circonspection et même de longanimité, sauf à ne rien céder sur ce qu'il estimait l'essentiel. De Rome il avait déjà reçu (décembre 1625), sous forme de bref, une première approbation sollicitée par le résident lorrain Virion, son ami. Le pape Urbain VIII avait hautement manifesté ses sentiments envers l'humble réformateur ; il avait exprimé sa joie qu'un « si grand saint » eût vécu sous son pontificat. Néanmoins l'acte publié sous sa signature ne correspondait qu'à demi aux désirs de Fourier ; il donnait simplement acte du passé, en approuvant les monastères acquis à la réforme et imposait aux Augustins lorrains la dénomination canonique de Chanoines réguliers de Notre-Sauveur. Il allait falloir, comme pour les religieuses de Notre-Dame, négocier afin d'obtenir de la curie romaine des concessions jugées essentielles à la prospérité de la nouvelle famille monastique.

Dans l'été de 1627, Fourier se résolut à faire partir pour Rome les deux prieurs de Lunéville et de Saint-Pierremont, Lemulier et Guinet. Leur mission était double. Pour leur congrégation ils devaient solliciter l'union de tous les monastères en un seul et l'autorisation d'élire, sous le nom de général, un chef unique, sinon à vie, au moins pour un grand nombre d'années. Pour la congrégation de Notre-Dame ils avaient à obtenir une décision mettant fin aux controverses sur la validité des monastères autres que ceux de Nancy et l'institution d'un visiteur chargé d'entretenir entre

tous l'esprit d'union, sans préjudicier à l'autorité des évêques. Pour l'une et l'autre ils étaient chargés de demander l'adjonction aux trois vœux ordinaires d'un quatrième vœu relatif à l'instruction de la jeunesse.

Les innovations inspirent toujours défiance à Rome, aux gardiens par excellence de la tradition; aussi les négociations durèrent-elles plus d'un an. Lemulier et Guinet avaient à compter avec les lenteurs calculées des congrégations, avec le mauvais vouloir et même avec la vénalité des agents subalternes de la Curie. Le résident lorrain leur prodiguait ses bons offices auprès du Pape, mais l'ambassadeur français travaillait contre eux à la sourdine. Souvent à court d'argent, se heurtant aux expédients dilatoires, n'avançant que pas à pas à travers les incidents de procédure, ils s'ingéniaient dans leurs mémoires à réduire leurs demandes et à multiplier leurs arguments. S'agissait-il d'ériger canoniquement avec leur annexe nécessaire, l'école, tous les monastères de Notre-Dame, des prélats romains, s'en tenant à la bulle de 1615, déclaraient bien haut que celui de Nancy était seul régulier, que les vœux prononcés ailleurs étaient nuls, qu'en général les nouvelles religieuses ne pouvaient enseigner par le fait même de leur profession et de leur vœu de célibat. Qu'elles se marient, c'est leur droit, s'oublia à dire l'un d'eux. S'agissait-il d'autoriser chez les Chanoines réguliers la nomination d'un général à vie,

on invoquait les derniers précédents, tous contraires, on se retranchait derrière cet argument : Ce qui pouvait être bon autrefois ne l'est plus aujourd'hui; et si les députés des Chanoines insistaient pour savoir la raison de ce changement, on leur répliquait, sans phrases, par l'axiome césarien : *Sit pro ratione voluntas.* — « S'il fallait, gémit de loin le Bon Père, que ce principe fût toujours le maître en toutes choses... je ne sais qui voudrait plus se tourmenter à entreprendre quelque chose de bon... »

Il vécut de longs mois dans l'attente et s'efforçait de l'abréger, tant par les prières qu'il faisait ou recommandait autour de lui que par ses démarches; car il avait appris à l'école de saint Ignace qu'il faut agir comme si tout ne dépendait que de nous et prier comme si tout ne dépendait que de la prière. Guinet lui énumérait, en belle prose cicéronienne, les obstacles qu'il rencontrait et, en lui répondant, Fourier combattait à son tour les adversaires de ses projets par de bonnes raisons et aussi par d'habiles moyens.

Ainsi l'humaniste se réveillait en lui pour flatter ces compatriotes des Médicis qui gardaient les avenues du Saint-Siège : « Puisque l'un de nos principes politiques, écrit-il un jour, est de donner libéralement, en temps et lieu, aux personnes qui nous peuvent aider et servir, à chacune selon ses appétits, de l'or et de l'argent aux uns, des honneurs et compliments aux autres, du vin et bonne

chère de table à quelques-uns, etc., me semble qu'il ne serait impertinent de faire quelque épigramme ou autre pièce de ce métier-là, brièvе, mais bien polie et bien labourée au Saint-Père, pour lui présenter à quelque fête, comme à celle du saint de son nom propre ou à quelque autre occasion rare et de quelque importance. On pourrait introduire ou bien mentionner là-dedans les enfants de Lorraine, et fils et filles, demandant qu'il les approuve, les embrasse, qu'il les bénisse, comme jadis faisait de ses saintes et miséricordieuses mains Celui duquel il est vicaire en terre... Et parce que les cas obliques de *Lotharingia* ne peuvent entrer, du moins aisément, ès vers élégiaques, *Austrasia* pourrait prendre la place. Voyez comme je suis imprudent d'instruire notre Virgile! »

Une autre page de cette correspondance, relative aux délais imposés par la cour de Rome, est à citer, car elle servira à mieux faire connaître son auteur, mettant à la fois en relief et son intelligence des arts selon le goût de la Renaissance et sa méthode essentiellement prudente, *opportuniste*, ainsi qu'on disait vers 1870 dans le monde ecclésiastique :

« Il ne faudra plaindre le temps et les peines qui s'emploieront alentour de ce chef. Huit mois, neuf, dix, douze, ne sont rien pour former bien à propos une tête d'image. Tous les plus experts qui se mêlent de ces ouvrages-là, soit en taille, soit en nuance ou haute lisse, maintiennent tous qu'il n'y a rien de plus malaisé à faire en une belle image

que la tête, tant petite elle soit. Souventesfois faut plus d'adresse et d'art pour bien mouler et faire admirer la tételle d'un petit pygmelet, mesurant avec une aulne la largeur du pouce d'un des pieds d'Hercule ou d'Antalus, que pour représenter avec louange et dignité, la grosse tête de l'un de ces géants ou d'un plus grand encore. Nous trouvons par deçà que vos six ou sept mois n'ont pas fait peu d'ouvrage, notamment en un lieu et des temps où il faut travailler et combattre tout ensemble en tenant le ciseau d'une main et la dague de l'autre, et par nécessité expérimenter ès ouvrages de notre métier ce que le plus éloquent des anciens habitants du lieu a écrit des œuvres de la nature : Il n'est absolument aucun des êtres qu'enfante la nature, qui y pousse et s'y produise tout d'une pièce et s'y élève du premier coup à la grandeur qu'il doit atteindre... *Sat cito si sat bene.* »

Enfin, au mois d'août 1628, Urbain VIII scella huit bulles qui donnaient en partie satisfaction à ses vœux. Il accordait aux chanoines réguliers un général élu à vie, mais se taisait sur le « bénéfice vacant de l'instruction de la jeunesse ». Il s'agissait ici d'un ordre ancien, ayant derrière lui une longue tradition qu'on tenait à respecter. Fourier eut beau faire appel à son érudition, invoquer des exemples empruntés aux Pères de l'Église; il n'obtint à cet égard pour ses disoiples qu'une tolérance tacite. Les religieuses de Notre-Dame étaient au contraire autorisées à se lier par un vœu solen-

nel à l'éducation des jeunes filles; toutefois à leur égard une omission significative était faite. On leur permettait de s'appeler chanoinesses régulières de Saint-Augustin, mais on gardait le silence sur le visiteur, pris parmi les Chanoines, que Fourier leur destinait. Dans son double gouvernement, le Bon Père restait donc, sur deux points importants, obligé d'agir à ses risques et périls, sans pouvoir s'appuyer sur une autorisation formelle du Saint-Siège.

Au commencement de 1629, les Chanoines de Notre-Sauveur reçurent leur organisation définitive. Le premier chapitre général fut tenu à Lunéville, et le premier général fut élu. Pierre Fourier semblait tout désigné pour cette fonction; il la déclina sous deux prétextes. D'abord il était curé de paroisse, puis il n'avait pas renouvelé sa profession dans la nouvelle observance. Sur ses indications, le jeune Guinet fut élu à l'unanimité. Il paraissait destiné à un long gouvernement, propice à l'unité de direction, par conséquent à l'affermissement de la congrégation. Comme son maître, c'était un ascète doublé à l'occasion d'un humaniste. Avide de victoires silencieuses sur lui-même, il vivait au milieu d'un véritable arsenal d'instruments de pénitence et pratiquait la vie mortifiée au point de nuire à son travail intellectuel et de se faire condamner au repos. Chez les Chanoines réguliers, il ne cessa guère d'être novice que pour diriger les autres.

Trois ans après, la peste désolait Pont-à-Mousson; Guinet persista à y demeurer, au séminaire

alors vide d'élèves. Fourier lui écrivit une lettre pleine d'éloquence et de raison qui le fit se retirer un moment; mais il revint l'année suivante mourir (12 avril 1632) à ce qu'il estimait son poste de combat, atteint de la maladie qu'il avait gagnée en soignant un pestiféré. Il expira en disant qu'il avait constamment épié les actions du Bon Père sans avoir pu en découvrir une répréhensible, et que c'était sûrement un des grands saints de l'Église. Dieu ne m'enlève, ajouta-t-il, que pour faire place au curé de Mattaincourt, à qui mes fonctions conviennent bien mieux qu'à moi.

Cette succession ouverte, le 4 mai eut lieu à Belchamp la réunion des prieurs et députés de l'ordre. Il n'y avait parmi eux qu'une voix; Fourier fut élu général. Il eut beau refuser, appuyer son refus des objections qu'il avait déjà présentées; il n'obtint qu'une chose, l'annulation de cette première élection, en attendant qu'on eût fait tomber les obstacles qui s'opposaient à son élévation. En effet on obtint par voie d'échange que la cure de Mattaincourt, propriété des chanoines d'Haussonville, serait unie au séminaire de Pont-à-Mousson, siège ordinaire de la résidence du général; on fit renouveler au vieillard ses vœux et, le 20 août, malgré ses protestations, il fut derechef élu. « Il ne fallait point chanter de *Te Deum*, écrit-il aux religieuses de Soissons, pour ce choix-là que vous appelez saint. Tous ces pauvres Pères étaient bien éblouis, et moi tout ensemble avec eux, de

permettre qu'ils me traînassent ainsi par force, et comme je ne sais par quel enchantement pieux, à une charge de laquelle je ne suis assurément capable et ne l'en serai jamais en façon que ce soit. » Par politique autant que par modestie, il lui convenait d'esquiver son nouveau titre, qui pouvait faire ombrage à certains évêques comme lui donnant autorité sur la Congrégation de Notre-Dame, et qui plus tard le désigna en effet pour prêter serment de fidélité au roi de France.

Sur l'œuvre qui lui tenait essentiellement à cœur, celle de l'enseignement, le nouveau général des chanoines ne put guère arriver à des résultats sérieux; il se voyait d'avance en butte à de vives oppositions tant dans le clergé séculier que dans le clergé régulier. « Il n'est pas encore possible d'ouvrir, écrit-il en 1624, nous ne disons pas nos écoles prétendues, mais même seulement la bouche pour en dire un seul mot qui se puisse écouter. *Omnia tempus habent*... Il faut aller en ceci doucement et sans que presque l'on s'en aperçoive de notre dessein pour un commencement, de peur de le faire étouffer dans son berceau en le mettant en l'air plus tôt qu'il ne le demande. » Les novices continuaient à être rares et la situation du pays, de jour en jour plus menacé par la guerre, ne se prêtait guère à de semblables projets. On ne put même trouver un religieux pour tenir l'école de garçons que le Bon Père désirait établir à Mattaincourt. Des négociations pour

obtenir la direction du collège de Ligny, à Bar-le-Duc, échouèrent. Une école devait être ouverte à Pont-à-Mousson; mais les mêmes influences qui avaient déjà failli faire fermer le séminaire agirent auprès du gouvernement lorrain, et celui-ci, circonvenu par les partisans du monopole universitaire, empêcha l'ouverture des classes. Plus heureux à Lunéville, les Chanoines, en 1634, joignirent un petit collège aux écoles où ils professaient depuis dix ans et, à Toul, l'évêque leur confia la direction de son séminaire.

Le chef des Augustins lorrains continuait à être le directeur, partout invisible et présent, des Filles de Notre-Dame. Celles-ci, de 1620 à 1630, semèrent de nouvelles colonies tant en France qu'en Lorraine; mais l'autorité morale que le Bon Père exerçait sur elles ne suppléait pas entièrement à celle d'un pouvoir unique. Des dissensions intestines surgirent; chaque monastère était une petite république, et quelle république ne couve incessamment la guerre civile?

Le couvent de Soissons fut trois ans en rébellion ouverte. Parmi les religieuses venues de Châlons qui l'avaient fondé en 1621, se trouvait une certaine Claude Prinet (Sœur Agnès des Stigmates), personne douée de grandes qualités, mais ambitieuse autant que pieuse, qui réussit à se créer un parti dans la communauté, à faire renvoyer la supérieure en exercice à Châlons et à se faire nommer à sa place par les *jeunes*, toutes portes

bien gardées contre l'intervention des autorités légitimes. On eut recours à Fourier; il écrivit, puis il vint, accompagné de la supérieure de Châlons (c'était Isabelle de Louvroir, une des fondatrices de la Congrégation). Sa voix fut méconnue, et le directeur du troupeau rebelle osa avancer qu'Isabelle de Louvroir avait mérité de recevoir publiquement la discipline. Fourier, avec sa mansuétude ordinaire, se borna à repousser cette folle prétention, puis, de retour à Châlons, il y convoqua les principales mères de l'ordre. Les religieuses de Soissons présentèrent leur défense devant ce tribunal féminin et reçurent sommation de se soumettre avant trois mois sous peine d'exclusion. La sœur Prinet s'agita, protesta bien haut, menaça d'en appeler au Parlement de Paris et finalement se soumit et vint faire une pénitence en règle au monastère de Metz.

Plus tard ce furent les religieuses de Laon, dont la résistance cachait un projet de schisme, l'établissement d'une Congrégation de Notre-Dame exclusivement française; on caressait à Laon l'espoir d'y constituer une maison mère, en ouvrant des écoles à Paris et à Reims. Ainsi s'accomplissait une scission qui ne dégénéra jamais en rupture ouverte, mais qui remplit d'amertume les dernières années de Pierre Fourier et le fit dépenser au jour le jour tout ce qu'il avait de douceur naturelle et d'habileté pratique pour sauver les apparences devant les autres et se donner à lui-même quelques

illusions sur le succès final de son œuvre. « Ce sont des maîtres excellents que nos ennemis, disait-il pour se consoler, ils nous enseignent souvent ce que nos plus intimes ne voudraient pas nous dire. »

Au fond, ses religieuses lui en voulaient de s'être engagé plus qu'il ne leur eût convenu dans l'entreprise de la réforme des Chanoines. Il avait beau leur écrire, leur assurer que son cœur était « assez large et capable de loger toutes sortes de personnes et en grand nombre », elles ne s'habituaient pas à ne plus profiter exclusivement de son temps et de ses lumières. Elles eussent au moins voulu obtenir de lui le complément définitif de leurs constitutions, qu'il leur avait promis; mais il ne se pressait pas, ou plutôt, distrait par sa nouvelle tâche, il mettait en avant le devoir préliminaire d'apaiser les désaccords existants, surtout en France.

En attendant, il s'appliquait à introduire dans leur vie, à certaines dates, l'intervention du chanoine-visiteur. Déjà Guinet, en se présentant dans les couvents lorrains, avait inquiété le primat de Lénoncourt et l'évêque de Toul. Les prélats français, jaloux de sauvegarder leur autorité, s'émurent à leur tour; de même les Jésuites, à une exception près, le P. Rousselot, que le Bon Père est heureux de mentionner. Nous n'aborderons l'histoire de ce conflit; assez mesquin en somme, que par le côté qui le relève, c'est-à-dire par celui qui met en re-

lief les vertus évangéliques de Pierre Fourier, ses ménagements assidus envers des adversaires qu'il ne cessa de considérer malgré tout comme des supérieurs ou des amis.

L'évêque de Gournay avait fini par interdire à tous les Chanoines, sauf à leur général, l'accès des monastères de son diocèse : « J'espère que cela se passera tout doucement, moyennant la grâce de Dieu », écrit humblement le général. Il s'appliqua et il réussit à obtenir la levée de cette interdiction ; encore dut-il consentir à une exception blessante pour le P. Terrel, son principal auxiliaire. Les petits moyens, comme on l'a vu dans sa correspondance avec Guinet, ne lui répugnaient pas. Ainsi, lors de l'ordination de deux de ses disciples, il recommande d'offrir au prélat consécrateur (c'était un Franciscain) un beau brochet ou deux grosses carpes pour son dîner du dimanche suivant. « On en voit bien plus volontiers les gens, avoue-t-il, et les écoute-t-on plus volontiers quand on a des affaires. »

Ses lettres aux religieuses de Châlons font voir quels infinis ménagements le visiteur avait à garder en terre de France, combien il devait peser ses paroles et ses actes. Un jour il signale, sans le nommer, « certain bon personnage... oint du Seigneur » qui médit d'elles faute de les bien connaître, et dont elles doivent dissiper les méfiances à force de patience et de résignation. Un autre jour il recommande (on allait élire une supérieure)

qu'à cette cérémonie on fasse prêcher non le visiteur, mais un Jésuite, selon la coutume. Il faut encore l'entendre lorsqu'il apprend que le P. Jean Fagot est venu prêcher l'Avent au monastère de Saint-Mihiel et a remis en avant l'idée d'établir la suprématie de celui de Nancy sur la congrégation entière. Il ne veut pas qu'on rompe en visière à cet ecclésiastique, qui s'est présenté deux fois à la grille pour recevoir les confessions des religieuses et n'a vu venir personne. « Il a opinion que les religieuses ont peu de liberté chez vous touchant leur conscience et la découverte d'icelle aux révérends Pères... Il vous importe que ce Père vous affectionne et dise du bien de vous. Il se trouve en plusieurs lieux et il est écouté, cru et suivi et par les leurs et par ceux du dehors. » Et il recommande en terminant de taire qu'il est l'auteur de cet avis.

Cette vie si remplie ne s'est pas dépensée uniquement au profit du monde ecclésiastique. Pierre Fourier n'aurait pas gardé cette popularité qui en Lorraine n'a cessé d'entourer son nom s'il n'avait pas été sans cesse entraîné hors de l'ombre qu'il avait cherchée, soit sous son clocher, soit dans les chapelles et les parloirs de ses couvents. Dans ce curé et ce religieux il y a, comme on va le voir, un homme mêlé à de grandes affaires de son temps, qui a été pour ses souverains, pour ses compatriotes de toute condition, pour le peuple chrétien, un oracle, un bienfaiteur public, une providence vivante.

CHAPITRE CINQUIÈME

LA COUR ET LA NATION LORRAINES.

Arrivé aux limites de la vieillesse, le curé de Mattaincourt, l' « instituteur » des Filles de Notre-Dame, le général des Chanoines réguliers, se trouvait être malgré lui un personnage considérable. La Lorraine entière était devenue sa paroisse ; il y exerçait une sorte de surintendance morale et sociale que les malheurs de la guerre et de l'invasion allaient consacrer. Gentilshommes et grandes dames venaient à ce prêtre dont la réputation s'était répandue au loin et, reconnaissant sur son front, sur ses lèvres, le rayon de Dieu, lui demandaient des conseils pour bien vivre ou des consolations à l'heure de la mort. Toute une partie de ses écrits est à l'adresse des gens du monde. Il trace pour le marquis de Ville, envoyé en mission auprès du roi de France, un règlement de vie intitulé le *Voyage du gentilhomme seigneur*. Ses *Avis à une personne de qualité*, ses *Règles de conduite pour une demoiselle de la cour* s'adressent à des *Philothées*, restées inconnues, de

la société lorraine. Ces opuscules attestent en même temps que sa prudence consommée et son bon sens toujours en éveil, son souci des petites choses dans la conduite de la vie dévote, au milieu des cours et des châteaux comme derrière les barrières du cloître. Il accourait aussi, avec une charité empressée, auprès des mourants, dont il avait éprouvé la bienveillance envers ses œuvres. Ainsi il console la comtesse de Brionne, sœur de l'évêque de Maillane, de la perte successive de ses deux filles, puis l'assiste elle-même à son lit de mort. Il rend un semblable office à Mme de Gournay, mère de l'évêque de Toul, sœur de la chanoinesse d'Apremont, au baron de Fresnel, chef d'une famille dont la protection lui est acquise de longue date, qui lui laisse un legs important pour le séminaire de ses Chanoines.

Rentré dans sa retraite, il se rappelait plus volontiers ce qu'il devait à ses frères en Dieu qu'à ses propres parents. Quand il revit, vers la fin de sa vie, le P. Jean Fourier à Saint-Mihiel, il saluait en lui moins son cousin qu'un vénérable religieux et un ancien maître. On l'avait vu, à Mattaincourt, faire passer à l'autel où il devait bénir leur mariage un de ses paroissiens avant son jeune frère Jacques. Plus tard, ce fut ce même frère qui l'exhorta à accomplir strictement les obligations de la vie claustrale, et le saint, le prenant au mot : « Soit, je ne parlerai plus ni à vous, ni aux vôtres. Si vous passez devant ma demeure, oubliez-moi, persuadez-vous que je suis mort pour le monde ; ne

frappez point à ma porte, on ne vous ouvrirait pas. » Lorsqu'il apprit que sa sœur était à l'agonie, comme il l'avait vue récemment et qu'il n'était pas fâché d'enseigner à son « pauvre et faible régiment » le sacrifice par l'exemple, il dit : « Je ne quitterai pas un ouvrage du ciel pour servir mes parents; ce serait une honte à moi et une infidélité trop grande. Assurez ma sœur que je prierai Dieu pour elle. » Il fallut les instances des Pères qui l'entouraient pour qu'il se rendît, en 1635, au lit de mort de son frère. Une conscience délicate jusqu'au scrupule lui inspirait cette insensibilité de surface; en lui l'âme restait tendre et d'une tendresse qui se réveillera toute vive et efficace au milieu des épreuves de ses dernières années.

Les chefs du clergé lorrain en étaient venus à s'incliner publiquement devant lui, en dépit de la hiérarchie. L'évêque de Maillane, lorsqu'il l'avait près de lui, l'obligeait souvent, malgré ses protestations, à occuper la première place. Le rencontrant à Nancy, en 1620, il lui demanda de l'entendre en confession. Le tête-à-tête dura deux heures; l'évêque dut, pour recevoir l'absolution, promettre de visiter régulièrement son diocèse, de renoncer à ses nombreux bénéfices, un seul excepté, et de se réconcilier avec certain gentilhomme son ennemi. Lorsque le frère du duc de Lorraine, Nicolas-François, fut appelé au siège de Toul, le curé de Mattaincourt entremêla ses respectueux compliments de sages avis et souhaita à ce prélat, que la politique avait

élevé, de devenir pour ses diocésains un apôtre, un second Charles Borromée.

Mais c'est surtout au milieu du peuple lorrain, à travers ces villes et ces villages qu'il parcourt sans cesse, qu'on voit grandir d'année en année sa puissance et son prestige. Environ à partir de 1620, il se transforme malgré lui, aux yeux de ses compatriotes, en thaumaturge, en prophète, en véritable envoyé de Dieu. A Mattaincourt, un enfant est retiré inanimé d'un puits ; le curé survient, s'agenouille et prie auprès de lui et l'enfant revient bientôt à la vie. Dès lors le bruit de son influence surnaturelle se répand, s'accroît, s'affirme, il ne cessera plus. Un Jésuite relevant d'une grave maladie déclare hautement lui être redevable de sa guérison : « Gardez-vous bien d'en parler, lui répond le saint homme, vous ne serez jamais cru. » A ceux qui, au chevet d'un agonisant, semblent attendre de lui un appel direct à l'intervention divine, il réplique en recommandant la résignation et même la reconnaissance à Dieu dans les épreuves. Tel conseil sorti de sa bouche et dicté par sa haute sagesse, tel pressentiment pour l'avenir qui lui échappe sous une forme affirmative, reviennent après coup comme émanés d'une inspiration prophétique à la mémoire de ses pénitents et de ses auditeurs.

Sa bénédiction, ainsi que ses avis, était implorée à toute heure, mais son premier mouvement était toujours de la refuser aux religieuses, aux enfants de ses écoles, à la foule qui se pressait autour de

lui. Une fois, dans un couvent, il fallut lui prendre le bras pour lui faire tracer le signe de la croix sur les personnes présentes. S'il promettait des prières, c'était en offrant seulement de les unir à celles d'autrui.

Pierre Fourier parcourut souvent en tous sens le pays lorrain, durant les dernières années où il put l'habiter. Jusqu'à sa mort, deux de ses religieux le suppléèrent à Mattaincourt et lui donnèrent ainsi le droit de se croire fidèle au serment fait à ses paroissiens de ne jamais les abandonner. Tantôt il était appelé dans une de ses communautés pour y rétablir la paix intérieure ou y résoudre quelques difficultés pendantes d'administration, tantôt il allait assister quelque pénitent de marque. En 1632, il accomplit un véritable voyage à travers les montagnes des Vosges, cherchant l'emplacement favorable à l'établissement projeté d'une maison de missionnaires. Mais alors on ne le voyait plus à pied, le bâton à la main, sur les routes; il était traîné dans une petite charrette d'osier couverte en toile, où ses livres préférés, les Pères grecs et saint Bernard, lui tenaient compagnie.

Les derniers temps de son séjour en Lorraine le montrent accueilli dans les villes et bourgs qu'il traverse comme l'avait été saint François d'Assise dans les cités italiennes du moyen âge. A Gerbéviller, les habitants vont le surprendre agenouillé devant la tombe de Mme de Brionne et profitent de son recueillement pour couper à la dérobée des

morceaux de sa soutane et de son manteau. A Verdun, ils tendent vers lui des chapelets comme vers un reliquaire ambulant ; pauvretés et procès, affirme Bedel, accourent à la file dans l'espérance de recevoir quelque allègement par ses prières; il est contraint de s'enfuir dans sa mauvaise carriole, entaillée, faute de mieux, par les dévots qui le poursuivent.

En dehors de sa petite patrie, il n'était rien ; le royaume très chrétien l'ignorait ou à peu près. Pourtant, en 1615, Alix Leclerc vint, comme on l'a vu, à Paris; mais pouvait-elle parler de lui autrement que comme d'un pieux curé de campagne ayant entrepris, témérairement peut-être, une œuvre étrange pour l'époque et sur laquelle le Saint-Siège hésitait encore à se prononcer? Les Ursulines, cédant à l'impression produite en elles par les vertus de leur compagne du moment, proposèrent aux Filles de Notre-Dame d'unir leurs deux congrégations ; mais leur directeur, — c'était Bérulle, — avait à donner le dernier mot sur ce projet et, plus avisé, il déclara, après plusieurs jours de réflexion, que Dieu ne demandait pas cette union, qu'il n'y fallait plus penser. Quelques années plus tard, cet autre réformateur passa par Nancy; il y rencontra Fourier et rendit hautement témoignage à ce qui lui était apparu de grand et de saint dans cet humble prêtre; il dit que « si l'on voulait d'une seule œillade envisager toutes les vertus, il fallait venir en Lorraine et qu'on les trouverait unies

dans la personne du Père de Mattaincourt. »

Depuis, un voyage d'affaires en Lorraine mit fortuitement en présence, à Pont-à-Mousson, la fondatrice de la Visitation et l'émule de saint François de Sales. On ne dit pas que sainte Chantal ait lié connaissance avec lui ; on sait seulement qu'elle le rencontra et qu'à son tour elle dit : « Si je n'avais pas connu sa réputation, il m'aurait suffi de le voir pour reconnaître en lui un saint. »

Ce saint a-t-il été un homme d'État? Non certes au sens propre du mot. On a exagéré son action à cet égard ; un auteur, songeant au Père Joseph et trompé par le désir d'établir un ingénieux rapprochement, a voulu voir en lui l'« Éminence grise » des princes lorrains. Il n'est pas même à comparer avec ces hommes d'église, confesseurs attitrés des souverains, qui imposaient alors au pouvoir absolu, à la faveur du secret sacramentel, son frein unique. Il ne fut même pas, comme plus tard saint Vincent de Paul auprès d'Anne d'Autriche, l'inspirateur du Conseil de conscience. Du moins il fut appelé à l'improviste à résoudre des questions à la fois théologiques et politiques, dans des circonstances où des mariages conclus ou rompus pouvaient changer la face des affaires. Il prit donc part aux affaires de l'État, mais d'une manière intermittente et à son corps défendant. Il fut le sage inspiré qu'on consulte à la veille des graves résolutions ou au lendemain des grandes épreuves. Ainsi se sont conduits dans notre siècle, en France, les

évêques et les prêtres que l'esprit moderne tend à écarter de la vie publique; rélégués d'ordinaire entre le vestibule et l'autel, ils sortent pourtant de cette retraite, à la voix de l'opinion, au moment des grandes crises nationales et sociales; on les laisse pratiquer alors en plein air, en pleine lutte, les vertus de sacrifice dont on les regarde comme les modèles et qui contribuent, devant Dieu, à racheter les empires. Avant eux, Pierre Fourier servit sa patrie en des temps difficiles, souffrit par elle et pour elle. Il soutint, il reprit d'une voix discrète et néanmoins pleine d'autorité, toutes fois qu'il en fut requis, les princes qui en défendaient les droits et en personnifiaient l'indépendance.

Sur la partie de la vie de Fourier qu'on pourrait appeler politique, les documents de première main nous manquent. On devine l'action du personnage sans la saisir. Les historiens de la génération postérieure l'ont atténuée et laissée dans l'ombre. Sujets de Léopold ou de Stanislas, ils se sentaient à la merci du roi Louis XV et craignaient, en exaltant les vertus civiques d'un bon Lorrain, d'attirer sur eux, comme le bon Dom Calmet, la censure ombrageuse du gouvernement de Versailles. Aussi ont-ils été véhémentement soupçonnés d'avoir détruit par prudence certaines lettres du Bon Père, auxquelles il fait allusion, mais qui sont restées introuvables. D'autres, nous en avons la preuve, ont été, sur la recommandation de l'auteur, brûlées aussitôt que lues.

Par ses seules relations de famille, Pierre Fourier eût pu acquérir un certain crédit à la cour de Lorraine. Son père, ainsi qu'on l'a vu, avait reçu des lettres de noblesse ; un de ses cousins, Forget, était attaché en qualité de médecin à la famille ducale. La confiance qu'il inspirait fit le reste. Son dévouement aux princes lorrains lui était inspiré même par sa foi, car ces princes s'étaient montrés de tout temps les adversaires irréconciliables du protestantisme ; le duc Henri II venait d'expulser par ordonnance (1617) les religionnaires de ses États, et son frère François de Vaudémont était le chef de la ligue catholique sur les bords du Rhin. De tels témoignages de zèle rangeaient les Chanoines réguliers comme les Jésuites autour des cousins des Guise, même contre le royaume très chrétien gouverné par un prince de l'Église romaine.

Fourier avait été mis de bonne heure en défiance contre les desseins du roi de France. Il s'était affligé pour le présent et pour l'avenir en apprenant le mariage de son souverain avec la sœur de Henri IV, Catherine de Bourbon, demeurée huguenote. Alix Leclerc aperçut, dans une de ces visions qui l'obsédaient, une nuée de serpents ailés, symbole de l'hérésie, s'abattant sur ses compatriotes, et une princesse précipitée dans l'abîme où elle voulait entraîner les autres. Les « serpents » ne vinrent pas, mais la nouvelle duchesse mourut sans postérité peu d'années après son mariage. Henri II, remarié avec une Italienne, Marguerite de Gonzague

favorisa les fondations acccomplies par le curé de Mattaincourt. Marguerite s'intéressa activement à plusieurs des couvents de Notre-Dame; elle alla avec ses filles soigner dans sa dernière maladie Alix Leclerc; son beau-frère Vaudémont la proclamait une sainte et fit rédiger sa vie.

Une grave question, celle de la succession de Lorraine, menaçait de diviser, à date prévue, les protecteurs de Fourier et de ses disciples. Le duc Henri n'avait que deux filles, Nicole et Claude; son frère François de Vaudémont avait deux fils, Charles et Nicolas-François. Nicole succéderait-elle à son père ou, par application de la loi salique française, ferait-on passer la couronne aux mains des Vaudémont? La guerre civile était à craindre et pouvait, une fois déchaînée, offrir un prétexte d'intervention au roi de France. En 1621, un arrangement préventif fut conclu pour éteindre, en les conciliant, les prétentions en présence. Nicole devait épouser son cousin Charles, qui reconnaîtrait devoir la couronne à sa femme et gouvernerait ensuite avec elle au même titre. Si Nicole mourait sans enfants avant dix ans, Charles épouserait Claude et si Nicole, au delà de ce délai, demeurait stérile, Nicolas-François, alors investi de l'évêché de Toul sans avoir reçu les ordres, serait substitué à Charles et, devenu à son tour gendre de Henri II, continuerait la dynastie.

Cette transaction fut conclue sous les auspices d'un Carme déchaussé, le P. Dominique, qui avait

marché à la tête des armées catholiques en Allemagne et jouissait alors d'un grand prestige, mais le curé de Mattaincourt fut certainement consulté. Dans ses lettres des 28 janvier, 6 avril, 7 et 10 mai 1621, il sollicite les prières de ses religieuses « pour Son Altesse et pour Madame » en vue d'une affaire « de très grande importance, de très grande importance, de très grande importance ». Le mariage de Charles et de Nicole fut célébré le 22 mai, non sans arrière-pensées du côté des Vaudémont, qui avaient protesté secrètement par avance contre les limites imposées à leurs prétentions.

Deux ans après, la Congrégation de Notre-Sauveur était de nouveau et à l'improviste conviée à faire violence au ciel en faveur de la maison régnante. Le gendre de Henri II, saisi par une grave maladie au retour d'une partie de chasse, agonisait dans une chaumière de paysan, non loin de Nancy. Courriers sur courriers vinrent chercher le Bon Père à Lunéville. Il accourut plein d'angoisse, plein aussi d'espoir dans les supplications qu'il avait adressées au ciel et partout sollicitées autour de lui. En le voyant entrer dans sa chambre, le malade étendit la main vers lui, se rappelant ceux qui, dit l'Évangile, suivaient le Seigneur, touchaient la frange de son manteau et s'en retournaient guéris. Fourier célébra en pleurant la messe au pied de son lit; bientôt le prince se trouva mieux et fut hors de danger. Nul ne douta que l'intercession du saint curé n'eût amené cette gué-

rison : « Que dites-vous! répliquait-il à ceux qui le complimentaient; vous me faites tort, je ne fais que du mal, je ne cause que du désordre partout où je me trouve. »

Cette humilité exagérée dans son expression s'exaltait encore davantage devant les marques de respect de son souverain. Le duc Henri ayant un jour assisté à sa messe, le suivit dans la sacristie et lui demanda de baiser la main qui s'était étendue, en signe de salut, sur son neveu. Il refusa en rougissant, et le duc s'étant agenouillé et sollicitant d'être béni, il lui répondit comme aux pieux Lorrains de toute condition : « Des messes tant qu'on voudra, ma bénédiction, jamais! — Nous ne saurions, recommandait-il aux autres, jamais assez prier pour nos bons princes. »

Il n'en reparut pas moins, peu de temps après, au chevet de Henri II mourant, à la fois comme un intercesseur désigné auprès de la Providence et comme un interprète des vœux de la nation. En arrivant à Nancy, où il avait été mandé, il apprit que la duchesse Marguerite rouvrait par voie indirecte la question de succession, méditait une combinaison qui eût assuré, en même temps que la Lorraine à sa fille aînée Nicole, le Barrois à sa seconde fille Claude. N'ayant pu dans le tête-à-tête la dissuader de ce funeste projet : « Madame, voici votre Dieu et notre juge », lui dit-il au moment de déposer l'hostie sur ses lèvres à une messe qu'il disait pour la guérison du duc; et il ne fut plus

parlé du démembrement de l'État lorrain. Après la cérémonie, il déclara à la duchesse à genoux devant lui que Henri II touchait à sa fin et qu'il n'y avait plus à implorer pour lui que la résignation à la volonté divine. Six ans après il préparait de même à la mort le chef de la branche cadette, François de Vaudémont (octobre 1632).

Sous le nouveau règne, le curé de Mattaincourt resta pour la conscience des souverains un oracle vivant qu'on sollicitait sans relâche, sans prendre toujours la peine de lui obéir. Charles IV et Nicole paraissaient vivre et gouverner d'accord : mais leur co-souveraineté comme leur mariage reposaient sur un arrangement contracté de part et d'autre à contre-cœur ; ni l'un ni l'autre ne durèrent. Charles s'imagina vite et volontiers qu'il était duc, non en vertu de son union, mais du fait de ses droits propres. Une comédie préparée de concert avec son père fit de son rêve une réalité. François de Vaudémont déclara soudain avoir découvert le testament du duc René II, jusque-là introuvable, qui, disait-on, donnait force à la loi salique en Lorraine. Muni de cette pièce apocryphe, il somma son fils de lui céder la place. Charles, qui était prévenu, s'empressa de mettre la couronne sur la tête de son père et quelques jours après la recevait de lui, cette fois selon l'ordre de substitution masculine réglé par le prétendu testament de René II.

Fourier ne fut point mêlé à cette intrigue, dont les auteurs étaient ses amis et contre laquelle il

eût été fort embarrassé de protester; peu après, on le voit dans sa correspondance donner le titre de duc à François de Vaudémont. Mais il ne suffisait pas à Charles IV d'avoir exclu Nicole du pouvoir : à ses ressentiments politiques contre elle s'en joignaient d'autres de nature intime. Il avait épousé sa cousine uniquement par ambition, et celle-ci l'avait accueilli par obéissance filiale, en retenant un sentiment de regret pour des fiançailles antérieurement conclues. La mésintelligence régna de bonne heure entre les deux époux. Une fois souverain de son chef, Charles IV chercha à faire prononcer, sous de futiles prétextes, la nullité d'une union restée d'ailleurs stérile. Ici l'autorité de Fourier l'eût mieux servi que la casuistique de ses légistes sur la question de succession; mais, quoi qu'il fît, cette autorité lui manqua. François de Vaudémont vint trouver le Bon Père dans sa cellule de Lunéville et eut avec lui une conférence de deux heures. Quelques mots significatifs prononcés avec animation arrivèrent aux religieux des chambres voisines à travers la muraille : « Son Altesse ne fera pas cela. — Si, je le ferai. Qui donc m'en empêchera? — Moi, car Dieu ne le veut pas et je m'y oppose. » Vers le même temps, quand devant le Bon Père, on souhaitait au duc les diverses qualités qui lui étaient nécessaires pour assurer le bonheur de ses sujets, il se borna à ajouter : « Moi je lui souhaite une fidélité inviolable à sa chère épouse. »

Charles IV, le saint homme ne le savait que trop, n'était pour un peuple menacé dans son indépendance et son existence ni une force ni un exemple. Paladin d'épopée, personnage de tragi-comédie, héros de roman tant qu'on voudra, sa conduite comme souverain et comme homme ne devait être qu'une série de caprices, d'inconséquences, de fâcheuses palinodies. Nul ne courbait plus bas le front dans les églises et les lieux de pèlerinage et ne le portait plus haut dans les batailles, mais sa légèreté, son caractère fantasque et ses aventures galantes le discréditèrent partout où il porta sa fortune changeante, dans ses États ou hors de ses États. Il venait de lui-même à Fourier et l'interrogeait avec respect, sauf à oublier aussitôt les avis qu'il avait reçus de lui ou les promesses qu'il lui avait faites. Les Lorrains, et le curé de Mattaincourt le premier, l'aimèrent pourtant malgré tout et jusqu'au bout, comme la personnification et l'âme de la patrie.

Dès 1624, on put pressentir les maux qui allaient fondre sur la contrée : « Le temps n'est pas éloigné, dit le Bon Père en chaire à ses paroissiens, où la guerre, la peste et la famine désoleront le pays. » A ceux qui s'enivrent il recommande de garder leur vin pour la disette prochaine ; à ceux qui veulent acheter des maisons il annonce une moins-value imminente. A ses religieuses il fait entendre les mêmes menaces : Dieu prépare de rudes châtiments, si on ne s'amende.

Les épidémies vinrent d'abord et commencèrent la dépopulation du pays. Depuis 1623, il n'est guère d'année où la peste d'Orient, favorisée par les mouvements des armées en Allemagne, n'afflige quelque partie du territoire. En 1629 et 1636, elle désola Pont-à-Mousson, où elle dispersa le séminaire des Chanoines réguliers. Durant de longs mois, elle menaça Mattaincourt et ne s'y montra que d'une manière relativement bénigne. Fourier, redevenu vraiment pasteur de peuples, avait provoqué et multiplié autour de lui les mesures de préservation et d'hygiène.

Ses lettres trahissent également les préoccupations que lui causait, dans ces années douloureuses, la famine sans cesse menaçante. La difficulté d'assurer le pain quotidien devenait tous les jours plus grande. A Mattaincourt il y eut un moment jusqu'à deux et trois cents personnes réduites aux dernières extrémités. Tout en nourrissant ses ouailles, le curé trouvait moyen d'envoyer des secours à ses voisins de Mirecourt, estimant que « petits présents de pauvres à pauvres ne sont pas rejetables ». — « Je prends pitié de mes paroissiens, écrit-il aux religieuses de Mirecourt avec l'accent qu'avait jadis la bonne Lorraine en décrivant la grand'pitié du royaume de France, je prends pitié de ceux qui m'aiment, je prends pitié des veuves, spécialement de celles qui ont des enfants à nourrir dans ces temps fâcheux; je prends pitié de ceux qui pleurent, je prends pitié des affli-

gés, je prends pitié de ceux qui sont gagés en leurs biens par des sergents de taille; je prends pitié de ceux qui sont en danger de se voir appauvris et ruinés par les dettes d'autrui. »

Enfin la guerre prit pied en Lorraine, et quelle guerre ! La plus atroce peut-être qu'on eût vue depuis les invasions barbares. L'écume des nations catholiques et protestantes couvrit ce malheureux pays; Croates, Hongrois, Suédois, Français et Allemands y firent à l'envi le désert. Six cent mille Lorrains, a-t-on dit, périrent en peu de temps, en proie aux misères que Callot a si énergiquement burinées. Fourier opposait avec raison aux religieuses qui souhaitaient sa venue en France ses devoirs de pasteur, ses occupations qui croissaient autour de lui avec les dangers des corps et des âmes. Il eût voulu multiplier dans sa vie et dans celle de ses subordonnés spirituels les actes destinés à alléger devant Dieu les souffrances du peuple lorrain, *mobiliser*, dans les retraites où elle était dispersée, l'armée des pénitents et des suppliants, mais ses disciples, il l'avoue, étaient parfois réfractaires et il redoublait alors, par patriotisme autant que par charité, de rigueurs envers lui-même.

A partir de 1631, il y eut entre le duc de Lorraine et le roi de France une lutte ouverte et inégale, à peine interrompue par des traités presque aussitôt déchirés que conclus. Louis XIII ou plutôt le cardinal de Richelieu convoitait la Lorraine, et

Charles IV courait étourdiment au-devant d'un conflit. Non seulement il prenait ouvertement fait et cause pour les catholiques et la maison d'Autriche dans la guerre qui désolait depuis quinze ans l'Allemagne, mais, en laissant sa sœur Marguerite épouser clandestinement le frère de Louis XIII, le chef des mécontents du royaume, il fournissait un prétexte à l'invasion. Durant un de ses séjours à Nancy, Fourier se présenta spontanément au duc et lui représenta les extrémités auxquelles son peuple était exposé; il lui recommanda vivement, inutilement, une politique de neutralité et de paix. Trois mois après, l'armée française, ayant au milieu d'elle Louis XIII et son ministre, occupait la Lorraine et pénétrait sans combat jusque dans les murailles réputées inviolables de Nancy.

Le général des Chanoines reçut alors à Lunéville un capitaine français dont la sœur avait appartenu à la communauté de Notre-Dame à Étampes; il écrivit à cette occasion à ladite communauté une lettre où on lisait : « Je disais (avant cette visite) que les soldats français, tout parmi leur courage et vaillance, faisaient leçon de modestie, de frugalité et de dévotion à plusieurs autres qui se mêlent des armes... Et maintenant sans me départir de cette mienne opinion, j'ajoute qu'il y a des bons seigneurs qui font leur leçon à plusieurs religieux même s'estimant être bien réformés... Je tiens qu'un grand monarque qui mène avec soi de semblables personnages ne saurait

jamais tomber en danger de faire aucun mal à personne... »

Ces éloges intéressés de la discipline des Français n'impliquaient pas une adhésion à la politique d'envahissement de leur souverain. Il le fit bien voir quelques jours après. Richelieu voulut connaître ce prêtre qui apportait une si grande force morale à la cause de ses adversaires et il le manda à Saint-Nicolas. Peut-être espérait-il par lui se renseigner sur les sentiments et influer sur les décisions des princes lorrains. Fourier répugnait fort à cette entrevue. « Son appréhension, dit son vieil historien, passa jusqu'à lui altérer la couleur et lui diminuer ses forces; aussi était-il question d'une affaire d'État degran de importancé. Il en échappa néanmoins heureusement par son silence, n'ouvrant la bouche que pour répondre laconiquement et quasi par monosyllabes aux demandes de cet homme qui avait désiré le voir comme une des merveilles du pays. Mais, ne trouvant point de goût à cette rhétorique, il le renvoya bientôt et lui fit le plus grand plaisir qu'il eût reçu de la journée. »

Cette attitude ferme, mais passive et réservée, était commandée à Fourier par les intérêts de son « ménage » religieux. Il ne voulait pas que la congrégation de Notre-Sauveur expiât quelque démarche, quelque parole imprudente de son chef. Personnellement il continuait à être pour ses princes un conseiller prudent et fidèle.

Depuis l'occupation de Nancy, Charles IV s'était réfugié, ainsi que sa femme et sa belle-sœur Claude, dans le chef-lieu du bailliage de la Vosge, à Mirecourt. On lui attribuait cette parole : « Que m'importe, si le Bon Père me reste, l'abandon des autres? Je croirais au contraire, s'il n'était plus avec moi, ma cause désespérée. » Pendant les derniers jours de 1633, le baron de Saint-Germain vint en son nom trouver à Nancy le général des Chanoines et l'inviter à faire le voyage de Mirecourt. Fourier obéit, en répétant autour de lui : « Plaise à la divine Majesté prendre pitié de nous tous et inspirer notre bon prince en toutes les résolutions qu'il prend ou qu'il doit prendre! » Ces résolutions devaient être capitales, et Pierre Fourier paraît en avoir été le principal instigateur.

Le 6 janvier 1634, il eut avec le duc, à Mirecourt, une conférence qui dura sept heures. Il est impossible de savoir au juste, mais facile de conjecturer ce qu'il lui dit par les événements qui suivirent. Le 19 du même mois, Charles IV signa son abdication en faveur de son frère Nicolas-François, cardinal-évêque de Toul, qu'il croyait plus en état que lui d'obtenir de la France des conditions favorables. Le lendemain, il partait pour l'Alsace, n'ayant plus que l'épée avec laquelle il allait, en véritable chevalier errant, guerroyer encore près de trente années. Mais son successeur était comme lui sans héritiers directs; son mariage avec la princesse Claude, prévu par la con-

vention de 1624, devenait une nécessité, et il s'accomplit en effet dans les circonstances les plus romanesques, deux semaines après.

En même temps que Charles IV quittait la Lorraine, le nouveau duc et les princesses, menacés d'être enlevés à Mirecourt, se réfugiaient à Lunéville; ils espéraient que Richelieu n'oserait point faire occuper cette ville, et cependant, à peine y étaient-ils arrivés que des avis certains leur annoncèrent, pour le soir même, l'arrivée des troupes françaises. Évidemment Richelieu voulait s'emparer de Nicole et de Claude, en faire ses instruments et ses otages. Le mariage du cardinal et de sa cousine ne pouvait plus être différé, même de quelques jours; mais il fallait pour l'empêchement de parenté et la publication des bans des dispenses de l'autorité diocésaine ou pontificale, et comment se les procurer dans un aussi bref délai? Fourier, dont les avis eussent couvert les graves déterminations imposées par les circonstances, était resté à Mirecourt. A son défaut Nicolas-François manda en toute hâte le prieur des Chanoines de Lunéville, le Père Marets et lui exposa la situation. Marets, qui avait sans doute reçu de son supérieur les instructions nécessaires, affirma que le cardinal, vu le cas extrême, pouvait s'octroyer à lui-même les dispenses, ce qui fut fait. Cette même nuit (18 février), dans une salle retirée du palais, Marets bénit le mariage.

Cependant Fourier, pressentant ce qui allait

se passer, écrivait le 13 à un de ses subordonnés pour recommander les messes, jeûnes, pénitences qu'il estimait utiles au salut de la dynastie et de la nation, et il ajoutait : « La semaine prochaine, à ce qu'on m'a dit, pourra voir si ces prières extraordinaires auront profité de quelque chose. » Le 19, il allait se mettre en route, lorsqu'il fut informé de l'événement.

Richelieu, de son côté, avait appris avec colère l'abdication et le mariage. Il fit rechercher et arrêter Marets, conduire sous bonne escorte la famille ducale à Nancy. Nicolas-François et Claude, sans consentir à la séparation volontaire que leurs geôliers leur conseillaient, attendaient une approbation de Rome consacrant celle de Fourier. Cette approbation leur parvint le 29 mars. Le lendemain ils firent bénir de nouveau leur union ; le 1er avril ils s'échappaient de Nancy sous un déguisement et gagnaient, à travers mille périls, le territoire espagnol de Franche-Comté.

Depuis l'évasion de ses princes, Pierre Fourier, leur complice, vécut dans des anxiétés et des alarmes continuelles, ainsi qu'un homme menacé dans sa liberté et peut-être dans sa vie. Sachant qu'il était sinon recherché, du moins surveillé de près, il se tapit dans l'abbaye de Belchamp, à quelque distance de Lunéville, à mi-chemin du noviciat et de sa paroisse. De là il pouvait correspondre avec ses communautés, soutenir le Père Bedel dans la conduite du séminaire de Pont-à-Mousson, le Père Gauthier

dans l'administration de Mattaincourt. Des pénitentes de grand nom venaient l'y trouver, la marquise de Ville, Mme de Raigecourt, la duchesse de Croy et cette belliqueuse chanoinesse, Christine de Salm, qui devait faire le coup de feu à Remiremont contre les soldats de Turenne. Par l'intermédiaire des Sœurs de Châlons, il réussissait à alléger les réquisitions dont ses paroissiens étaient accablés par les garnisaires français. Il recommandait à ses religieux la prière et aussi l'économie, si nécessaires l'une et l'autre, à divers degrés, au milieu des malheurs publics. Enfin il faisait décider, au Chapitre général de sa congrégation, que le premier monastère fondé serait consacré à Notre-Dame de la Paix.

Cette année-là et l'année suivante, Fourier put encore parcourir le pays envahi, faire en quelque sorte de couvent en couvent une tournée qui devait être celle des adieux. A Metz, il vint présider à la profession de Mlle de Gournay, nièce de son évêque; les religieuses pleurèrent à chaudes larmes lorsqu'il annonça, comme saint Paul aux prêtres d'Éphèse, qu'elles ne le verraient plus. A Verdun, il se fit présenter les règlements de l'école et les trouva tellement à son gré qu'il promit de les répandre partout où il passerait. « Si nous avions le désir de l'entretenir davantage et de le réjouir doublement, ont écrit depuis les religieuses de Saint-Mihiel, il fallait le mettre sur le discours des classes... »

Saint-Mihiel fut pour lui, durant ces moments difficiles, un séjour de prédilection. Il s'y réfugia à plusieurs reprises, dans le monastère gouverné par la mère Gante André ; il y occupait un pavillon dans le jardin, son Paradis terrestre, disait-il, un petit Mattaincourt, disaient les religieuses. Son cabinet de travail était doublé d'un oratoire. S'il descendait au parloir des Sœurs, il faisait toujours fermer les volets, crainte d'être vu du dehors. De même il recommandait bien d'omettre sur l'adresse des lettres qu'on lui écrivait son titre de général des Chanoines. « Tout ce que je trouve dans mes lectures, disait-il la main sur la Bible, ne me parle que de guerre. » La guerre, avec ses surprises meurtrières, grondait en effet sans cesse à sa porte. Le gouverneur français était d'humeur relativement douce et il se montrait particulièrement favorable aux maisons religieuses. Fourier conseillait à ses Filles de le ménager, de faire quelques présents à Madame la gouvernante ; lui-même hasarda l'envoi d'une *Imitation* dorée sur tranche. Un chef de bandes lorrain survint, qui emporta la place, et le Bon Père jugea opportun de s'échapper deux jours avant un retour offensif des Français. Pendant son dernier séjour à Saint-Mihiel, l'année suivante, il plaça deux religieuses jour et nuit en adoration devant l'hostie. Cette pensée d'expiation permanente, si répandue alors et qui avait trouvé entre autres de ferventes zélatrices à la fameuse abbaye de Port-Royal, allait se traduire et s'affirmer en

Lorraine par l'institution des Bénédictines du Saint-Sacrement, due à Catherine de Bar.

Durant l'hiver de 1634, qu'il passa à Belchamp, Fourier jouit d'une tranquillité relative et écrivit beaucoup. Il composait alors pour ses religieuses des traités de dévotion, le *Journalier*, l'*Esprit primitif* et surtout il rédigeait lentement, en s'entourant des résultats d'une expérience déjà longue et en pesant scrupuleusement chacun de ses mots, les *Grandes Constitutions* qu'il leur destinait.

Cependant la situation empirait autour de lui; la dernière place lorraine, La Mothe, avait succombé après un siège héroïquement soutenu et demeuré célèbre. Un Conseil souverain installé à Nancy avait substitué le nom de Louis XIII à celui de Charles IV dans les prières publiques et astreint au serment de fidélité tous les fonctionnaires et dignitaires civils et ecclésiastiques. On expulsait sans jugement de leurs communautés les religieux simplement suspects de pouvoir nuire. A la fin de 1635, tout le pays fut inondé d'étrangers, ennemis ou soi-disant amis, qui pillaient et massacraient à l'envi. En proie, comme le reste de la population, à la faim, aux épidémies, aux brigandages, les religieuses de Notre-Dame et les Chanoines réguliers durent se disperser ou émigrer, au risque de périr en route, et leur directeur n'osait leur conseiller, au milieu de tant d'événements imprévus, ni de rester ni de partir. Lui-même, craignant de ne pouvoir se dérober à un serment politique que sa

conscience repoussait, songeait à se retirer en pays neutre (1). Deux fois, de Pont-à-Mousson et de Saint-Mihiel, il essaya de gagner la frontière des Pays-Bas, et se vit la route fermée Il rebroussa chemin, à travers les neiges de l'hiver, vers Mirecourt.

Les religieuses de cette ville lui avaient fait exprimer leur intention de chercher un refuge en Franche-Comté, dans la cité fortifiée de Gray et la maison de famille de l'une d'entre elles. Il leur répondit (15 janvier 1636) : « Aussi désirerais-je bien d'y être, et serais bien aise et bien fortuné, ce me semble, d'y trouver quelque petite condition pour servir de marguillier en quelque église de village ou enseigner les enfants à lire, mais non pas à écrire, car je n'écris pas assez bien pour le montrer aux autres, ou pour mendier mon pain de porte en porte, si je trouvais qu'on m'en voulût donner. » Le 28 février, il partit pour les rejoindre et se tint caché dans leur couvent, sa présence n'étant connue que de la supérieure. Il évitait ainsi de porter ombrage à l'évêque de Toul, toujours hostile à son intervention dans le gouvernement des Filles de Notre-Dame et il se dérobait aux reproches de ses paroissiens qui ne l'avaient pas vu depuis deux ans.

(1) Sur les véritables motifs du départ de Fourier, voir les deux dissertations probantes de l'abbé Deblaye : *Défense du vrai motif de la retraite de Pierre Fourier en la ville de Gray* et *Examen de l'histoire du B. P. Fourier par M. Barthélemy de Beauregard.*

Encore leur rendait-il un dernier service en sauvant leurs cloches, réquisitionnées par le gouverneur lorrain de Mirecourt pour acquitter je ne sais quelle contribution de guerre.

Le 12 avril, il se mit en route pour la Franche-Comté, accompagné du Père Terrel, de son petit clerc Nicolas Demandre et de quatorze religieuses. On était en trois carrosses et la petite caravane hâta si bien sa marche que le même soir elle arrivait à Vauvillers, en terre comtoise. Le quatrième jour, les fugitifs entrèrent à Dampierre-sur-Salon, après avoir échappé à un gros de partisans qui s'était lancé à leur poursuite; un neveu de Fourier les y avait devancés. Là ils apprirent que Gray, craignant la contagion de la peste régnante en Lorraine, fermait rigoureusement ses portes aux étrangers. Ils y vécurent au jour le jour, de leur vie habituelle, le Bon Père attirant les habitants à ses sermons familiers dans l'église, les religieuses instruisant les enfants. Sur l'annonce d'une invasion française, ils poussèrent plus loin, jusqu'à Pesmes, où le châtelain consentit à leur donner asile et où ils recommencèrent, pour payer l'hospitalité qu'on leur offrait, leur pieux apostolat.

Cependant de nouvelles démarches étaient tentées auprès du magistrat de Gray et furent favorablement accueillies. On envoya même un carrosse à la rencontre des fugitifs. Les religieuses y prirent place et Fourier entra à pied, à leur suite, dans la ville où il devait mourir. Exilé pour sa

patrie encore plus que pour sa foi, il pouvait écrire plus tard avec fierté à une princesse lorraine, la grande-duchesse de Toscane : « Quand nous sortîmes du pays qui est le vôtre, sont trois ans et demi, nous apportâmes avec nous en Bourgogne nos âmes et nos cœurs de Lorrains, tels que N.-S. Jésus-Christ et le lieu de notre naissance et le bon naturel de nos pères et mères et de leurs pieux ancêtres nous les avaient donnés, c'est-à-dire tout remplis et comblés de toute respectueuse et toute incomparable affection, que tous ceux de notre nation, comme très humbles, très obéissants et très fidèles sujets portent de tout temps à leurs bons princes et encore à leurs bonnes princesses; c'est le cœur des Lorrains. »

Cent cinquante ans plus tard, de semblables malheurs éloignaient de ce sol où Fourier était venu planter sa tente de proscrit un de ses émules, curé-modèle et fondateur d'ordre comme lui. L'abbé Receveur, vicaire en chef aux Fontenelles, après avoir rétabli parmi ses ouailles le sens et la perfection de la vie chrétienne, après y avoir entretenu de ses deniers des écoles gratuites, avait formé en 1789 et installé non loin de sa paroisse une société dite de la Retraite chrétienne; c'était une sorte de Port-Royal orthodoxe dont les solitaires essayaient de faire revivre, sous la loi du travail intellectuel et manuel, dans l'exercice de la pauvreté, de la chasteté et de la pénitence, la ferveur des premières communautés apostoliques. La Révolution,

comme jadis la guerre en Lorraine, dispersa ce groupe élu. Plutôt que de prêter le serment constitutionnel, Receveur passa la frontière, suivi de ses *frères* et de ses *sœurs;* et tous, par leurs misères et leurs épreuves à l'étranger, payèrent le privilège d'avoir échappé à la tyrannie jacobine, ainsi qu'avant eux Fourier et ses religieuses en butte à la colère de Richelieu. Receveur, rentré en France, redevint curé et usa ses dernières forces à évangéliser les paysans sauvages du Nivernais. La béatification du prêtre comtois suivra de près, assure-t-on, la canonisation du prêtre lorrain; elle couronnera les mêmes vertus et, à certains égards, les mêmes destinées (1).

(1) V. l'ouvrage récent du chanoine Suchet : *Vie du vénérable Antoine-Sylvestre Receveur* (Paris et Besançon, 1897), et principalement le chapitre II intitulé : *Un curé de campagne au dix-huitième siècle.*

CHAPITRE SIXIÈME

DERNIERS JOURS.

Gray, aujourd'hui petite ville de la Haute-Saône, déchue même au point de vue commercial, était en 1636 un des boulevards de la république comtoise contre le royaume de France. Situé sur un coteau baigné par les eaux indolentes de la Saône, en face de la plaine bourguignonne, il groupait ses rues en pente et ses maisons autour de son église dédiée à Notre-Dame, dans une ceinture de murailles et de bastions restés depuis plus d'un siècle inviolables. Plusieurs communautés religieuses y avaient pris récemment racine : en 1607 les Tiercelines, en 1622 les Ursulines, en 1631 les Annonciades; à l'église des Capucins, on vénérait depuis peu une Vierge miraculeuse, honorée par de nombreux pèlerinages.

Tel était l'asile où l'exilé lorrain passa les quatre dernières années de sa vie. Il était séparé de sa paroisse et de ses enfants spirituels, à un âge et dans une situation où il ne pouvait guère espérer

revoir tout ce qu'il aimait; il retrouvait en partie, dans son « havre d'emprunt », les épreuves auxquelles il venait d'échapper dans sa patrie. Du moins il exerça, en dépit de ses infirmités et de ses angoisses de chaque jour, un apostolat fécond et il trouva moyen de veiller activement de loin aux grands intérêts dont il avait depuis longtemps assumé la charge.

Peu de temps après son arrivée, le Bon Père s'installa dans une maison de la ville haute, portion d'un hôtel ayant appartenu à un personnage important de la province, à ce Gauthiot d'Ancier que ses compatriotes, au temps de Charles-Quint, avaient surnommé le Petit empereur de Besançon. Il y occupait le dernier étage d'une tour restée debout dans le monastère actuel des religieuses de Notre-Dame. Sa cellule, de quatre mètres carrés, était ornée d'une vaste cheminée sculptée, surmontée de ces mots qu'on y lit encore et qui offraient à son âme une consolation permanente : *Spes mea Deus*. De trois côtés, de petites fenêtres carrées à mailles de plomb donnaient jour sur le clocher de l'église, sur les toits des maisons étagées le long du coteau, sur la ceinture des remparts, la rivière et l'horizon fuyant des campagnes environnantes. L'escalier de pierre qui conduisait à lui s'arrêtait au second étage devant une vaste cage de bois, semblable à un gigantesque tour de couvent et enfermant un second escalier en spirale. Il suffisait à Fourier d'un

simple mouvement imprimé à cette cage mobile pour en intercepter les ouvertures inférieure et supérieure et écarter les importuns, durant les longues heures qu'il donnait à ses exercices pieux, à ses études, à ses correspondances.

Il ne sortait guère que pour visiter les pauvres ou pour se rendre au couvent voisin des Annonciades, dont il était devenu, à titre bénévole et gratuit, l'aumônier. « Ceux qui me voient, a-t-il écrit, botoyer par la rue et porter mon manteau et mon bâton de si mauvaise grâce, suivi d'un petit garçonnet qui a les mules au talon et porte ses deux pieds en écharpe, diront justement que nous allons tous deux en mascarade. » Et cependant tel fut bientôt son prestige, telle fut sa popularité qu'il était accueilli partout par d'unanimes témoignages de vénération. Il avait beau se dérober ou se cacher dans son manteau, on le reconnaissait, on faisait retentir à ses oreilles cette qualification de saint dont il avait déjà tant de fois décliné avec confusion l'honneur. Un prêtre s'étant jeté un jour à genoux dans la boue pour recevoir sa bénédiction, il s'y mit de son côté et ne se releva que le dernier. Il se sentait humilié de la puissance dont on lui faisait hommage. Si j'avais, s'écriait-il, quelque accès ou crédit auprès de Dieu, ne m'en servirais-je pas premièrement pour moi-même?

En Comté comme en Lorraine, il trouvait déchaînés à la fois les trois fléaux entre lesquels

David avait pu choisir une expiation pour Israël. La guerre était sans cesse aux portes, représentée tantôt par les Allemands et les Croates, tantôt par les Suédois de Weimar et les Français de Condé, et l'exilé avait à prendre sa part des alarmes causées aux bourgeois par le voisinage continuel des bandes amies ou ennemies. Sa confiance dans la Providence s'imposait à tous et fut justifiée : « Ne craignez rien, répétait-il, cette cité est sous la protection de la mère de Dieu et elle ne sera pas attaquée. » Lorsqu'apparurent les *faucheurs* de Villeroy, ces sauvages aventuriers chargés de détruire les récoltes naissantes et de réduire le pays en l'affamant, il releva encore les courages d'un mot qui se trouva prophétique : « L'ennemi ne fera aucun mal, la moisson sera bonne. »

Pendant le premier hiver que Fourier passa à Gray, une violente épidémie s'abattit sur la ville; les bas quartiers voisins de la Saône furent d'abord envahis. On crut pouvoir y parquer le mal en empêchant les communications avec la ville haute. L'infection gagna néanmoins les environs de l'hôtel de ville et de l'église paroissiale. Au milieu de la panique générale et de la mort partout présente, le prêtre lorrain fut la Providence des Graylois, et son rôle ressemble alors, toute proportion gardée, à celui qu'un grand pape et un grand évêque, saint Grégoire le Grand et saint Charles Borromée, avaient tenu à Rome et à Milan dans des circonstances semblables. Il consola les

victimes, rendit l'espérance à ceux que la nécessité ou le devoir forçait à braver l'épidémie, et cette espérance sur ses lèvres devenait dans la pensée de ceux qui recouraient à lui une miraculeuse promesse de salut. Il dressa un mémoire au Conseil de ville, où il indiquait diverses mesures de salubrité et de police à prendre. Puis, comme il avait, en sa qualité de Lorrain, grande dévotion à saint Sébastien, particulièrement invoqué jadis en temps de peste, il exhorta les Graylois à recourir à l'intercession de ce saint. Le jour de sa fête (20 janvier), une procession solennelle partit de l'église et fit le tour des remparts. Fourier, sur l'invitation des magistrats et du clergé, portait le Saint-Sacrement et, à chaque bastion, où un reposoir avait été dressé, bénissait la ville pour écarter d'elle l'épidémie et la campagne pour la délivrer de l'ennemi.

Le gouverneur Ferdinand d'Andelot, se trouvant gravement malade, fit appeler le serviteur de Dieu, en qui il avait une confiance pleine de dévotion. Il lui demanda, non pas de le guérir, mais de lui obtenir du ciel un an de répit; ils prièrent ensemble et furent exaucés. D'Andelot revint à la santé, sauf à être repris juste un an après par la maladie et à succomber. Plusieurs traits de ce genre achevèrent d'établir Fourier au milieu des Graylois comme le maître de la vie et de la mort.

La disette, pendant l'hiver de 1639, dégénéra en famine. Quelques convois de blé furtivement

introduits et d'heureuses courses en maraude à la frontière bourguignonne atténuèrent à peine la misère. « Il est, écrit Fourier parlant de lui-même, en un pays étrange, où toutes choses sont extrêmement chères. La livre de pain bis s'y vend cinq gros de votre pays, un œuf quatre gros, une petite poitrine de mouton trois francs, un gigot six ou sept francs et tout le reste des vivres à l'équivalent, si bien que ce pauvre misérable général, que vous nommez ainsi, est très ennuyé. Il croit manger du pain pour dix gros chaque jour et, toutes les fois qu'il passe par la rue, pour aller dire la messe, il rencontre quantité de pauvres malades languissants de faim, les uns couchés sur le pavé tout nu, les autres sur un peu de paille et souvent des morts qui ont expiré la nuit sans assistance de personne ni consolation quelconque, car on y craint la peste. A ces piteux spectacles, qui sont quotidiens, il s'afflige, voyant qu'il ne les peut soulager en aucune façon et, rentrant en soi-même, il s'assure et se résout et se prépare et se condamne même à passer quelque jour par les mêmes détresses, croyant qu'il l'a mieux mérité un million de fois que ces pauvres gens-là... et que la grande cherté et présente et prochaine et le manquement d'or et d'argent pour acheter du vivre l'auront bien facilement et bientôt mis dans ce piteux état. Il ne voit d'autre moyen d'y échapper qu'en sortant quelque jour du pays où il est... »

Il pensa un moment à un second exil, qui lui

eût valu au moins quelque tranquillité, au fond des Alpes, dans la lointaine et paisible république du Valais, là où il eût trouvé une des plus anciennes et des plus célèbres abbayes de Chanoines réguliers, celle de Saint-Maurice; mais sa santé était devenue si chancelante qu'il dut renoncer à ce projet. Quant à rentrer en Lorraine, il n'y pouvait non plus songer, en sa qualité d'émigré politique et comme tel exposé aux vengeances françaises. Ses disciples, imparfaitement instruits du véritable motif de son éloignement, le rappelaient vers eux par de « cordiales semonces », et lui de s'excuser sur sa santé, sur les difficultés et les dangers d'un semblable voyage. Sa correspondance atteste qu'il était sans cesse au milieu d'eux par la pensée, remédiant de son mieux à une détresse semblable à la sienne et puisant dans les leçons de sa propre adversité ses exhortations à la résignation et à l'espérance.

De Mattaincourt il ne recevait guère que de mauvaises nouvelles. Le village était tout défiguré « ès personnes, ès biens, ès bâtiments »; l'église avait subi la présence des prédicants hérétiques et les pillards avaient cherché leur butin jusque dans les cercueils mis sous la protection du sanctuaire. Les malheureux habitants, à bout de ressources, eussent voulu emprunter à Toul sous la caution des Chanoines réguliers de cette ville; mais Fourier, qui se considérait désormais plus lié à sa congrégation qu'à sa paroisse, refusa d'ap-

prouver cet engagement, sauf à s'excuser longuement auprès de ses anciens administrés. Il saisit avec empressement, peu après, l'occasion de leur rendre service, en intervenant en faveur du maire faussement accusé de prévarication.

La congrégation de Notre-Dame, en dépit des événements, continuait à s'étendre; plusieurs communautés nouvelles s'établissaient chaque année tant en France qu'en Lorraine. Il est même remarquable qu'elles trouvaient là meilleur accueil qu'en Franche-Comté, où aucun de leurs refuges ne devait durer. La petite colonie installée à Luxeuil n'y subsista que quelques années. Les religieuses réfugiées à Gray étaient infirmes pour la plupart, mal logées, vivant tant bien que mal d'emprunts et d'aumônes, et néanmoins étant obligées de changer de domicile, elles émirent la prétention, par respect pour la clôture, de se faire conduire en voiture de leur ancienne à leur nouvelle demeure : « A pied! A pied! de par Dieu, se hâte de leur écrire leur directeur. C'est une moquerie, c'est une espèce nouvelle de je ne sais quelle bigoterie de faire ainsi les consciencieuses du côté de la clôture, que d'aller en ce petit voyage dans des carrosses de peur d'être vues ou voir! »

Sans perdre de vue ces incidents puérils, Fourier suivait avec anxiété, au sein de la Congrégation, les progrès de ce conflit qu'il avait vu naître en Lorraine. Les premières compagnes d'Alix Leclerc avaient toutes disparu, sauf Gante André,

qui vécut jusqu'en 1645. Anciennes ou récentes, rapprochées ou éloignées de Gray, les communautés tendaient de plus en plus à se séparer en deux camps, celles qui continuaient à avoir confiance dans le saint fondateur, et celles qui se dérobaient plus ou moins ouvertement à sa direction dans l'avenir, soit en repoussant d'avance les constitutions qui leur étaient annoncées, soit en fermant leur porte aux Chanoines réguliers. Celles-ci étaient les plus nombreuses, cinquante environ ; une douzaine tout au plus étaient dociles et encore une partie d'entre elles vivaient sous la juridiction d'évêques hostiles aux vues de Pierre Fourier. Au fond de l'âme des réfractaires il y avait certainement, sans parler du respect envers leurs directeurs ou supérieurs ordinaires immédiats, un levain involontaire de jalousie à l'égard de ces religieux qui leur avaient enlevé une partie du temps et de la sollicitude du Bon Père.

Avec elles, Fourier se tenait sur la réserve, ne répondait à leurs lettres qu'à son corps défendant, soit pour ne point paraître les approuver, soit pour ne pas être dénoncé aux évêques. Écrivant à d'autres, il les traitait sévèrement : « Libertines, disait-il des Sœurs de Dieuze, qui n'ont jamais point appris d'humilité ni de vraie pratique de l'état régulier, ni tenu compte de nous, ni voulu nous ouïr quand il faisait beau temps... Et maintenant qu'il pleut en leur maison... j'ai reçu ces jours

une lettre de compliments d'elles, mais je les connais bien. Il faut garder le pain pour les nôtres. »

Sa bonté prenant le dessus, il en revenait toujours à le partager à l'occasion. Ainsi il s'employa de son mieux en faveur des Chanoines, mais leur insinua de ne pas prononcer son nom dans certains monastères : « Tout ce qui vient de nous ne sent pas bon à ces filles-là ni à leurs supérieurs, mais tout ce que vous prendrez des révérends Pères de la très sainte Compagnie de Jésus sera toujours approuvé de Dieu. »

Parmi les Chanoines de Notre-Sauveur, l'union était complète, mais la ruine semblait imminente. Sur une centaine de membres environ que comptait la congrégation naissante, la moitié avaient disparu, victimes de la peste ou dispersés chez leurs parents et à l'étranger. Le groupe le plus considérable, à Lunéville, ne dépassait pas une douzaine. Partout les dettes étaient criantes, les emprunts difficiles. Le même jour on apprit à Gray que le Père Marets, vicaire du général en Lorraine, était mort et que les Suédois avaient livré l'abbaye de Belchamp aux flammes. De Gray, Fourier entama inutilement des négociations pour introduire ses moines à Montbenoît, en Franche-Comté, et à Oulx, en Dauphiné. Quelques-uns parvinrent dans le Valais. Là on ne parut pas disposé à recevoir à leur suite leurs *Sœurs* de Notre-Dame ; mais deux d'entre eux furent pourvus de bénéfices par leurs confrères de l'abbaye de Saint-Maurice, et leur instituteur leur

adressa sous forme de lettre un véritable traité de l'administration paroissiale, où il mettait à profit les résultats de sa longue expérience et traçait un tableau de sa propre vie.

Peut-être la congrégation se fût-elle élevée au-dessus des périls du moment en acceptant les propositions qui lui venaient de Paris. Les chanoines de Sainte-Geneviève demandèrent à Fourier une entrevue, où devait se négocier la réunion des deux instituts. Ils lui offraient de venir bien au delà de la moitié du chemin; mais c'eût été céder devant une nation alors ennemie; l'âme toute lorraine du général lui fit décliner et le projet et l'entrevue. Il mit à ce refus autant d'humilité que d'habileté, ne voulant pas, disait-il, offrir aux yeux de ses confrères français un « malotru décrépité » un « piteux mal-allant ».

Tout patriotisme à part, il était obligé de ménager, même de loin, l'envahisseur de son pays; un de ses religieux, le Père Roland de Villers, dut se rendre à la cour de France pour solliciter, en faveur du prieur de Domèvre, l'agrément du roi; celui-ci prétendait avoir droit de nomination aux bénéfices lorrains. Le Père de Villers était chargé en même temps d'excuser la retraite de son supérieur en Comté et de la faire passer pour un voyage nécessité par un projet d'un établissement monastique dans ce pays. Grâce aux Jésuites Bauny et Sirmond, qui avaient connu Fourier à Pont-à-Mousson, il eut à Saint-Germain une audience de la reine Anne

d'Autriche (1). Cette princesse l'interrogea avec une pieuse curiosité : « Vous êtes disciple du Père de Mattaincourt? On dit partout que c'est un saint. Que fait-il ? » Puis, comme si elle eût voulu éloigner de Charles IV ce conseiller fidèle, au moment où des négociations pour la paix étaient ouvertes avec la Lorraine, elle ajouta : « Vous pouvez rendre bon service au roi et à moi si vous nous l'amenez. » Et devant le berceau de l'enfant qui venait de naître et qui devait être Louis XIV : « Si vous n'obtenez pas qu'il vienne en France, du moins vous recommanderez le roi et le dauphin à ses prières. »

On ignore si Fourier fut instruit des sentiments et des propositions d'Anne d'Autriche; en tout cas il les eût accueillis comme il accueillait l'idée d'un retour en Lorraine, par des objections sur les périls d'un semblable voyage. La souveraine étrangère l'émut sans doute davantage en soulageant par la main de saint Vincent de Paul les misères de ses compatriotes. Le prêtre landais qui remplissait dans le royaume très chrétien le même office que le curé de Mattaincourt en Lorraine devint alors son auxiliaire sans le connaître. Il avait quelques années de moins que lui, et leurs existences offrent

(1) Le Père de Villers, témoin au procès de béatification, a affirmé avoir eu cette entrevue avec la reine-mère Marie de Médicis, qui vivait alors en exil et était près de sa fin, et tous les historiens de Fourier l'ont cru sur parole. Ses souvenirs l'ont évidemment trompé; il s'agit ici de la reine régnante.

des analogies surprenantes à première vue, explicables cependant, comme inspirées par le même esprit d'humilité et de charité. Tous deux ont exercé le ministère paroissial et se sont voués en même temps à la fondation de deux congrégations, l'une d'hommes, l'autre de femmes; tous deux ont renouvelé la vie religieuse en la faisant s'épanouir hors du cloître, au service des pauvres ou des enfants; tous deux ont pratiqué l'humilité en niant les titres universitaires qu'ils avaient conquis, le mépris d'eux-mêmes au point de dire qu'ils n'avaient fait que du mal ou de parler des abominations de leur vie; tous deux sont morts avec la même parole de confiance sur les lèvres et ont été placés en même temps, à une année près, sur les autels. Vincent de Paul fut en réalité un autre Fourier, lorsqu'il répandit par la main de ses prêtres en Lorraine des aumônes et des consolations.

A côté des apôtres tout politiques que Richelieu envoyait prêcher, dans la chaire, l'humble résignation à la domination française, les Lazaristes venus de Paris parcoururent en tous sens le duché et y répandirent des subsides considérables; ils nourrirent les pauvres, distribuèrent des vêtements, des outils, recueillirent dans leurs maisons les victimes de la guerre, fondèrent en France une œuvre spéciale en faveur des gentilshommes lorrains émigrés ou chassés de leur pays. Il en fut ainsi pendant plusieurs années. Dès 1640, M. Vincent, tenant à la main un paquet de lettres où ses prêtres de la Mission

lui dépeignaient les excès des vainqueurs et les douleurs des vaincus, s'était jeté aux genoux de Richelieu en prononçant ces seuls mots : La paix! La paix! Ses instances furent inutiles; qu'elles aient été connues ou non de Pierre Fourier, elles réconcilièrent du moins devant Dieu, dans deux âmes dignes l'une de l'autre, au nom de la charité et de la pitié, la France et la Lorraine.

Fourier n'était à Gray que depuis peu de temps lorsque Charles IV, transformé en capitaine espagnol, y passa (août 1636), allant secourir Dôle pressée par les Français. Il ne manqua pas de venir s'agenouiller devant le serviteur de Dieu, de lui demander sa bénédiction et ses toutes-puissantes prières pour lui et son armée. Le vieillard, ému en le voyant à genoux devant lui, se contenta de dire : « Adressez-vous à Dieu et non à un humble pécheur tel que moi. » Personne ne parut l'avoir entendu et un de ses religieux crut devoir lui répliquer à haute voix : « Mon Père, obéissez à Son Altesse. » Il obéit, mais sans tracer le signe de la croix et en implorant la bénédiction du Ciel sur lui-même comme sur ceux qui l'entouraient. Quelques semaines plus tard, Charles IV repassait à Gray après une campagne heureuse, recevait les félicitations de son fidèle sujet et lui faisait hautement, en rappelant ses patriotiques prières, sa part dans la victoire.

Depuis son abdication, le prince lorrain n'était plus qu'un soldat; il déployait à son gré ses goûts

et ses qualités militaires; mais il n'avait renoncé ni à ses antipathies ni à ses passions. Sa femme Nicole, dont il était séparé de fait depuis plusieurs années, avait été conduite en France, et le duc ne songeait à elle que pour essayer de la faire consentir à la rupture de leur union. S'étant épris à Besançon d'une belle veuve, Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, il imagina de demander à des casuistes complaisants une consultation en règle contre la validité de son mariage avec Nicole. Son confesseur, le Jésuite Cheminot, lui composa un mémoire qu'il fit approuver par treize autres théologiens; mais l'autorité par excellence à conquérir était celle de Pierre Fourier. Le duc, venant à Gray voir sa future belle-sœur, novice à la Visitation, n'osa point plaider sa cause lui-même. Cheminot et son confrère Abram, tous deux Lorrains et amis du Bon Père, se chargèrent de la démarche à faire. Fourier feignit d'abord de croire la question portée en haut lieu : « Le prince a-t-il au moins une dispense du Saint-Siège? — Elle n'est point nécessaire, et d'ailleurs l'état présent des choses ne permet point de prendre un aussi long détour. — Ah! le malheureux prince! » fit Fourier en soupirant; et comme ses interlocuteurs, portant le débat sur un autre terrain, lui vantaient les vertus de Mme de Cantecroix : « En vérité, voilà d'excellentes perfections; c'est dommage que Son Altesse ait une autre femme. — Mais au moins ne reconnaîtrez-vous pas Son Altesse comme un honnête homme?

N'attesterez-vous pas par écrit que vous le tenez pour tel? — J'attesterai qu'il doit l'être, rien de plus. » Ayant ainsi éconduit ces ambassadeurs, il tenta à son tour une contre-négociation. Terrel alla de sa part à Besançon conjurer Charles IV d'attendre au moins une dispense de Rome; lui-même fit ensuite le voyage et fut accueilli avec les plus grands égards pour sa personne : mais il était trop tard. Un prêtre complaisant avait donné (2 avril) en cachette au duc et à Béatrix la bénédiction nuptiale. Forget, le cousin du Bon Père, était un des témoins (1).

Au mois de novembre de la même année, Charles IV tomba malade dans un château des montagnes du Jura qui appartenait à Béatrix, à Belvoir. Fourier se rendit auprès de lui. Il retrouva au chevet de son prince Cheminot, lui protestant qu'on n'avait plus d'espoir qu'en lui. On avait dédaigné ses avis, on continuait à solliciter ses prières. Fourier célébra la messe devant Charles IV et lui fit espérer qu'il rentrerait bientôt dans sa capitale par la brèche. La guérison étant survenue, il apparut une seconde fois aux Lorrains comme le sauveur d'un souverain plus que jamais populaire, malgré ses malheurs et ses fautes. « Pure fable, répétait humblement le vieux prêtre, inventée par quelqu'un qui se moque de moi. » Il n'avait point

(1) L. Pingaud, *Béatrix de Cusance* (Mémoires de la Soc. d'Émulation du Doubs, 1875).

obtenu en tout cas l'éloignement de Mme de Cantecroix, et celle-ci avait poussé la hardiesse jusqu'à venir l'entretenir de choses pieuses et à lui dérober son chapelet. Fourier réclama le chapelet au duc d'un mot qui en disait plus que de longs reproches : « C'est Madame (la duchesse Nicole) qui me l'a donné. »

Charles, rentré en campagne au printemps suivant, vint visiter et remercier son protecteur auprès de Dieu. Béatrix l'accompagnait; elle se présenta aussi chez le Bon Père, avec l'espoir obstiné de le fléchir, d'être reçue par lui en femme et en souveraine légitimes. Il l'accueillit avec autant de froideur que de respect, ne répondit à ses paroles que un silence significatif et, en la reconduisant, ne dépassa pas la porte de sa chambre. Charles IV ne lui sut point mauvais gré de cette attitude et, de près ou de loin, lui continua ses marques d'affectueuse vénération. Il lui écrit un jour que dans sa détresse il a fait vendre quelques hardes, dont le prix est destiné au Bon Père ou à ses religieuses; il attend en retour des prières. « Bienheureux celui qui en est démêlé (du monde) et en lieu où il n'y ait plus rien à faire qu'à dire son chapelet. J'espère que vous direz le vôtre pour moi et que vous m'aimerez... » Fourier faisait mieux qu'aimer son prince, car dans sa réponse il lui prodigue des louanges dont l'exagération évidente ne saurait se justifier que par les circonstances, de nature à exalter son dévouement et son patriotisme. Au fond, il se savait

lié à une cause vaincue ; avant même de partir pour l'exil, il avait subordonné tout retour de la fortune au bon plaisir du vainqueur.

Il y a de lui, dans ses dernières lettres, telle page où les souvenirs de la patrie et du foyer rafraîchissent son imagination et colorent son style. Ainsi, commentant le mot évangélique sur l'arbre qui doit porter de bons fruits, il parle de la vigne et énumère les vins variés qu'elle porte ; ceux de Lorraine viennent en première ligne ; il nomme à la suite, sans doute par courtoisie, le vin d'Arbois, puis en dernier lieu ceux de France et d'Espagne. Ailleurs il resserre spontanément ces liens de la famille dont il s'était jadis dégagé autant que possible pour suivre en toute rigueur les conseils du Maître divin. Ce neveu qui l'avait devancé en Comté continuait à voyager pour les intérêts de son commerce, tantôt du côté de Genève, tantôt du côté de la Lorraine : Allez tout doucement, lui écrivait-il, et vous fiez en Dieu ; et, après la crainte du Seigneur, il lui déclarait n'estimer rien tant que la santé, préférable à tous les biens du monde. Il envoyait à la veuve de son frère Jacques l'expression de sa douleur survivant au temps, s'excusait presque de sa réserve dans le passé et lui donnait des conseils pratiques pour l'éducation de sa jeune famille. « Nous avons cela de nature et comme héréditaire entre nous tous, ajoutait-il, de nous très parfaitement aimer les uns les autres, à l'exemple de nos pieux ancêtres. »

Presque jusqu'à son dernier jour, il tint la plume, et son médecin reçut de lui quelques pages sur l'*Éducation sainte que les pères et mères doivent à leurs enfants*. La pensée maîtresse de sa vie le dominait jusqu'au bout et le faisait non seulement écrire, mais agir. Ses religieuses exilées étaient redevenues à côté de lui institutrices et il leur enseignait avec la même conviction qu'autrefois qu' « il n'y rien de plus auguste et de plus divin que d'instruire gratuitement... Les religieuses... font en cela l'office des anges (1) ». Quelques mois avant sa mort, il put reprendre sa tâche favorite. Ce qu'on appelait à Gray le collège, c'est-à-dire une école où les malheurs du temps n'avaient guère laissé qu'une vingtaine d'élèves, venait d'être abandonné par les Prémontrés. On leur substitua les Chanoines réguliers, trop heureux de se procurer ainsi un salaire mensuel et un logement gratuit. Fourier et ses trois compagnons d'exil se mirent à l'œuvre; lui-même s'était réservé les plus jeunes écoliers, les « abécédaires ». Comme notre grand Gerson, sur ses vieux jours, l'apôtre lorrain usait le reste de ses forces à former et à amener au pied du Christ les petits enfants.

En même temps il mettait la dernière main à son œuvre de prédilection, les « Vrayes Constitutions » des Filles de Notre-Dame. Ces constitutions, auxquelles il travaillait depuis six ans, et dont il en-

(1) Exercices du P. Terrel. — XXVIIIe méditation.

voyait par avance des fragments à certaines communautés, sont divisées en six parties et forment tout un volume. La préface, qui débute par ces mots : « Écoutez, Fille de Notre-Dame », est une exhortation en un style un peu diffus, mais plein de naïveté et de grâce, à cette religieuse parfaite qui, dans sa pensée, devait assurer la vie de la congrégation. Il savait que la plupart de ses monastères jugeaient superflue cette nouvelle législation. Aussi ne s'applique-t-on le travail excessif qu'il s'imposa pour la rédiger que par l'idée qu'il espérait vivre encore assez pour la faire accepter de tous.

Pendant le printemps et l'été de 1638, il avait déjà gravement souffert des infirmités de l'âge. Au milieu d'octobre 1640, étant atteint de la fièvre, il sentit qu'il ne se relèverait pas de cette dernière maladie et mit ordre de toute façon à ses affaires durant les deux mois qui lui restaient à vivre. Il fit une quatrième recension des Grandes Constitutions, puis il en adressa un exemplaire à Mirecourt, avec prière de transmettre aux principaux monastères cette suprême expression de sa pensée et de sa volonté. Le matin de sa mort on l'entendit encore dire : « Je ne tiens point pour religieuses celles qui ne les recevront ni ne les observeront. » On crut un moment qu'il mourrait le jour de Saint-Nicolas, patron de la Lorraine ; il vécut encore quarante-huit heures. On lui lisait l'*Imitation* et le récit de la vie et de la mort de saint Augustin. Le supérieur des Jésuites de Gray l'assistait et lui donna le viatique. Trois chanoines

seulement représentaient auprès de lui la congrégation de Notre-Sauveur; il recommanda à tous en leur personne l'union fraternelle, l'humilité, la haine des « souplesses, duplicités et surprises », l'esprit de prudence et de prière. « Nous avons un bon maître et une bonne maîtresse », lui redisaient selon son vœu, dans son agonie, ceux qui l'entouraient, et ce fut dans ces sentiments de confiance envers le Sauveur et Notre-Dame, les deux patrons de ses familles spirituelles, qu'il entra, le 9 décembre, à onze heures et demie du soir, dans la « demeurance royale et bienheureuse » vers laquelle il cheminait laborieusement depuis soixante-quinze ans.

A ce moment, les sentinelles de garde sur les remparts virent un globe enflammé s'élevant au-dessus de la ville, planant sur elle, puis s'éloignant dans la direction du nord; et l'on se dit partout que c'était, sous une forme visible, l'âme de l'exilé qui était partie pour visiter une dernière fois la patrie terrestre, avant de monter vers la patrie du ciel. Les cloches sonnèrent le lendemain, comme à la mort des archevêques et des gouverneurs, pour annoncer le deuil public; l'empressement à venir s'agenouiller au pied du cercueil fut unanime. Trois jours durant ce fut une procession continue de pèlerins, tant de la ville que des environs; il fallut placer des gardes pour empêcher les mutilations ou les larcins inspirés par une piété enthousiaste. Après les obsèques et l'oraison funèbre prononcée par le Père Terrel,

le corps fut déposé provisoirement dans un caveau de l'église paroissiale.

Dans notre siècle, un autre grand religieux, Lacordaire, exilé de la chaire de Notre-Dame de Paris, était venu s'ensevelir dans une retraite où il tâchait d'oublier au service d'âmes jeunes et simples les tristes mêlées de la vie et l'ingratitude des hommes. La mort en le frappant remit ses bienfaits et ses mérites en pleine lumière; à ses funérailles, un des témoins de ses derniers jours laissa échapper l'expression naïve de la gratitude publique et de la vénération chrétienne, ce cri qui, à Gray, en 1640, avait été sur toutes les lèvres : « Nous avions un roi et nous l'avons perdu! (1). »

(1) Cette parole, sortie de la bouche d'une vieille femme de Sorèze, a été recueillie par Montalembert à la première page de son livre sur Lacordaire.

CHAPITRE SEPTIÈME

LA VIE POSTHUME. — LES FONDATIONS.

On connaît l'adage : Les hommes passent, les œuvres restent. Pour lui trouver ici son application, il faudrait retourner les termes. Les fondations de Pierre Fourier ont éprouvé après lui de graves vicissitudes et ne lui ont survécu qu'à demi. La renommée du fondateur n'a au contraire cessé de grandir, jusqu'au jour récent où il a reçu canoniquement ce titre de saint que ses contemporains, ceux de l'écolier de Pont-à-Mousson et ceux de l'exilé de Gray, lui avaient à l'envi décerné.

Au moment de sa mort, la Congrégation de Notre-Dame souffrait non seulement des événements extérieurs, mais de ses propres dissensions. La plupart des monastères, ignorant ou méconnaissant le testament spirituel du Bon Père, prétendaient s'en tenir à la législation de 1617. Les communautés réfractaires s'élevaient contre deux innovations, l'observation de deux vœux simples, garantissant la parfaite observation de la clôture et de la pau-

vreté, puis l'institution du visiteur pris parmi les Chanoines réguliers. Au dire des opposants, la première constituait un accroissement permanent de charges pour la congrégation, la seconde portait atteinte à la juridiction des ordinaires au profit de la congrégation de Notre-Sauveur. On voit que les querelles dites *constitutionnelles*, si fréquentes dans nos États modernes, ont été aussi jadis une plaie de l'Église, et elles étaient vives comme la foi d'alors; on ne se passionne que pour ce qu'on aime. A Verdun, les religieuses voulurent garder la règle particulière que le Jésuite Lebrun avait autrefois établie pour elles et que Fourier avait approuvée par lettre; mais elles la modifièrent sur plusieurs points importants, tout en continuant à se couvrir de cette approbation. A Nancy et ailleurs, on usa du procédé janséniste, on souleva une question de textes. Les Grandes Constitutions, disait-on, n'étaient pas authentiques, elles étaient l'œuvre du Père Terrel plus que de leur auteur présumé. Les religieuses de Charonne jetèrent au feu les exemplaires qu'elles avaient reçus; singulière exécution dans un couvent où l'on se vantait d'avoir éteint un incendie en lançant une lettre du Bon Père au milieu des flammes. Un nouvel incendie survint, qui détruisit le monastère et qui fut regardé comme une punition du ciel.

Cependant les Chanoines réguliers, intéressés entre tous à ramener dans la congrégation l'esprit d'union et d'obéissance, s'efforçaient d'obtenir du

Saint-Siège pour les Grandes Constitutions une consécration complète, efficace, supprimant toute interprétation particulière et les rendant obligatoires; ils n'y purent parvenir. Après un an de démarches souvent décourageantes, leurs députés durent se contenter (1645) d'un bref d'approbation simple. Les divergences d'opinions et de conduite tant de la part des évêques que de celles des religieuses continuèrent. Les communautés du diocèse de Toul, qui disaient repousser les statuts par respect pour l'autorité épiscopale, éludèrent cette autorité le jour où elle leur en imposa l'acceptation. Certains évêques français, entre autres Noailles à Châlons et Coislin à Metz, par défiance du visiteur lorrain, maintinrent dans les monastères de leur juridiction la législation de 1617.

Les Grandes Constitutions, — bien qu'on ait discuté encore sur leur autorité au commencement de notre siècle, — finirent par forcer l'entrée de toutes les communautés. Lors de la béatification de Fourier, elles furent corrigées, approuvées article par article à Rome; un bref fut préparé pour exhorter les irréconciliables à s'y soumettre. Pourquoi les corrections ont-elles disparu et pourquoi le bref ne parvint-il jamais à destination? C'est ce qu'on n'a jamais su expliquer.

Un livre qui parut alors (1732), intitulé *La Conduite de la Providence dans l'établissement de la Congrégation de Notre-Dame*, avait pour but de persuader à toutes les communautés de vivre se-

lon la teneur et l'esprit des Grandes Constitutions. En fait, l'institution du visiteur général fonctionna toujours d'une manière imparfaite. Pierre Fourier ne se survécut pas pleinement, ainsi qu'il avait espéré, dans un de ses confrères; l'unité de l'ordre fut maintenue plutôt par l'autorité, restée intacte, de ses écrits et de ses exemples, comme par le respect unanime professé pour sa mémoire.

De nombreux établissements furent encore créés après lui. On en compte dix-huit nouveaux pendant les quinze années qui suivent sa mort, et à peu près autant, surtout aux Pays-Bas et dans l'Allemagne méridionale, de 1660 à 1789.

A cette dernière date, en deçà et au delà des frontières de France, la Congrégation, ainsi qu'on disait sans plus ajouter, comptait environ quatre-vingt dix maisons.

Çà et là les *Congrégantines* se montrèrent réfractaires, non pas seulement à tel ou tel article de leur règle, mais à la bulle *Unigenitus* et l'âme indomptable des Augustines de Port-Royal ressuscita en quelques-unes d'entre elles. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, organe du parti janséniste, racontent avec complaisance les luttes de certains couvents contre certains évêques, notamment à Troyes, à Nemours, à Étampes, à Paris. Elles montrent les mandements forçant les clôtures sous le couvert des lettres de cachet, les religieuses privées des sacrements ou enlevées par la maréchaussée, en un mot les divers incidents de cette chronique

qui passionnait, au temps du diacre Paris, le clergé et la bourgeoisie parlementaire et réjouissait malignement le groupe naissant des philosophes et des libre-penseurs.

L'absence de maison-mère et de direction centrale fit que la Lorraine, après sa fin comme nation indépendante, cessa d'être le foyer principal de la congrégation. Cette supériorité toute d'opinion que les souvenirs de l'âge primitif semblaient attribuer aux monastères de Nancy et de Saint-Mihiel s'éteignit; c'est surtout à Paris et à Versailles qu'il faut suivre ce qu'on appelait dans la langue du dix-huitième siècle les Filles de la Congrégation.

Le monastère de Paris, dont les bases avaient été jetées dès 1634 non loin de l'hôtel de Guise, fut transféré au siècle suivant sur la montagne Sainte-Geneviève, dans le voisinage des Chanoines réguliers de la réforme française. On en trouvera la description dans un livre où l'on ne s'attendrait guère à aller la chercher, dans les Mémoires de Mme Roland. La future Égérie de la Gironde, alors qu'elle n'était que Manon Phlipon, fille d'un graveur de la Cité, y entra comme pensionnaire, à l'âge de onze ans, en 1765. En quelques lignes, plus exactes que respectueuses, elle indique l'esprit et l'organisation de cet établissement : « La maison était honnête, l'ordre peu austère; les religieuses passaient en conséquence pour n'avoir point de ces excès, de ces momeries qui caracté-

risaient leur plus grand nombre; d'ailleurs elles faisaient profession d'instruire la jeunesse; elles tenaient des écoles d'externes ou d'enfants du peuple, qu'elles enseignaient gratis pour accomplir leurs vœux, et qui se rendaient du dehors à cet effet dans une salle qui leur était consacrée; mais elles avaient séparément un pensionnat pour les jeunes personnes dont on voulait leur confier l'éducation. » Les portraits de deux de ses institutrices, la Mère Sainte-Sophie et la Mère Sainte-Agathe, sont vivants. La première, « qui avait encore pour l'écriture une très belle main, faisait des broderies superbes, donnait de bonnes leçons d'orthographe », est bien une maîtresse selon le cœur de saint Fourier. Mme Roland raconte avec le même bonheur d'expression sa première nuit passée au dortoir, la réception d'une novice, l'arrivée de ses fidèles amies de jeunesse, les demoiselles Cannet, et, écrivant à la veille de sa mort, n'ayant en face d'elle, au delà de l'échafaud, que le Dieu muet de Jean-Jacques, elle ajoute : « J'aurais à retracer trop de scènes semblables, si je voulais rappeler toutes celles que les émotions d'une tendre piété ont gravées dans mon cœur. »

Le couvent de Versailles a aussi une origine intéressante. La fille de Stanislas Leczinski avait appris en Alsace à connaître et à estimer les religieuses de Notre-Dame; devenue reine de France, elle aimait à les visiter à Compiègne, lors de ses séjours dans cette résidence royale. Plus tard elle voulut

les installer à Versailles même; les matériaux du château de Clagny (la demeure de Mme de Montespan) servirent à l'édification du nouveau monastère. Marie Leczinska étant morte, ses filles continuèrent ses libéralités. Louis XV fournit les fonds pour la chapelle, et assura aux Filles de Pierre Fourier un revenu annuel de 40.000 livres. En décembre 1772, communauté et pensionnat furent définitivement constitués. Le prix de la pension était seulement de 200 livres pour les filles d'officiers de la maison du roi ou des princes; un asile était également ouvert dans cette maison, moyennant un prix peu élevé, aux filles et femmes attachées au service du château, et l'enseignement gratuit était assuré aux jeunes filles de Versailles et des environs. L'architecte des bâtiments était le Lorrain Mique; Lorrain aussi fut l'aumônier, l'abbé Bergier, le principal apologiste religieux de l'époque, voisin du Bon Père par son lieu de naissance (Darney).

Les religieuses de Notre-Dame survécurent à la vieille France, comme elles avaient survécu à la Lorraine. Il n'y en eut guère qui renoncèrent à leurs vœux, mais aucune ne périt sur l'échafaud. Celles de Paris continuèrent à huis clos leur œuvre éducatrice. Déjà, avant le Concordat, elles étaient rentrées dans leur ancienne demeure. En 1807, elles achetèrent l'ancienne maison cistercienne de l'Abbaye-au-Bois, à l'entrée de la rue de Sèvres. Deux autres monastères, non moins florissants depuis, se reconstituèrent, l'un, les Oiseaux, au

coin de la rue de Sèvres et du boulevard des Invalides, l'autre, le Roule, sur la rive droite de la Seine, au faubourg Saint-Honoré (aujourd'hui avenue Hoche). Aux Oiseaux, la Compagnie de Jésus reconstituée jouit de l'influence qu'elle avait exercée dans les premières communautés de la Congrégation. Sous la Restauration, l'histoire de la Mère Marie de Jésus, pénitente du P. Ronsin, reproduit celle de Marguerite-Marie Alacoque, pénitente du P. de la Colombière, à la fin du dix-septième siècle. On voit reparaître l'idée d'une consécration de la France au Sacré-Cœur, née jadis à la Visitation de Paray-le-Monial, idée qui ne réussit pas plus sous le règne de Louis XVIII que sous celui de Louis XIV et que devait traduire sous une forme inattendue le Vœu national de 1870 (1). Déjà le monastère des Oiseaux était un des foyers principaux de la dévotion toujours plus répandue au Sacré-Cœur. Son église a été la première en France élevée sous ce vocable, et c'est de là qu'est sorti le pieux exercice mensuel du même nom.

Aux souvenirs édifiants qui se rattachent à l'Abbaye-au-Bois, les circonstances en ont associé un plus profane, celui de Mme Récamier. Pendant plus de trente ans la vieille amie de Chateaubriand reçut dans un des bâtiments extérieurs de la com-

(1) Alet, S. J., *La France et le Sacré-Cœur,* p. 293 et suiv.

munauté qu'elle occupait comme locataire, l'élite de la société littéraire et politique.

Ces trois maisons, qui sont en même temps trois établissements d'instruction, ont continué à vivre jusqu'à nos jours, avec une clientèle principalement recrutée dans l'aristocratie, la finance, le haut commerce. L'Institut a repris aussi racine dans les régions où il avait jadis prospéré, en Normandie, en Champagne. On le retrouve en Lorraine, à Mattaincourt près du tombeau de son fondateur depuis 1836, à Verdun depuis 1839, à Lunéville depuis 1850, à Épinal depuis 1857, à Gray enfin, dans la maison même que Fourier a habitée, depuis 1861. En refleurissant il a jeté également des rameaux en Alsace, aux Pays-Bas, dans l'Allemagne catholique. En France, ce qui s'appelait la *Congrégation* se nomme souvent aujourd'hui du nom de la maison parisienne les *Oiseaux;* mais, comme autrefois, le seul lien qui relie toutes ces communautés indépendantes n'est pas autre que celui d'une charitable confraternité. Oublieuses des mesquines querelles du passé, elles suivent les Grandes Constitutions d'aussi près qu'il est possible, sauf les changements, prescrits ou acceptés par les évêques, que nécessitent les besoins de l'époque, en particulier le développement de l'instruction populaire.

Moins heureuse, la congrégation des Chanoines réguliers de Notre-Sauveur n'a pas survécu à la Révolution française.

A peine constituée, elle avait eu à supporter, comme on l'a vu, les épreuves les plus diverses : l'hostilité mal déguisée de certains évêques, la concurrence habile de la Compagnie de Jésus, les malheurs de l'invasion française, et surtout la mort de l'homme qui de son souffle l'avait ressuscitée et soutenue. Pierre Fourier laissait à peine ébauchées les Constitutions définitives. Du moins son esprit lui survécut pendant une quarantaine d'années dans ses trois premiers successeurs au généralat, Lemulier, Terrel et Étienne, qui l'avaient connu et s'inspirèrent des exemples et des confidences qu'ils avaient reçus de lui. En Lorraine, la congrégation occupa les deux seules abbayes dont le réformateur n'avait pu obtenir l'accès, Chaumouzey et Autrey ; mais aucune maison nouvelle ne fut fondée et même celle de Saint-Pierremont devait disparaître au milieu du siècle suivant. Le général fixa successivement sa résidence à Lunéville et à Pont-à-Mousson ; autour de lui se réunissait tous les ans la diète, tous les trois ans le chapitre général del'ordre.

Dans les limites assez étroites de leur action, les *Foériens* vaquèrent, selon les intentions de leur maître, aux fonctions de l'enseignement et du ministère sacerdotal. On les voit s'établir en 1646 au collège de Saint-Mihiel, diriger pendant plus de cinquante ans le grand séminaire de Verdun, bâtir dans les Vosges la maison de missionnaires dont Fourier avait jeté les bases et en cons-

tituer une autre à Nancy, « en forme d'hospice », sous la protection du duc Léopold. En 1789 ils étaient encore à la tête de plus de cent paroisses.

Le caractère tout local de leur organisation nuisit à leur expansion extérieure. Au loin, leur général apparaissait aux autorités ecclésiastiques et civiles comme une puissance étrangère. Les négociations entamées çà et là en vue de l'adhésion de tel ou tel monastère à la réforme avortèrent partout, sauf à la célèbre abbaye de Saint-Maurice en Valais, et encore là l'union fut-elle passagère. La seule colonie durable qu'ils aient fondée naquit des hasards de leur fuite, lors de la première invasion de la Lorraine. Au pied des Alpes, à Aoste, il dirigèrent pendant plus d'un siècle (1643-1748) le collège dit de Saint-Bening ; plus de deux cents d'entre eux y passèrent jusqu'au moment où, devenus sujets français, ils furent forcés par les jalousies locales et les défiances du gouvernement sarde de céder la place au clergé indigène.

Leur présence à Metz et à Strasbourg (dans chacune de ces villes ils desservaient une paroisse et tenaient un collège) les lia cependant de bonne heure à l'Église de France et les imprégna de l'esprit qui y prédominait. C'est dire qu'il y a trace chez eux des doctrines jansénistes et des idées gallicanes. On a découvert après coup dans la bibliothèque d'un chanoine, celui-là même qui avait été le dernier secrétaire de Fourier (le P. George), l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres et dans la cor-

respondance d'un autre une lettre adressée à Messieurs de Port-Royal (1). D'autres dans leurs examens théologiques hasardèrent des propositions entachées de jansénisme et et les directeurs du séminaire de Toul se virent évincés par l'évêque sous le coup d'imputations semblables. Le général eut beau proclamer à deux reprises l'orthodoxie de la congrégation, attestée d'ailleurs par une adhésion empressée et solennelle à la bulle *Unigenitus*. Pas plus que le protestantisme, le jansénisme ne trouvait en Lorraine, même dans les monastères vivant sous le patronage de saint Augustin, un terrain favorable.

Cependant les chanoines réguliers demeuraient suspects à une partie du clergé, par ce seul fait qu'ils n'avaient pas accepté sans réserves la direction de la Compagnie de Jésus. Ils avaient beau entretenir avec les Jésuites des relations correctes et même cordiales, au point d'encourir à cet égard les reproches de l'évêque de Metz, Coislin : le vulgaire les considérait, au même titre que les Doctrinaires et les Oratoriens, comme leurs rivaux secrets et cette opinion parut justifiée lorsqu'on les vit accepter, lors de leur ruine, une portion de leur héritage.

A ce moment, la Lorraine passait directement

(1) V. *Un janséniste de Saint-Mihiel en* 1650. *Le chanoine Bayon,* par M. Dannreuther (pasteur protestant). (*Annales de l'Est,* 1893.)

sous le sceptre du roi Louis XV. Le gallicanisme était alors un des articles de la Constitution traditionnelle des Français et les Chanoines réguliers l'acceptèrent à leur tour, avec ses servitudes, comme une des nouvelles conditions de leur existence; ils laissèrent annuler par le gouvernement deux fois, coup sur coup, en 1769, l'élection du général qu'ils avaient choisi. L'année précédente ils avaient procédé, en présence d'un commissaire royal, à une revision de leurs constitutions. Le *Summarium* du Bon Père fut relégué aux Archives comme renfermant des prescriptions devenues inapplicables. Dans le nouveau code, enregistré aux Parlements de Nancy et de Metz, une part importante, tout un chapitre en vingt-quatre articles, est faite aux questions d'enseignement. Les Chanoines adoptent dans leur ensemble les méthodes d'enseignement des Jésuites, qu'ils corrigent par les résultats de leur propre expérience. Ainsi, dans leur collège de Metz ils avaient établi, à côté de l'instruction dite classique, l'instruction que nous appellerions aujourd'hui moderne ou professionnelle, fondée sur les sciences, les langues vivantes, l'histoire et la géographie nationales.

Ils furent appelés à remplacer la Compagnie de Jésus dans les missions fondées par le roi Stanislas, dans les collèges de Bouquenom, d'Épinal et de Nancy et, en 1776, le ministre de la guerre leur confia l'École militaire qu'il établissait à Pont-à-Mousson dans les bâtiments de l'Université

transférée à Nancy. C'était un collège où le gouvernement plaçait une cinquantaine d'élèves cadets gentilshommes boursiers du roi, et destinés à entrer dans l'armée. Parmi les jeunes gens qui y passèrent à la veille de la Révolution, on remarque Duroc, le confident de Napoléon Ier, de Serre, le ministre de Louis XVIII, l'amiral de Rigny et le général Fabvier, qui devaient contribuer, chacun à leur manière, à l'affranchissement de la Grèce (1).

En se vouant ainsi pour la plupart à l'éducation de la jeunesse, les Chanoines réguliers semblaient revenir à leur esprit primitif, à celui dont Pierre Fourier avait voulu faire leur principal patrimoine. Pourtant l'ère de la décadence, et d'une décadence irrémédiable, était venue pour eux. Les travaux d'érudition dus aux Bénédictins ne les attiraient point et les seuls qui aient laissé trace sont ceux qu'ils avaient consacrés, par la main des Pères Piart et d'Hangest, à la mémoire

(1) « De toutes les écoles militaires, la meilleure était incontestablement celle de Pont-à-Mousson... Son supérieur, Ruell, homme de savoir et de tact... animait, stimulait son monde... Les salles de classes, les réfectoires où les chanoines mangeaient à la même table que les enfants, les cours de récréation, les dortoirs excitaient l'admiration de l'inspecteur. Les élèves avaient une excellente tenue et une politesse parfaite... Les professeurs de mathématiques recevaient les louanges de l'examinateur Laplace. » (A. Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, p. 97-98.) Cf. Favier, *Notice sur l'école royale militaire de Pont-à-Mousson*, 2e édition, Nancy, 1896.

de leur bienheureux fondateur. Obligés de recruter à la hâte des professeurs pour leurs nouveaux établissements scolaires, ils acceptèrent beaucoup de novices de vocation douteuse. Déjà ceux d'entre eux qui avaient fréquenté, en qualité de chapelains, la cour de Stanislas, s'y étaient imprégnés de l'esprit philosophique à la mode. Leur général, Pillerel, mort en 1769, leur avait encore offert le modèle des vertus monastiques. Son successeur de Saintignon, vieillard ambitieux, mondain, sceptique, laissa de son plein gré la congrégation mériter sa ruine prochaine. En le peignant, l'abbé Chatrian, dans ses notes manuscrites (1), a très bien caractérisé la situation morale des *Forériens* à la veille de 1789 : « On peut juger, dit-il, du caractère de l'homme par le trait suivant. En 176., il avait fait la visite des moineries de son ordre où il y avait des études. Pour se concilier la bienveillance de tous les jeunes faquins *banderolistes*, il ne manquait pas de dire qu'ils n'étaient pas des moines, qu'ils pouvaient s'appeler Monsieur et même Monsieur l'abbé ; qu'ils étaient aussi aptes aux bénéfices séculiers que les prêtres séculiers eux-mêmes et qu'ils pouvaient faire profession

(1) Ces notes, qui contiennent une histoire complète du clergé lorrain au moment de la Révolution, appartiennent à la bibliothèque du grand Séminaire de Nancy. Je dois la communication des extraits qui suivent à l'obligeance de M. l'abbé Jérôme, professeur d'histoire dans cet établissement.

avec une telle condition ou restriction; enfin il ne manquait pas de leur faire observer que la congrégation avait près de cent cures à leur offrir comme perspective.

« Ce même gentilhomme, devenu général en 1772, faisait si peu de cas de ceux de ses frères qui avaient des dispositions marquées pour le saint ministère ou qui y travaillaient avec zèle et avec fruit depuis longtemps, qu'il ne donnait et ne faisait donner les bénéfices-cures de sa congrégation qu'à des muscadins, ses flagorneurs, qui savaient faire des discours impies à Nancy, des phrases philosophiques, des sermons farcis de termes mathématiques, et qu'il donnait presque toutes les supériorités à des freluquets qui auraient eu besoin d'être renvoyés au noviciat. Si un jeune prêtre montrait du zèle et de la piété, il ne manquait pas de dire : Cela n'est bon que pour en faire un vicaire de campagne. »

Sous cette direction, la majorité des religieux se composait d'abbés élégamment habillés et frisés, habitués à fréquenter les salons et à débiter des fadeurs aux dames, ou de « missionnaires phraseurs, qu'il fallait envoyer au confessionnal comme on traîne des criminels au supplice ». Les meilleurs, parmi les jeunes, étaient de médiocres prêtres, plus attachés dans leur tâche à la formation des esprits qu'à l'édification des âmes. L'ordre, dans son ensemble, était tombé plus bas qu'au moment de la réforme opérée par Fourier.

A Belchamp, dont Boufflers, le chansonnier libertin, était l'abbé commendataire, toute la communauté, en 1788, oublia l'abstinence du carême et, sur le registre des dépenses de l'année suivante, on relève pêle-mêle 100 livres pour le drap du billard, 31 livres 17 sous et 6 deniers pour 12 bouteilles de kirsch et 100 livres pour un abonnement au *Journal des Débats*.

Quelques anciens maintenaient seuls, dans un silence chagrin, les traditions méconnues. « Le P. de Saintignon, écrit encore Chatrian, est allé visiter à Belchamp (1781) le Père Petitjean, vieux et infirme, qui s'est retiré pour y mourir; le Père, ayant demandé à son général une grâce et l'ayant obtenue, lui a articulé qu'il désirait de voir avant de mourir la congrégation comme elle était autrefois, parce qu'on ne la reconnaissait plus. L'abbé de Domèvre a tourné le talon et rangé sa frisure factice, mais il s'est bien gardé de répondre. »

A la veille de 1789 les *Forériens* étaient environ trois cents, dispersés dans les cinq diocèses lorrains et dans ceux de Trèves, Strasbourg et Besançon en qualité de religieux, professeurs, aumôniers, curés et vicaires de paroisse. La maison la plus peuplée, Pont-à-Mousson, ne comptait que vingt-deux chanoines. Telle était pourtant la popularité que la congrégation avait su garder en vertu de ses origines, que les municipalités de Lunéville et de Pont-à-Mousson protestèrent contre le décret qui enveloppait leurs collèges dans la

ruine des ordres religieux. Les Chanoines, suivant la pente où l'esprit du temps les entraînait, prêtèrent pour la plupart le serment à la constitution civile du clergé. Les seuls *jureurs* de Nancy furent les principaux professeurs du collège; à Lunéville, douze sur quinze faiblirent. Le dernier général, de Saintignon, devait mourir en 1796, ayant dépouillé depuis longtemps, avec l'habit ecclésiastique, les sentiments et les croyances de son premier état. On pourrait citer dans le département de la Meurthe quatre chanoines au plus (et encore deux d'entre eux étaient-ils des constitutionnels rétractés) qui aient subi pour leur foi la déportation sur les pontons ou à la Guyane.

Quelques-uns ont prolongé leur vie assez avant dans notre siècle. Un écrivain contemporain a dépeint avec émotion, d'après ses souvenirs d'enfance, celui qu'on pourrait appeler le dernier des fils spirituels et intellectuels de Pierre Fourier. Ce religieux se nommait Laillet et avait enseigné avec distinction les mathématiques à l'École militaire et au collège communal de Pont-à-Mousson : « Quand sonna l'heure de la retraite, dit M. Ch. Charaux, le professeur, fidèle à ses souvenirs, obtint d'habiter, dans l'aile droite du collège, un modeste appartement, auquel on avait joint un jardin de peu d'étendue détaché de la vaste cour d'entrée... Longtemps on vit, presque toujours aux mêmes heures, le grand et beau vieillard se promener à pas lents, en compagnie d'un autre reli-

gieux, le P. Godefrin, naturaliste distingué, qui avait partagé avec lui la fortune des bons et des mauvais jours. Puis le P. Laillet, comme on continuait de le nommer, se promena seul, son ami l'ayant précédé dans un monde meilleur. Le poids de l'âge devenant de plus en plus lourd, il ne sortit plus que rarement dans une petite calèche conduite par un serviable voisin... Il parut, dans les dernières années de sa vie, ne plus songer qu'à Dieu et au compte qu'il devait bientôt lui rendre de sa longue carrière. La pensée de ses jugements effrayait cette âme pourtant si fidèle au devoir. Puis il reconquit une paix profonde, prélude de la paix parfaite où il entra le 13 mai 1844; il avait quatre-vingt-sept ans (1). »

Vers 1850, un professeur du grand séminaire de Verdun, l'abbé Vauterot, conçut, avec quelques prêtres réunis autour de lui, le projet de rétablir les Chanoines réguliers. Le Pape les approuva (28 juillet 1854), mais en ne leur accordant que la qualification de clercs. Les Chanoines de Saint-Maurice présidèrent à leur noviciat et l'évêque de Verdun reçut leur profession. Leur nombre ne

(1) Ch. Charaux, *La Cité chrétienne,* Dialogues et récits, 2e partie, p. 134-135. M. Maggiolo écrit en 1885 : « Professeur en 1830, au collège de Lunéville, j'ai eu comme collègue un novice des Chanoines réguliers; il était aussi savant que pieux; il m'a souvent parlé du collège, dont il conservait le meilleur souvenir. » (*Mém. de l'Acad. de Stanislas*, an. 1885, p. 451.)

s'est guère accru depuis; ils ont constitué trois communautés : la maison de retraite de Notre-Dame de Benoîte-Vaux, la maison de Sainte-Claire de Verdun et celle plus récente d'Épinal, et desservent deux cures. Si parmi eux le P. Rogie n'avait pas pris en main, historiquement parlant, la cause de Pierre Fourier, ne s'était fait son biographe et son éditeur, ils ne compteraient pas dans l'Église contemporaine. Seul, le souvenir du saint qu'ils ont choisi comme modèle et comme législateur prête à leur Institut une ombre de vie.

Tel est le développement qu'ont eu depuis le dix-septième siècle les fondations de Fourier. Des deux branches qu'il a entées sur le grand arbre monastique, l'une est desséchée, l'autre fleurit encore, mais sans porter de nouveaux rameaux. La pensée qui les unissait et les vivifiait, celle de l'apostolat par l'enseignement, s'est répandue au loin au dehors d'elles, et a produit ailleurs ses fruits. On a voulu voir en Fourier un grand initiateur en fait d'instruction primaire et le placer, au moins par droit d'ancienneté, au-dessus des maîtres modernes de la pédagogie rationaliste et démocratique. Il est certain qu'il a conçu l'école populaire comme une puissance sociale. Il n'y a rien de meilleur, a-t-il dit, non seulement après Luther, mais encore et surtout après les Pères du concile de Trente, que l'éducation de la jeunesse, car la jeunesse est « l'espoir de la république ». Il a cru devoir confier cette tâche à de

nouveaux venus, néophytes ou repentants dans le clergé régulier; mais, aux prises dès le début de son action avec les nécessités de son temps et les opinions prédominantes dans le corps ecclésiastique, il a dû modifier ses desseins. Les « filles congrégées » qu'il avait souhaitées, comme curé, pour instruire les jeunes villageoises, soumises aux règles traditionnelles de la vie monastique, se sont établies dans les villes et bourgs et ont travaillé presque exclusivement à l'éducation des gens de moyen état. De même les Chanoines, en qui Fourier eût voulu trouver, selon sa naïve expression, des « abécédaires » et qui, munis seulement d'une tolérance tacite de l'autorité religieuse, se sont transformés durant leur existence relativement courte en professeurs de collège.

Ce fut seulement au siècle suivant que la pensée de Fourier porta ses fruits, et pour ne citer que ce qui s'est passé en Lorraine, elle inspirait vraiment ces propagateurs obscurs de l'enseignement dans les campagnes qui se sont nommés successivement le chanoine de Toul Vatelot, le fondateur des Sœurs de la doctrine chrétienne (1700), l'abbé Moye de Betting, le fondateur des Sœurs de la Providence ou de Portieux (1760), l'ex-bénédictin Fréchard, le fondateur des Frères dits de Vézelise (1822), émules des disciples de La Salle. Dans notre siècle, la Congrégation de Notre-Dame n'a pas retrouvé sa force primitive d'expansion et une partie de la clientèle qui lui était destinée est allée à des insti-

tutions plus jeunes et plus fortement organisées.

Du moins l'esprit primitif de Fourier s'est réveillé et manifesté çà et là par la création de Tiers ordres enseignants. Celui qui a pour centre Munich et date de 1833 a répandu ses écoles non seulement en Allemagne, mais en Angleterre et en Amérique. Un autre, non moins florissant, a pris naissance en Bohême. De l'Abbaye-aux-Bois, par l'intermédiaire du couvent de Moulins, est sorti un autre Tiers ordre destiné à l'instruction des campagnes. D'ailleurs on pourrait presque remonter jusqu'au temps de Fourier pour en retrouver le modèle. N'était-ce pas une préfète de la congrégation pieuse établie au monastère de Troyes, Marguerite Bourgeois, qui avait créé, dès 1650, les premières écoles des colons de la Nouvelle-France?

CHAPITRE HUITIÈME

LA VIE POSTHUME. — LA RENOMMÉE.

Mort aussi bien que vivant, Pierre Fourier fut aimé et admiré partout où il avait laissé de lui quelque trace. Parmi ses paroissiens et ses compatriotes, il demeura l'objet d'une vénération qui devançait les honneurs officiellement décernés par l'Église.

Il est vrai qu'en France, sauf dans les maisons habitées par ses filles spirituelles, il paraît être resté inconnu ou plutôt avoir été volontairement oublié. Ce curé de village qui avait silencieusement tenu tête au cardinal-duc, était, politiquement parlant, un vaincu, tout au moins un étranger ; l'Église gallicane affecta de ne le point connaître. Aucun des orateurs ou des écrivains qui l'ont illustrée sous Louis XIV n'a parlé de lui. Saint François de Sales, sujet des ducs de Savoie, avait du moins étudié et prêché à Paris, il avait paru à la cour de Henri IV et publié des livres qui honoraient le génie français. Le Bon Père, n'ayant fait bruit que dans son pays et écrit que pour l'édification de ses péni-

tents, fut comme dédaigné et disgracié parmi les gens de cour, les lettrés et par surcroît parmi les gens d'église. Bossuet lui-même, chanoine de Metz depuis 1640, n'a jamais trouvé l'occasion de parler d'un prêtre dont il avait certainement entendu prononcer le nom autour de lui dans sa jeunesse.

Il n'en fut pas de même au delà des frontières du royaume, en Franche-Comté et en Lorraine. Là, sa popularité lui survécut et ne fit que grandir; mais elle se traduisit par une émulation jalouse dans les témoignages de respect, qui aboutit à de longs et singuliers conflits. On peut dire que cet homme de paix avait été, comme son Maître divin, élevé en signe de contradiction dans Israël.

A Gray, à peine était-il mort, que ceux qui l'avaient suivi en exil et ceux qui l'avaient accueilli se disputaient ses restes, comme au temps où les habitants de Tours et de Poitiers revendiquaient à l'envi le corps de saint Martin, où la France dérobait à l'Italie le corps de saint Benoît. Il est à nous, disaient les Graylois, l'arbre doit rester où il est tombé, c'est un trésor que la Providence nous a envoyé, nous ne nous en dessaisirons pas. — S'il est venu chez vous, répliquaient les Chanoines réguliers, c'est sous le coup de la nécessité; sa dépouille n'appartient pas à ses hôtes, mais à ses enfants. Le Père Terrel invoqua en leur nom l'intervention de Charles IV : « Je ferai mon possible auprès de l'Infante (gouvernante des Pays-Bas et de la Franche-

Comté), répondit ce prince, mais souvent ces Messieurs les Bourguignons répliquent et n'en font qu'à leur tête. » Il fallut négocier; au bout de cinq mois, les Graylois se désistèrent de leurs prétentions, à condition de garder le cœur et les entrailles de celui qu'ils avaient appris à leur tour à appeler le Bon Père; et depuis, en effet, ils ont témoigné de diverses façons leur vénération envers lui. L'histoire locale mentionne en 1669 le méfait d'un personnage notable, voleur par dévotion, qui déroba à l'église paroissiale le reliquaire contenant le cœur du saint, le cacha dans sa maison et ne le rendit que contraint, sur sommation des pouvoirs publics. Au dix-huitième siècle, les Graylois placèrent sous le patronage de leur ancien bienfaiteur leurs écoles et l'œuvre dite du bouillon des pauvres.

Donc, au printemps de 1641, le corps de Pierre Fourier, extrait de son caveau provisoire, reprit triomphalement le chemin de la Lorraine. Il devait reposer au séminaire de Pont-à-Mousson, siège principal de la congrégation de Notre-Sauveur. Partout, sur la route, le clergé et les fidèles venaient en procession au-devant du cortège funèbre et, chaque nuit, dans l'église où l'on s'arrêtait, c'était un incessant pèlerinage. Plusieurs malades se présentèrent et déclarèrent s'en retourner guéris. Quand on passa près de Mirecourt, le Père Terrel accepta de faire un détour jusqu'à cette ville et d'y reconduire les religieuses revenant avec lui de Comté; Mattaincourt était sur le chemin. Fourier

mort reparut le soir du 1er avril dans son ancienne paroisse; les hommes le portèrent sur leurs épaules, à travers les rues qu'il venait bénir encore une fois, jusqu'au chœur de l'église. Là comme ailleurs, toute la nuit on vint prier, les portes restant ouvertes. Elles étaient fermées le lendemain matin, quand on voulut reprendre le funèbre voyage. Hommes et femmes s'écriaient à l'envi que leur curé leur était rendu, qu'il demeurerait, quoi qu'on fît, au milieu d'eux.

Les Chanoines invoquèrent d'abord contre les paysans vosgiens l'appui de Charles IV. Le duc, que les hasards de la guerre venaient de ramener à Épinal, lança deux ordonnances (27 avril et 26 mai 1641) prescrivant de rendre à la congrégation de Notre-Sauveur les restes de son général et autorisant, en cas de résistance, l'emploi de la force. Quand on voulut mettre à exécution cette mesure, on se trouva, à Mattaincourt, en présence d'un rassemblement d'enfants et de femmes faisant sentinelle, celles-ci n'épargnant « ni injures ni reproches, ni tout ce que peut leur fournir une rhétorique naturelle animée de zèle et de passion » (Bedel). Une troisième, une quatrième ordonnance demeurèrent lettre morte; les soldats se mirent en marche. A leur approche, l'alarme fut donnée. « Au premier coup de tocsin, dit encore Bedel, on vit quatre cents personnes fondre dans l'église et environner les balustrades de chaînes de fer, afin de protéger leur trésor, criant vengeance contre les agresseurs,

implorant la clémence du défunt... Celui qui commandait l'attaque, voyant que sans la force on n'y ferait rien, demande s'il chargera contre une telle population; mais qui l'eût permis? »

La relique ainsi conquise ne resta pas longtemps devant le maître-autel. Cette même année, la paix fragile conclue entre Français et Lorrains fut rompue. On inhuma précipitamment le corps de Fourier sous le grand Christ qui séparait le chœur de la nef, de manière à le dérober d'un coup aux entreprises des Chanoines et aux profanations des gens de guerre. Le danger passé, on éleva sur cette tombe improvisée un monument avec inscription, et les visites au Bon Père, qui n'ont guère cessé jusqu'à notre époque, et les guérisons extraordinaires recommencèrent. Le jour de la Saint-Pierre, en 1682, on évalua à cinq mille le nombre des pèlerins.

Parmi ces dévots du saint moderne, figure en 1662 la « femme de campagne » de Charles IV. Après avoir entendu déclarer illégitime par le Saint-Siège son union avec le prince lorrain, Mme de Cantecroix s'était reprise à l'espérance depuis la mort de Nicole. Ayant appris que le duc se trouvait à Mirecourt, fort empressé auprès d'une jeune chanoinesse de Poussey, Isabelle de Ludres, elle accourut de Besançon, afin de briser une intrigue qu'on disait devoir aboutir à un mariage. Elle s'arrêta à Mattaincourt et de là écrivit à Charles IV une lettre suppliante; elle le conjurait de déclarer leur

mariage, de le renouveler si l'Église le jugeait nécessaire et de légitimer ainsi leurs enfants. Elle formait en même temps opposition au mariage annoncé avec la belle de Ludres devant l'autorité ecclésiastique. Charles IV non seulement invoqua les censures prononcées jadis contre eux pour les empêcher de se réunir, mais il se fiança solennellement à la chanoinesse, — sauf à l'oublier bientôt après, — et il intima à Mme de Cantecroix l'ordre de retourner en Franche-Comté. Celle-ci désespérée alla implorer sur sa tombe le saint homme qui l'avait arrêtée jadis à la porte de sa cellule; elle suspendit une lampe d'argent devant ses restes, avec la pensée de fléchir de loin Charles IV par son intercession. Elle apprit bientôt que la mère d'Isabelle de Ludres avait rappelé sa fille auprès d'elle, que le duc renonçait à son nouveau mariage. Elle put croire avoir été deux fois exaucée, lorsque l'année suivante, à Besançon, sur son lit de mort, elle mit sa main, pour la bénédiction nuptiale, dans la main du fondé de pouvoirs de Charles IV et devint, pour quelques heures, légitime duchesse de Lorraine.

Cependant les Chanoines réguliers ne se résignèrent pas tout d'abord à abandonner aux paysans vosgiens la dépouille mortelle de leur fondateur. Entre eux et la paroisse de Mattaincourt un long procès s'engagea qui dura près d'un siècle et fut porté tour à tour, grâce aux subtilités de procédure imaginées de part et d'autre, à Toul, à Metz, à

Trèves, à Rome, à Paris, devant les officialités, les congrégations romaines, les Parlements, devant les ducs de Lorraine et les rois de France. A Mattaincourt, on offrait aux Chanoines, sur place, la garde du corps vénéré, mais la congrégation, chargée de dettes, différait toujours, à cause des frais, ce nouvel établissement. De son côté, la municipalité, non moins endettée, entendait exploiter le pèlerinage, à tel point qu'il lui arriva de mettre en gage les ex-voto des pèlerins. Le conflit se prolongea jusqu'en 1732. Une transaction fut alors signée, qui accordait aux Chanoines une pure satisfaction de forme, c'est-à-dire une déclaration de nue propriété en leur faveur. L'usufruit, la possession du corps demeuraient à leurs adversaires.

Au moment où ce débat prit fin, Pierre Fourier venait de recevoir à Rome les honneurs solennels de la béatification. Les Chanoines trouvaient là une sorte de revanche, qu'ils avaient préparée et poursuivie durant de longues années. La mémoire de l'illustre religieux était entourée, en Allemagne et dans les États de la maison d'Autriche, d'une certaine popularité. Là on trouvait partout son « Vray pourtraict », reproduction plus ou moins altérée d'un croquis pris sur lui, à son insu, à travers une fenêtre, pendant les derniers temps de sa vie (1).

« (1) Non minus diversis in S. Augustini canoniis germanica resplenduit canonicorum Præsulum erga B. Patrem religio... Hinc quam plurimæ variæque Beati icones... Augus-

Quant à ses lettres et à ses divers écrits, ils étaient conservés çà et là, comme des reliques. Lemulier en fit un recueil destiné à l'examen du Saint-Siège, et Terrel prépara l'introduction de la cause. On sait combien de temps durent les enquêtes de ce genre et les frais considérables qu'elles entraînent. Il y eut dix-sept informations juridiques, tant de l'Ordinaire que du Saint-Siège. Les débats sur Fourier, sur l' « héroïcité » de ses vertus, sur l'authenticité de ses miracles, sur la doctrine de ses ouvrages qu'il avait fallu traduire en italien, se prolongèrent au delà d'un demi-siècle. Plus de quatre cents témoins furent entendus, plus de deux cents faits surnaturels attestés sous la foi du serment et neuf retenus et approuvés. Aux démarches des chanoines et des religieuses de Notre-Dame se joignirent les instances de tout le clergé lorrain, séculier et régulier, du cardinal de Retz relégué à Commercy, du duc Charles V exilé à Vienne, et enfin du duc Léopold rendu à son peuple, en 1707.

Le bref de béatification ayant été publié le 10 janvier 1730, la cérémonie d'usage fut présidée quelques jours après dans la basilique de Saint-Pierre par le pape Benoît XIII. La fête du nouveau Bienheureux était fixée au 7 juillet et une chapelle lui fut consa-

tæ, Monachii. » (*Imago Boni Parochi,* Nanc., 1731, p. VI-VII.) Cf. dans la *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine* (an. 1886-1887) l'article intitulé *les Médailles du B. P. Fourier,* par A. Benoit et l'*Iconographie du B. P. Fourier,* par l'abbé Deblaye (Neufchâteau, 1877).

crée dans l'église nationale de Saint-Nicolas des Lorrains.

De pompeuses cérémonies célébrèrent sa gloire, surtout dans les églises où il avait passé; tout le luxe religieux de l'époque, tableaux, emblèmes, illuminations, chœurs de musique, panégyriques, fut déployé. A Mattaincourt, on leva de terre ses ossements, on les reconnut et on les fit passer sur place de la tombe dans la châsse des bienheureux, qui fut entourée d'une grille à trois clés, l'une pour le général des Chanoines, les deux autres pour le curé et le maire. La duchesse régente, Élisabeth, veuve de Léopold et nièce de Louis XIV, vint avec ses enfants les vénérer. On était à la veille des événements qui allaient détruire l'indépendance du pays; le jeune duc François III était déjà parti pour cette cour d'Autriche d'où il ne devait plus revenir. L'enthousiasme qui accueillit sa mère, au pied de la tombe de Fourier, était fait de piété patriotique autant que religieuse. Au fond des honneurs rendus au nouveau Bienheureux, il y avait un sentiment d'amour inquiet pour un pays qu'il avait ardemment aimé lui-même et qui, délaissé par sa dynastie nationale, allait disparaître de l'histoire. Le titre accordé à Fourier fut le dernier hommage rendu par l'Église universelle à cette Lorraine chrétienne qui avait tenu à part, depuis de longs siècles, sa place dans l'histoire religieuse des Gaules.

Pendant la Révolution, le corps de Fourier fut épargné : les pèlerins s'agenouillèrent dans le ci-

metière autour de l'église fermée, devant l'arbre et la fontaine qui avaient gardé son souvenir. A Rome, on parut l'oublier. A Saint-Nicolas des Lorrains, où le clergé de Saint-Louis des Français venait officier le jour de sa fête, le tableau qui le représentait disparut.

A partir de 1830, au début de la renaissance religieuse catholique, la mémoire de Fourier s'imposa de nouveau avec éclat aux âmes pieuses. Les pèlerins reprirent en grand nombre le chemin de sa tombe; des miracles furent signalés, les ex-voto se multiplièrent. Ce retour de popularité religieuse date du centenaire, célébré avec pompe à Mattaincourt, des fêtes de la béatification. Depuis, le curé Hadol consacra tout ce qu'il avait d'activité et de ressources à rebâtir l'église, à en faire un monument digne de son prédécesseur. Le nouvel édifice, en style gothique, fut consacré seulement en 1854. A cette occasion, le P. Lacordaire prononça, devant le plus imposant des auditoires, le panégyrique du Bienheureux. Comme son héros, il comprenait la grandeur et il pratiquait les austérités de l'état monastique; à son exemple, il se proposait de rajeunir sa famille religieuse par les labeurs de l'enseignement, et enfin c'était en Lorraine qu'il avait placé le premier couvent de son ordre rétabli en France. Il célébra donc d'une parole convaincue en Fourier le moine et l'éducateur; mais, toujours hanté par ses souvenirs classiques, il lui attribua en même temps « l'âme d'un consul romain » : avec sa

connaissance superficielle de l'histoire et ses idées préconçues sur la « mission de la nation française, » il fit entendre, à propos de Richelieu, des paroles qui froissèrent le patriotisme rétrospectif d'une partie de ses auditeurs, et le texte imprimé dans ses œuvres sous le nom de Fourier n'est qu'une reproduction retouchée et amendée de l'œuvre primitive.

La nouvelle église, remplaçant celle où le saint avait officié et prêché, n'a pas cessé d'être embellie jusqu'à nos jours. Cependant ailleurs, partout où il avait passé, on se préoccupait de relever ses traces ou de fixer par des inscriptions, des statues, des peintures, les témoignages de la gratitude publique se réveillant plus vifs que jamais, après deux siècles. Aujourd'hui, à Pont-à-Mousson, on montre la maison de la rue du Camp qui abrita sa vie d'étudiant, ainsi que la cellule qu'il occupait au milieu des premiers Chanoines de la réforme; à Mirecourt, le logis qui encadrait la boutique de son père; à Gray, la chambre haute où il a vécu ses dernières années; à Badonviller, la source du Petit-Mont, qu'il aurait fait miraculeusement jaillir du sol; et là et ailleurs on lui a accordé, avec les hommages dus à un saint, les honneurs plus profanes que notre époque prodigue à ceux qui sont grands ou qu'elle veut grandir. A Mirecourt, Fourier a, outre une plaque commémorative sur sa maison natale, une statue de marbre érigée en 1892 sur la place voisine, au

sommet d'une fontaine timbrée de la double croix de Lorraine. A Gray, il en a deux, l'une également sur une fontaine, l'autre dans la cour du monastère de Notre-Dame. A Badonviller, le tableau du maître-autel le montre à l'œuvre contre les luthériens; à Chaumouzey, où les ruines de l'abbaye sont à peine visibles, il apparaît sur un bas-relief, à l'église paroissiale, dans son office de prédicateur populaire; çà et là, des vitraux le représentent, parmi lesquels il faut signaler, comme un produit remarquable de l'art messin, celui de la chapelle de la congrégation au collège Saint-Clément de Metz (1).

Des hommages d'une autre nature et qui eussent satisfait davantage son humilité ont mis sous la protection de sa mémoire des œuvres analogues à celles qu'il a soutenues et aimées. Une petite paroisse située aujourd'hui à l'extrême frontière, Cirey-les-Forges, avait choisi pour son patron, dès le siècle dernier, le curé de Mattaincourt; de notre temps il est devenu celui du collège ecclésiastique de Lunéville et des sociétés d'apprentis de Pont-à-Mousson.

Un témoignage particulier de haute estime et de pieuse vénération lui a été décerné par ses compatriotes. Un grand nombre de familles sont fières aujourd'hui de se rattacher à lui, soit par des

(1) Chérot, S. J., *De Pont-à-Mousson à Gray, par Mattaincourt* (dans les *Études religieuses*, 1897).

aïeux communs, soit par son frère Jean, le seul qui ait laissé postérité. Ainsi Pierre Fourier a, malgré lui, après sa mort, exalté l'amour-propre de ses proches. Il l'avait condamné d'avance, le jour où certain allié de sa famille se présenta à lui et se félicita de tenir de si près à un homme considéré partout comme un saint. « Le Père, dit Bedel, le prend par les épaules et le chasse hors du parloir, lui criant le long du chemin : Flatteur! Fi! le flatteur! et lui ferme brusquement la porte. »

Peine perdue! De semblables revendications se sont multipliées. La liste, imprimée par le P. Rogie, des familles alliées au curé de Mattaincourt contient plus de cent cinquante noms et elle n'est pas complète. Bornons-nous à citer les deux personnages qui, dans ce siècle, ont porté son nom et fait bruit dans le monde. L'un, fils d'un tailleur d'Auxerre, géomètre et physicien éminent, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, préfet de l'Isère et du Rhône sous Napoléon Ier, accusait volontiers sa parenté avec le saint lorrain. L'autre, né à Besançon, a été un utopiste politique et religieux, et il avait entendu dans son enfance sa mère lui proposer les exemples de Pierre Fourier comme ceux d'un ancêtre authentique. L'inspirateur des *Fouriéristes* offre avec le réformateur des *Forériens* le contraste le plus complet. L'inventeur de la théorie des quatre mouvements et du phalanstère a bâti son système

social sur l'idée de la puissance légitime des passions humaines, et parmi ces passions il a surtout cultivé celle que son pieux homonyme avait le plus détestée, car il promettait hautement (il l'a dit en mauvais vers) plus de gloire à sa cendre qu'à celle des plus fameux conquérants. Néanmoins il a porté ses vues, avec l'attention d'un homme qui veut reconstituer à son gré la société, sur l'éducation de la jeunesse, et plus d'un détail, dans ses plans chimériques, offre comme la parodie des idées et des méthodes de son parent le grand instituteur chrétien (1).

Ainsi élevé dans l'histoire sociale de sa province, Pierre Fourier a failli l'être dans l'histoire littéraire de la France. En 1850, l'abbé Chapia publia en deux volumes sa *Vie*, la première qui eût été composée sur les documents originaux. A l'aide de citations habilement choisies, il fit voir dans son héros, à côté de l'administrateur éminent et du religieux sans tache, un écrivain qui avait connu toutes les finesses de l'esprit, toutes les grâces du style; il crut découvrir en lui un émule inconnu de saint François de Sales.

(1) V. dans la Vie apologétique de Charles Fourier publiée en 1871 par le Dr Pellarin, le curieux chapitre intitulé *Les trois Fourier*.

Il est à remarquer qu'une de ses nièces appartenait à la congrégation de Notre-Dame et que, de son couvent du Roule, elle entretint avec son oncle une affectueuse correspondance.

Assurément le brillant élève de Pont-à-Mousson, l'érudit nourri de la fleur des auteurs sacrés et profanes eût pu, s'il l'eût voulu, se placer parmi ces hommes d'Église qui ont tant fait, sous les trois premiers Bourbons, pour la gloire de la langue française. On relève, dans ses nombreux écrits, un certain nombre de pages de nature à faire regretter chez lui l'absence de toute visée littéraire : mais, s'adressant d'ordinaire à des religieuses, ne voulant que les édifier ou traiter d'affaires courantes, il a tenu à s'exprimer avant tout « naïvement, simplement et de bonne foi ». S'il écrit aux gens du monde, à des personnages influents ou puissants, il se souvient qu'un certain art est nécessaire pour faire valoir la pensée qu'il veut imposer ou la cause qu'il défend, et il surveille sa plume, il minute son épître, histoire de peser ses expressions encore plus que de les choisir ; c'est de sa part diplomatie innocente et non coquetterie d'écrivain. De la gloire littéraire il n'a cure et ne manie la plume que pour les âmes, entre deux oraisons ; il craint la « philautie (amour-propre), qui, dit-il, est dangereuse et subtile et se prend aisément aux doigts de ceux et de celles qui se mêlent d'écrire. » Lui arrive-t-il de semer des compliments sur sa route? Il fait passer ceux qui sembleraient trop vifs sous le couvert d'autorités supérieures à la sienne. C'est ainsi que, pour remercier le duc Charles IV de je ne sais quel présent, il emprunte textuellement ses paroles à

saint Paul et, pour témoigner le même sentiment à une des bienfaitrices de sa congrégation, Mme de Maillane, il se couvre du nom de son patron saint Augustin : « Où je mets quelquefois ces deux mots Votre Seigneurie, il écrirait au lieu ces deux autres ici : Votre Sainteté. »

Cependant il a, jusque dans ses lettres écrites sans prétention, son style à lui, sa rhétorique instinctive. Je ne parle pas des mots qu'il risque et qui n'ont pas survécu, de *superbité* assurément plus cicéronien qu'*orgueil*, d'*écheler* qui offre une nuance à *escalader*, d'*enflamber* plus pittoresque de ton qu'*enflammer*. Il aime employer les diminutifs, qui évoquent souvent, en même temps qu'une pensée d'humilité, une image gracieuse. Il use aussi fréquemment des énumérations qui épuisent les synonymes d'un mot de manière à imposer l'idée que ce mot représente ; ou bien il répète sans façon la même expression, comme celle de *un million de fois* quinze fois de suite tracée sur le papier, en signe d'insistance extraordinaire, dans certaine lettre politique de 1634. Enfin il personnifie volontiers des objets inanimés, et quels objets ! une balle de mousquet, une bibliothèque, une sacristie. Il met en scène la plume dont il se sert et simule un colloque avec elle. Mourant il dira à son médecin : « J'ai eu dernièrement un dialogue avec ma fièvre ; nous causions, nous discutions ensemble... »

Il y a donc chez lui comme chez l'évêque de Genève une imagination toujours en éveil ; mais saint

François de Sales n'oublie jamais de sacrifier à son aimable rhétorique; Fourier, moins préoccupé du bien dire, néglige ce qui est joli ou fleuri; il aime mieux faire saillir son idée que l'enguirlander; il laisse tomber, comme ils viennent, la comparaison qui frappe, le trait pittoresque. A des religieuses auxquelles il veut recommander l'obéissance silencieuse il écrit : « Si vous voyiez sur la tête de quelque personne un crapaud, vous seriez tout épouvantées. Le murmure en la bouche d'une religieuse est encore plus étrange et difforme en comparaison. » De même à une bienfaitrice de ses monastères dont il ne voudrait pas voir tarir la générosité : « Quand on recourt souvent aux bons puits pour en tirer de l'eau, ils en sont rendus beaucoup meilleurs et plus salubres, et l'eau d'iceux beaucoup plus belle et bien plus abondante, laquelle au contraire, si on la laisse là tout coi sans y puiser et sans la remuer, s'empire et devient comme inutile et toute corrompue. » Ailleurs, dans un élan d'humilité, il appelle ses propres instructions des croûtes moisies de pain d'orge ou d'avoine et, s'il lui arrive de transcrire des pages mystiques de saint François de Sales, il les dépouille des fleurs dont leur auteur les avait semées comme d'ornements superflus. Il ne se sert (c'est ici Fénelon qui parle) de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu; le reste, c'est-à-dire le parfum littéraire qui traverse et enveloppe cette pensée en lui, subsiste pour le lecteur désintéressé et rend encore agréable

après deux siècles telle ou telle page destinée uniquement à l'utilité présente, puis vouée à l'oubli.

Plus de cent ans s'étaient écoulés depuis la béatification du curé lorrain, lorsque des lettres postulatoires pour la canonisation furent remises à la Congrégation des rites (1845). Elles étaient dues à l'initiative d'un prêtre vosgien d'origine, l'abbé Lacroix, clerc national de France à Rome. Ce prélat, en faisant des recherches dans les archives de l'église Saint-Nicolas des Lorrains, avait trouvé les pièces constatant la consécration d'un autel, dans cette église, au B. Fourier, puis découvert, dans le coin d'une sacristie, l'image détrônée quarante ans auparavant. Le tableau rendu à sa destination première, l'abbé Lacroix sut intéresser à la cause de la canonisation le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, métropolitain de l'ancienne Lorraine. Un nouveau procès commençait, qui devait, comme le premier, durer plus de cinquante ans.

Pendant la longue série des informations canoniques, Mattaincourt devint le sanctuaire le plus fréquenté de la région de l'Est. A l'occasion d'un jubilé, en 1861, on compta jusqu'à cent mille pèlerins. Néanmoins l'esprit qui avait jadis mis aux prises, autour de la tombe du Bon Père, ses paroissiens et ses Chanoines, se réveilla avec la vénération des fidèles. Un ancien vicaire général du cardinal Pie, évêque de Poitiers, Mgr de Bricy, évêque de Saint-Dié, avait imaginé d'appeler à Mattaincourt, pour garder les reliques du Bienheureux Père, non

les clercs réguliers de Verdun, mais les chanoines italiens de Saint-Jean de Latran; il s'était même dessaisi en leur faveur de son droit de nomination à la cure. En novembre 1877, le P. Mariani se présenta d'abord comme aumônier du couvent de Notre-Dame; l'année suivante, il était à la tête d'une abbaye canoniquement érigée. Mais, comme l'évêque, il avait compté sans l'opposition de la majorité des habitants et l'intervention du ministère des cultes. Le maire en vint même, dans l'exaspération de la lutte, à tenir closes pendant quelques jours les portes de l'église (1). Un nouvel évêque, Mgr Sonnois, crut devoir, d'accord avec le gouvernement, nommer un curé; les chanoines étrangers, bien que s'étant obligés par avance à céder la place en cas de force majeure, et en butte à l'hostilité du clergé diocésain, crurent devoir porter leur cause à Rome, qui leur donna raison, mais ne put leur rendre la possession effective de la cure et de l'église de Mattaincourt. L'Église et l'État, le droit canon et le droit administratif français, le patriotisme local et l'esprit de corps se sont mesurés comme jadis et conservent leurs positions au pied d'une tombe également révérée.

Ainsi qu'au dix-septième siècle, la gloire de Pierre Fourier a continué de grandir au milieu de

(1) V. le débat qui eut lieu à cette occasion au Sénat entre M. Buffet et M. Constans, ministre de l'intérieur (*Journal Officiel* du 30 juin 1891).

ces misères. Les faits miraculeux essentiels dans toute cause de canonisation ont été reconnus dans deux monastères de Notre-Dame, à l'Abbaye-au-Bois (1868) et à Strasbourg (1897); le pape Léon XIII a certifié leur authenticité et le 27 mai, jour de l'Ascension, a eu lieu, dans la basilique de Saint-Pierre de Rome, la suprême apothéose (1). Là aussi s'élèvera bientôt la statue colossale du nouveau saint, en marbre de Carrare, parmi celles des fondateurs et chefs d'ordre religieux.

Par ces honneurs rendus à Pierre Fourier, l'Église a déclaré glorifier cette charité chrétienne qui s'adresse au prochain, mais qui a Dieu pour principe et pour fin : « Ceux-là, dit Léon XIII après avoir invoqué la double autorité de l'apôtre saint Jean et de saint Thomas d'Aquin, qui séparent l'amour du prochain de l'amour du souverain Bien et qui substituent à la charité je ne sais quelle philanthropie, ceux-là nient la fin dernière de l'humanité, c'est-à-dire Dieu; ils s'évertuent à rendre nul le mérite des actions les plus relevées. Une déplorable et funeste tendance s'est introduite en ce qui concerne les moyens d'assurer le bonheur du prochain; on n'estime point les bienfaits spirituels, ou tout au moins on ne les préfère pas à ceux qui touchent le corps, l'intelligence, ce qu'on appelle

(1) En même temps que Pierre Fourier, la Bulle *Laudemus viros gloriosos* a canonisé le fondateur d'une autre congrégation enseignante, le P. Zaccaria, Milanais.

les intérêts matériels. La doctrine chrétienne est tout autre; mieux encore que les textes, les exemples des saints la démontrent, et entre tous, celui que l'Église met en lumière aujourd'hui... »

Ainsi caractérisé aux yeux des croyants, Pierre Fourier reste, même aux yeux de ceux qui sont indifférents à ses vertus religieuses et surnaturelles un éducateur et un patriote. Il redit avec autorité aux hommes du dix-neuvième siècle ce qu'il disait aux hommes du sien : La formation de la jeunesse sera chrétienne ou elle ne sera pas; et il a parlé dans ce sens aux Lorrains d'autrefois de façon à faire proclamer devant les Français d'aujourd'hui qu'il fut un « esprit supérieur », que « nul ne l'a devancé et nul ne l'a surpassé dans ce qu'il a fait pour l'éducation populaire (1) ».

Il était de plus un bon citoyen, dans le pays et la société où il vécut. La béatification de 1730 s'adressait à un Lorrain illustre, au moment où la Lorraine allait cesser d'être une nation ; la canonisation de 1897 honore les Lorrains d'autrefois fondus dans la grande famille française. Ceux-ci ont lutté longtemps pour leur autonomie et ont montré à leurs souverains une fidélité dont le curé de Mattaincourt leur avait donné l'exemple; mais

(1) Lettre de M. Boulay de la Meurthe, citée par le P. Rogie, t. III, p. 289 (note). M. Boulay de la Meurthe, vice-président de la seconde République française, était fils du conseiller d'État du premier Empire, qui lui-même était né dans les Vosges, à Chaumouzey.

ce dévouement courageux à la vieille patrie est redevenu, par l'effet de nouveaux malheurs, une vertu pour eux dans la patrie d'aujourd'hui. La Lorraine, conquise par la France au dix-septième siècle, a payé au dix-neuvième siècle la rançon de la France envahie par l'Allemagne, et dans ses épreuves actuelles elle peut trouver au pied de la tombe du nouveau saint des leçons fécondes. D'un bout à l'autre du pays, les monuments de la piété publique envers le grand Vosgien d'autrefois se dressent et protestent, ainsi qu'aux temps héroïques de la résistance catholique au protestantisme allemand, contre la flèche insolente de la *Garnison-Kirche* de Metz. Des deux côtés de la ligne qui, en plein sol lorrain, sépare à cette heure les vainqueurs et les vaincus de 1870, le Bon Père, du haut des autels où on vient de l'élever, parle encore à ses compatriotes de foi et d'espérance.

APPENDICE I

UN CHANOINE-CURÉ EN LORRAINE AU XVIIIe SIÈCLE.

L'abbé Chatrian, dans ses manuscrits conservés au grand séminaire de Nancy, a tracé d'un curé, Chanoine régulier, un portrait intéressant à connaître ; car en comparant ce portrait avec le portrait traditionnel du Bon Père de Mattaincourt, on verra que, même en un temps de décadence irrémédiable pour la congrégation de Notre-Sauveur, l'esprit primitif de Fourier, le zèle à suivre d'aussi près que possible ses exemples comme curé subsistaient dans son Institut et son pays.

« Le R. P. Gaudet, Chanoine régulier, mort depuis peu, ayant emporté les regrets, l'estime et la vénération de tous ceux qui l'ont connu, nous croyons devoir en faire dans nos feuilles une mention particulière.

« Il était né à Lunéville d'une famille honnête dans le commerce. Sa mère, restée veuve de bonne heure avec deux fils et une fille, n'épargna rien pour leur procurer à tous une excellente éducation. Elle en-

voya ses fils au collège royal de Saint-Simon à Metz, qui était alors en réputation pour les bonnes études qu'on y faisait et pour les sentiments de religion qu'on y inspirait à la jeunesse. Le supérieur et tous les maîtres étaient des hommes de mérite, remplis de l'esprit de leur état. A peine le jeune Gaudet y eut-il passé quelque temps, qu'il gagna l'amitié de ses instituteurs par sa douceur, son application et ses progrès dans les études ainsi que dans la piété. Le prieur et les Chanoines réguliers de cette maison, ne doutant point de sa vocation à l'état ecclésiastique et le regardant comme un sujet précieux à tous les égards, lui proposèrent d'entrer dans leur congrégation. Pénétré de reconnaissance pour ses maîtres qui lui donnaient les soins les plus assidus et qui l'édifiaient autant par leurs exemples que par leurs instructions, il accepta cette offre avec joie et fit profession à Pont-à-Mousson le ... de l'an 17...

« Comme il avait fourni avec distinction la carrière ordinaire des humanités, il n'eut pas plus tôt fini son cours d'études de philosophie et de théologie que, quoiqu'il ne fût que simple diacre, on l'employa à régenter dans le collège de Toul. Il a toujours continué depuis à se rendre utile au corps qui l'avait élevé et adopté.

« En 17.., il fut nommé à la cure de Raon-les-Leau. Cette paroisse n'avait rien qui flattât la cupidité, le revenu ne consistant qu'en une portion congrue et quelques accessoires, qui montaient

en tout à 600 livres. L'église ressemblait à une mauvaise grange et à peine y avait-il un ornement passable pour dire la messe. A l'égard du presbytère, ce n'était qu'une masure qui menaçait ruine de toutes parts et où l'on n'était pas même à l'abri des injures de l'air. Le jardin était assez spacieux mais entièrement inculte, et le prédécesseur y avait coupé tous les arbres fruitiers pour se chauffer. Que faire dans une telle position et par où commencer, surtout dans un pays où les trois quarts des habitants étaient plongés dans la misère et avaient eux-mêmes très souvent besoin de secours? Le triste état de cette paroisse fut un spectacle bien touchant pour son cœur sensible: il espéra que la Providence qui l'avait placé dans ce poste lui procurerait les ressources qui lui étaient si nécessaires. Il pourvut d'abord aux besoins les plus urgents de son église; les dépenses qu'il y fit successivement furent considérables et, quoique fort aidé par sa famille, il se vit forcé d'emprunter pour y subvenir, de même que pour arranger son presbytère, lorsqu'il eut été rebâti à neuf. Il défricha lui-même son jardin et rendit en assez peu d'années ce terrain non seulement un des plus agréables des environs, mais même un des plus profitables. Tous ses paroissiens avaient la permission d'y venir prendre les légumes dont ils auraient besoin.

« La manière dont le R. P. Gaudet gouverna cette paroisse présente l'heureuse réunion de toutes les vertus pastorales. Plein de tendresse pour tous

ses paroissiens, il la témoignait surtout aux pauvres et aux malades qu'il visitait souvent et à qui il distribuait, suivant les occurrences, des soulagements, des consolations et des instructions. Y avait-il de la division dans une famille? Il s'appliquait à en prévenir les suites fâcheuses et à faire régner partout l'union et la paix. Sa charité s'étendait sur les pauvres des paroisses voisines que la misère forçait à sortir de chez eux pour chercher ailleurs leur subsistance. Il n'en refusait jamais aucun et leur faisait donner du pain ou de l'argent, à leur choix. Usant envers lui-même d'une stricte économie, il se mettait par là en état de suffire à tout avec ses petits revenus, et quelquefois même d'être libéral jusqu'à une espèce de prodigalité. Il était d'ailleurs secondé dans ses pieux desseins par des personnes charitables : et l'on admirait chez lui que, par un effet de la divine Providence, plus il donnait, plus il était en état de donner.

« Les habitants à son arrivée étaient fort ignorants, et la plupart n'avaient aucun principe de religion. Le P. Gaudet ne négligea rien pour remédier à un mal si funeste. Tous les dimanches et fêtes il faisait, à sept heures du matin, la prière en public dans l'église ; il lisait ensuite une courte instruction pour ce jour-là et y joignait quelques réflexions; cela durait jusqu'à huit heures. A neuf, la messe de paroisse, au milieu de laquelle il faisait le prône, après avoir lu l'Épître et l'Évangile. A une heure après-midi, le catéchisme qui commençait et finis-

sait par des cantiques; ensuite vêpres et une instruction de demi-heure en forme de catéchisme, pour les enfants qu'il préparait à la première communion. A sept heures, la prière du soir, la vie du saint, accompagnées d'une exhortation. Les jours particulièrement consacrés au culte du Seigneur étaient aussi employés avec édification.

« Sa conduite dans le tribunal de la pénitence était pleine de bonté et de douceur, mais sans préjudice des règles prescrites par l'Église pour la réconciliation des pénitents. Son exactitude à cet égard le faisait estimer et rechercher des personnes sérieusement occupées de leur salut : il en venait en assez grand nombre des environs pour prendre ses conseils. Aucune considération humaine ne pouvait le détourner de la ligne tracée par les saints canons. Quelques paroissiens indociles s'étant ligués pour écrire à Toul contre lui et l'accusant de rigorisme, notre curé écrivit pour sa justification à M. l'évêque avec beaucoup de modération, de fermeté et de lumières; et le prélat fut si content des raisons du P. curé, qu'il lui promit d'agir de concert avec lui pour faire rentrer dans le devoir les paroissiens qui prétendaient être admis aux sacrements sans quitter leurs désordres.

« Il fit de grands biens dans sa paroisse tant pour le spirituel que pour le temporel; il fit monter les revenus de son bénéfice jusqu'à 1.500 livres, ce qui le mit en état d'établir pour les garçons et pour les filles des écoles gratuites; il fonda aussi une cha-

rité pour les pauvres malades, et leur procura les secours nécessaires. Il décora son église et la pourvut d'ornements. Il passa ainsi trente-quatre ans à Raon, dans la pratique continuelle des bonnes œuvres, montrant par son exemple combien le choix d'un bon curé influe sur le bonheur même temporel des peuples.

« Se voyant menacé d'une hydropisie de poitrine en 178., et n'ayant plus assez de forces pour remplir ses devoirs comme il l'avait fait jusqu'alors, il donna sa démission pure et simple entre les mains de son évêque, et se retira dans l'abbaye de Domèvre, d'où dépendait sa cure. Les habitants furent fort affligés lorsque, montant en chaire pour la dernière fois, il leur annonça avec sensibilité que son âge et ses infirmités ne lui permettaient plus d'être à leur tête : tous en furent touchés jusqu'aux larmes; ceux même qui s'étaient montrés ses ennemis parurent sentir la perte qu'ils faisaient. Après avoir donné aux pauvres une dernière preuve de son amour, en leur distribuant ce qui lui restait, il se retira au milieu de ses confrères et y finit ses jours en 178.. »

APPENDICE II

LISTE DES MONASTÈRES DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME (1).

Mattaincourt	1598-1836
Saint-Mihiel	1602
Nancy	1603
Pont-à-Mousson	1604
Saint-Nicolas-du-Port	1605
Verdun	1608-1839
Châlons-sur-Marne	1613-1806
Bar-le-Duc	1618
Mirecourt	1619
Épinal	1620-1857
La Mothe	1621
Soissons	1621
Dieuze (transféré à *Molsheim* 1830)	1621
Metz	1623
Vitry-le-François	1623
Châtel-sur-Moselle	1625
Laon	1626
Sainte-Menehould	1627
Blamont	1627

(1) Les noms en lettres italiques sont ceux des monastères existant encore. Là où il y a double date, la première est celle de la fondation, la seconde celle du rétablissement.

Luxembourg	1627-1838
Nomeny	1628
Troyes	1628
Longwy	1628
Vézelise (transféré à *Lunéville* 1850)	1629
Provins	1629
Lunéville	1629-1850
Étampes	1630-1861
Joigny	1630
Bouquenom	1631
Paris-Montmartre (auj. *L'Abbaye-au-Bois* 1807)	1634
Paris-Charonne	1634?
Vic	1634
Reims	1634-1803
Carentan	1635-1816
Houdan	1636
Toul	1638
Marsal	1638
Château-Thierry	1638
Bernay (transféré à *Orbec-en-Auge* 1805)	1638
Caudebec	1639-1826?
Neufchâteau	1639
Rethel	1639
Ligny-en-Barrois	1669
Saint-Amand (transféré à Bourges 1651)	1639
Montfort-l'Amaury	1639
Vernon	1639
Châtellerault	1640
Munster (Allemagne du Nord)	1640
Châteauroux	1640
Trèves (transféré à *Jupille* 1879)	1640
Nemours	1641
Aoste	1641
Marsal	1642
Bruxelles	1643
Saverne	1643

Châteaudun	1643
Corbeil (transféré à *Verdun* 1839)	1643
Coulommiers	1644
Rouen	1645
Compiègne	1645
Pont-de-Beauvoisin	1648
Essen (Allemagne du Nord)	1650
Honfleur	1651-1827?
Paderborn (Allemagne du Nord)	1652
Nantua	1654
Donzy	1655
Gournay	1655
Bonn (Allemagne du Nord)	1664
Valenciennes	1670
Gerbéviller	1672
Mayence	1679
Strasbourg	1679-1827
Douai	1699
Heidelberg	1700
Gondrecourt	1710
Eichstadt (Allemagne du Sud)	1711
Mannheim (Allemagne du Sud)	1720
Conflans-en-Bassigny	1727
Nymphemhourg (Allemagne du Sud)	1730
Stadt am Hof (Allemagne du Sud)	1733
Presbourg (Hongrie)	1747
Rastadt (Transféré à *Goldenstein* 1879)	1767
Versailles	1772-1826?
Ottenweier (Transféré à *Offenbourg* 1823)	1783
Orbec-en-Auge	1805
Paris (*L'Abbaye-au-Bois*)	1807
Paris (*Les Oiseaux*)	1807
Valognes	1809
Nesle (Transféré à *Mattaincourt* 1836)	1810
Paris (*Le Roule*)	1820
Moulins	1821

Cateau-Cambrésis	1822
Offenbourg	1823
Saint-Pierre-Église	1826
Molsheim	1830
Cinq-Églises (Hongrie)	1850
Condé-sur-Noireau	1856
Gray	1861
Steyl (Hollande)	1876
Neufville (Belgique)	1877
Goldenstein (Autriche)	1879
Jupille (Belgique)	1879

APPENDICE III

BIBLIOGRAPHIE.

Les principaux ouvrages ayant trait à saint Pierre Fourier, à sa vie et à son œuvre, ont été cités dans le cours de cet ouvrage. Une nouvelle série de publications s'est produite à l'occasion de la canonisation, et nous croyons devoir mentionner ici les principales, en les groupant suivant leur genre et leur caractère.

Bulletin de la canonisation de saint Pierre Fourier (20 numéros, du 19 février au 13 août 1897). Se continue depuis le 8 décembre par le *Bulletin de saint Pierre Fourier.*

A Rome pour la canonisation de saint Pierre Fourier. Pèlerinage lorrain-barrisien, par M. l'abbé Pierfitte, curé de Portieux.

Fêtes de la canonisation de saint Pierre Fourier. Triduum solennel célébré au monastère de la congrégation de Notre-Dame de Verdun les 18-20 juillet 1897.

Panégyriques du saint prononcés : par Mgr Turinaz, évêque de Nancy, à Mattaincourt; par Mgr Enard, évêque de Cahors, à Rome; par Dom Laurent Janssens, recteur du collège international de Saint-Anselme à Rome, à Jupille (Belgique).

Biographies : par le P. Rogie (Abrégé de la Vie en trois

volumes) ; par Dom Vuillemin, chanoine de Latran (un vol. in-4°, avec illustration artistique); par Dom Fourier Bonnard, également chanoine de Latran; par le P. Chérot (dans les *Études religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus); par l'abbé Held, secrétaire de l'évêché de Luxembourg (en allemand).

A signaler encore : *Un ami du peuple,* discours par le P. Coubé; les deux articles de M. l'abbé Eugène Martin dans la *Revue du clergé français* et dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*: la *Vie et les grandes œuvres de saint Pierre Fourier à Pont-à-Mousson,* par M. Henri Charaux; *saint Pierre Fourier et les médecins,* par le Dr Charles Liégeois (dans les *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*); *la maison de saint Pierre Fourier à Nancy*, par M. Pfister (dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*); *saint Pierre Fourier et la Franche-Comté,* par M. Émile Longin (dans les *Annales franc-comtoises*), etc.

TABLE DES MATIERES

Pages.

Chapitre I. — Fourier et ses biographes. — Jeunesse. 1
Chapitre II. — La cure de Mattaincourt. 24
Chapitre III. — La Congrégation de Notre-Dame. . . 46
Chapitre IV. — Les chanoines réguliers de Notre-Sauveur. 78
Chapitre V. — La cour et la nation lorraines. . . . 105
Chapitre VI. — Derniers jours. 134
Chapitre VII. — La vie posthume. — Les fondations. 156
Chapitre VIII. — La vie posthume. — La renommée. 178

APPENDICES.

Appendice I. — Un chanoine-curé au dix-huitième siècle. 200
Appendice II. — Liste des monastères de la Congrégation de Notre-Dame. 206
Appendice III. — Bibliographie. 210

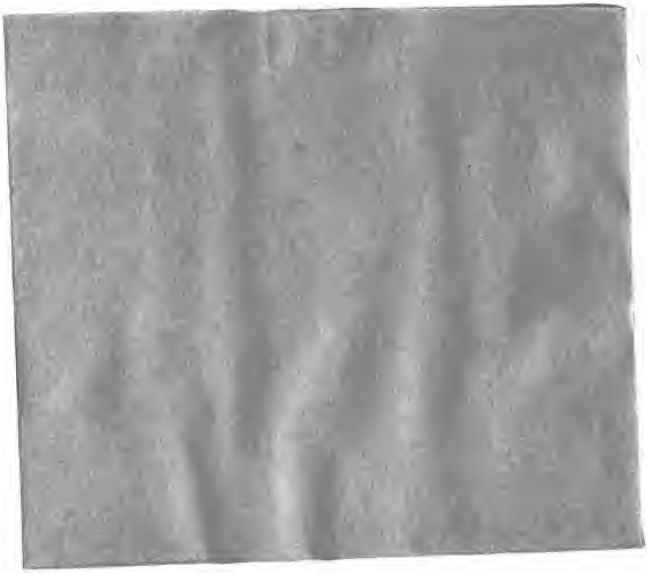

BX 4700 .F57 P54 1898 SMC
Pingaud, Leonce,
St. Pierre Fourier 47231535
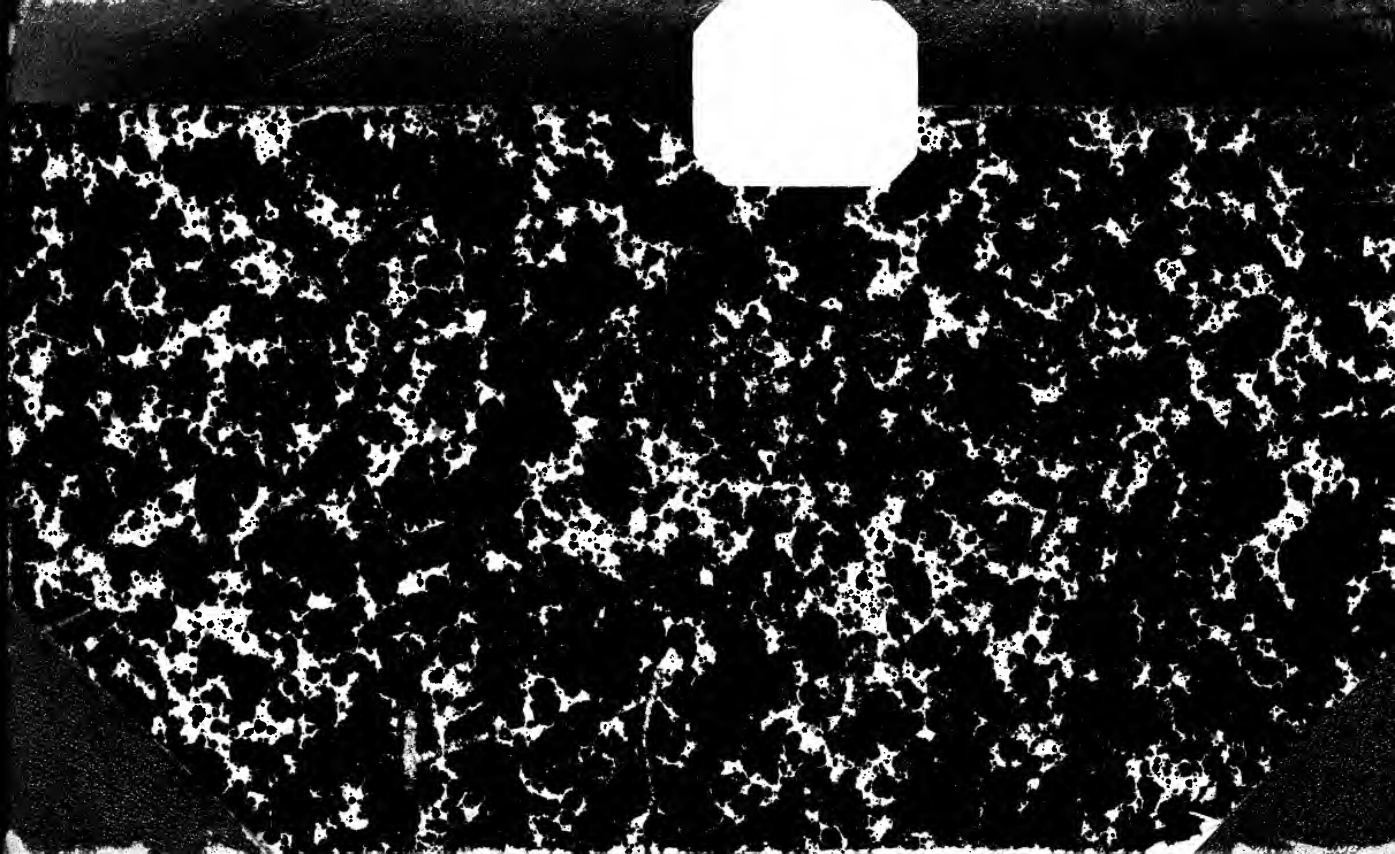
AWU-6979